

Psychiatrie et «perestroïka»

La nouvelle soit de respectabilité du Kremlin n'est plus à établir, et il faut se réjouir de cette volonté des nouveaux dirigeants de transformer l'Union soviétique en un pays « comme un autre ». Il ne se passe pas de jour sans qu'on enregistre quelques signaux encourageants. Ainsi a-t-on appris dimanche qu'elle avait demandé à être réadmis au sein de l'Association mondiale de psychiatrie (AMP), dont elle avait démissionné en 1983.

Cette démission était en fait un aveu : celui de l'utilisation de la psychiatrie et de ses institutions comme instrument de répression de la dissidence. Ces abus avaient d'ailleurs amené l'AMP à condamner une première fois le ministère de la Santé soviétique lors de son congrès d'Honolulu, en 1977. Sept ans plus tard, l'Union soviétique n'aurait pu éviter l'exclusion qu'en acceptant de recevoir une délégation internationale de psychiatres pour examiner un certain nombre de victimes présumées, ce qu'elle a refusé.

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, l'URSS a annoncé qu'aucun prisonnier politique n'était plus interné dans des établissements psychiatriques, et ces hôpitaux viennent de passer sous le contrôle du ministère de la Santé alors qu'ils dépendaient jusqu'alors du ministère de l'Intérieur. Certains experts n'en continuent pas moins à s'inquiéter à propos de plusieurs dizaines de cas douteux. Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, l'URSS vient d'accepter de soumettre ces cas à l'examen d'une délégation de psychiatres américains qui doit se rendre en URSS le mois prochain. Encore une bonne nouvelle, surtout si Moscou accepte aussi le principe d'inspections « à la demande », lorsque l'écho de cas litigieux parvient en Occident.

L'idée a été exprimée la semaine dernière devant M. Chevardnadze, lors de la conférence de presse qu'il a tenue à Paris, et le ministre soviétique des affaires étrangères n'en a pas paru choqué. Nous ne serions alors pas loin de la reconnaissance de ce devoir d'ingérence pour raisons humanitaires qui faisait pousser des cris d'orfraie, il n'y a guère, à Moscou.

Intention ne valent pas action, il faudra attendre encore quelque temps pour juger le nouvel état d'esprit des autorités soviétiques à l'égard de la dissidence. Pas de problème : ce n'est qu'en octobre 1989 que l'Association mondiale de psychiatrie tiendra son congrès à Athènes. D'ici là, l'URSS a simplement le temps de faire preuve de sa bonne volonté, en ouvrant les portes de ses hôpitaux à des experts de l'AMP. Ainsi l'Association pourra-t-elle se prononcer en toute connaissance de cause sur la demande soviétique.

Une telle démarche relève de la sagesse : l'histoire soviétique, même récente, est trop ignorante des règles élémentaires du droit commun pour qu'un certificat de bonne moralité puisse être délivré sans quelques précautions élémentaires. « Faire confiance mais vérifier », a dit M. Reagan à propos du désarmement. La formule vaut tout autant pour les droits de l'homme.

Les Occidentaux feraient bien de la reprendre à leur compte. Le Kremlin faisait actuellement un énorme « forcing » pour avoir le droit d'organiser avant 1992 une conférence sur le sujet - et dans le cadre de la CSCE - à Moscou. Il serait en effet indigne qu'une telle conférence ait lieu si la pratique des emprisonnements politiques n'était pas abolie. Mais, là encore, les Soviétiques ont tout le temps de démontrer qu'ils veulent bien parvenir à cet « Etat socialiste de droit » promis par M. Gorbatchev.

M 0147 - 10180 - 4,50 F



3790147004500 10180

La crise économique et les revendications nationales

Le populisme serbe menace l'équilibre de la Yougoslavie

Après plusieurs mois d'agitation ethnique et sociale suscitée par une crise économique sans précédent, le comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie est réuni depuis lundi matin 17 octobre à Belgrade. Ce plénum devrait entraîner des purges et permettre de mesurer l'influence du chef du Parti serbe, M. Milosevic, dont le populisme menace l'équilibre de la Yougoslavie.

BELGRADE de notre correspondant

La dix-septième séance plénière de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY), qui s'est ouverte lundi 17 octobre à Belgrade, va sans doute donner lieu à un affrontement entre deux conceptions radicalement différentes de l'avenir du socialisme dans le pays et de la manière de résoudre les graves problèmes économiques ainsi que la question des nationalités.

A la veille de cette réunion cruciale qui devrait durer au moins deux jours, deux membres de la

présidence collégiale permanente de la LCY ont annoncé leur démission. M. Kolj Siroka, soixante-six ans, représentant de la province autonome de Kosovo, avait longtemps été accusé par les Serbes de ne « rien faire » contre le « nationalisme albanais » au Kosovo, où les conflits ethniques se sont accentués depuis 1981. M. Milanko Kenovica, cinquante-neuf ans, délégué de la Bosnie-Herzégovine, aurait, pour sa part, selon la presse, touché des pots-de-vin dans de sombres affaires immobilières.

PAUL YANKOVITCH. (Lire la suite page 3.)

Semaine d'action dans la fonction publique et grève des infirmières

L'extension des mouvements sociaux met à l'épreuve le pouvoir socialiste

La semaine sociale s'annonce agitée et difficile pour le gouvernement. La CGT organise, seule, une journée nationale interprofessionnelle le mardi 18 octobre, tandis que six autres fédérations de fonctionnaires appellent à une grève nationale le jeudi 20 octobre.

Le mouvement des infirmières se poursuit et des perturbations risquent d'affecter la SNCF à partir de lundi soir.

Pour la première fois depuis l'élection présidentielle, M. Mitterrand, M. Rocard et le PS se trouvent mis à l'épreuve par l'extension des mouvements sociaux.



La gauche à contre-emploi

par Jean-Marie Colombani

« Tout n'est pas possible tout de suite » : l'exhortation de Pierre Bérégovoy, ou bien l'appel au « calme » de Michel Rocard, ou encore l'invitation au « dialogue » de François Mitterrand suffisent-ils à éviter la tempête ? Voici en tout cas la gauche rattrapée par la question sociale. Et la preuve, une fois de plus, qu'il ne suffit pas d'échanger un RMI contre un ISF, de prendre aux châteaux pour donner aux chaumières.

Aujourd'hui, la gauche est à côté de la plaque. « Je ne peux ni ne veux rien trancher », dit François Mitterrand à Lyon, après avoir, huit jours plus tôt, légitimé la grève des infirmières. La cohabitation est-elle le mode de gestion approprié de la relation avec un

premier ministre issu, cette fois, de la majorité présidentielle ?

Si le président joue au plus fin, Michel Rocard, lui, joue avec le temps. Mais prétendre résoudre les difficultés au coup par coup ne garantit pas, loin de là, l'enchaînement coup sur coup de succès analogues à celui, on ne peut plus spécifique, de la Nouvelle-Calédonie. Reste le PS. Il se fait des illusions s'il croit pouvoir récupérer une virginité sociale par l'alliance retrouvée avec le PCF, alors que celui-ci, via la CGT, n'a précisément pas

d'autre objectif que de se refaire une santé électorale sur le dos du gouvernement.

Les jours qui viennent sont une épreuve pour l'attelage exécutif : le premier ministre met en jeu son avenir immédiat et à plus long terme son image ; le président teste sa conception plus que relative de l'exercice de sa charge, pour la durée de son second septennat. Le PS enfin, frappé de plein fouet par la grande misère du secteur public, qui lui fournit ses gros bataillons électoraux, doit relever un défi idéologique.

(Lire la suite page 9.)

- « Les syndicats sous l'œil des coordinations », par Michel Noblecourt (page 25).
- Le mouvement des infirmières (page 12).
- La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie (page 8).

Le Nobel de médecine

Un Britannique, Sir James Black, et deux Américains, Gertrud B. Elion et George H. Hitchings, couronnés par l'Académie de Stockholm

PAGE 32

Les évêques et l'économie

L'épiscopat français publie un document plaçant pour une croissance moins inégalitaire

PAGE 27

Le procès du Heysel

Des difficultés techniques et juridiques

PAGE 13

Le sommaire complet se trouve en page 32

Ouverture du Salon international de l'alimentation

Les Français ont l'assiette légère

M. Michel Rocard devait inaugurer, le lundi 17 octobre, le Salon international de l'alimentation (SIAL), qui se tient jusqu'au 21 octobre au parc des expositions de Villepinte. Cette manifestation révèle les grandes tendances de l'alimentation moderne. Au menu 1988, une course à la légèreté... jusqu'à l'excès.

moins en moins le jour du Seigneur, reste celui du repas festif plus élaboré, plus arrosé aussi. Tout au long de la semaine, en revanche, on grignote trois fois moins qu'aux Etats-Unis, mais six fois par jour tout de même ! Si on est ce que l'on mange, l'assiette française renvoie les éclats d'une société fragmentée, qui cherche moins à se nourrir qu'à se faciliter la vie, tout en la

protégeant contre les corps gras et les alcools.

A la « soft idéologie » répondent la « soft alimentation » et les « soft drinks ». Cette tendance à l'allègement touche aussi le porte-monnaie. Manger léger n'est pas bon marché. Car ce mode (cette mode ?) alimentaire sous-entend une technologie et un conditionnement élaborés.

ERIC FOTTORINO. (Lire la suite page 29.)

Un dossier dans «Le Monde de l'économie»

Il y a un an, le krach

Le krach du 19 octobre 1987 n'aura-t-il été qu'un mirage ? Il y a un an, les marchés boursiers du monde entier s'effondraient. Le pire était à craindre. Tous les experts, on presque, l'annonçaient. Douze mois après, John J. Phelan, le président de la Bourse de New-York parle de « miracles ». Le pire n'a pas eu lieu. (Notre dossier de « Monde de l'économie » analyse, pages 19 à 21, les causes et les effets du krach un an après.) De récession, point. Au

contraire, l'économie mondiale est en plein boom. La croissance pourrait approcher les 4 % cette année pour les pays industriels, la meilleure performance depuis 1984. Après la récession, les économistes annoncent maintenant un retour à l'inflation. Pour l'instant, elles restent maîtrisées.

S'il n'a pas encore eu d'effets sur l'« économie réelle » (la production et les échanges), le krach a néanmoins profondément affecté la « sphère financière ». Les marchés ont été ramenés à la raison. En reprise sensible sur toutes les places financières, les cours des actions ont retrouvé des niveaux jugés raisonnables.

Un second krach est-il possible ? Les opérateurs ne le croient pas. Près de 90 % des cent soixante-neuf investisseurs français interrogés, les 12 et 13 octobre, par la Tribune-RES (Recherche économique et sociale) répondent par la négative à la question. Certains experts sont moins optimistes.

Lundi 17 octobre, la Bourse de Tokyo, qui a déjà plus qu'effacé ses pertes de l'automne dernier, était en légère baisse. Les places européennes ouvraient également en faible baisse. En revanche, la nervosité restait forte sur les marchés des changes, où le dollar continuait à baisser. La prochaine crise sera-t-elle monétaire ?

E. L.

Nous publions dans le prochain numéro du Monde affaires de vendredi (daté samedi), une enquête sur « les nouveaux patrons de la Bourse, un an après le krach ».

PHILIPPE ALEXANDRE

Paysages de campagne

« Le "Bébête show" revu et corrigé par Saint-Simon »

Claude Sarraute/Le Monde

GRASSET

Etranger

POLOGNE : politique, économique, morale

La crise plonge la population dans la « déprime »

La « table ronde » qui devait réunir à la mi-octobre une soixantaine de représentants du pouvoir polonais et de l'opposition bute sur de sérieuses difficultés et ne s'ouvrira pas avant la semaine prochaine, indiquent plusieurs sources à Varsovie. Outre les problèmes de composition de la

délégation conduite par Lech Walesa, les pourparlers préliminaires achoppent sur le mode d'information et sur le nombre de sous-commissions ou « mini-tables rondes » qui doivent négocier les thèmes concrets. Les autorités souhaitent notamment supprimer l'une des six sous-commissions prévues,

celle qui devait examiner les questions liées au « pluralisme social ». Près de deux mille jeunes se sont heurtés violemment aux forces de l'ordre à Gdansk dimanche 16 octobre. C'était la première manifestation de ce type depuis la fin des grèves du mois d'août.

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale.

Une partie des habitants de Varsovie est privée d'eau depuis plusieurs semaines. L'hôtel le plus moderne de la ville, l'intercontinental Victoria, où séjournait la semaine dernière le secrétaire d'Etat adjoint américain M. Whitehead, est de temps en temps totalement privé d'eau, au moment où ses clients s'apprêtent à se raser ou à prendre leur douche le matin. L'étranger qui s'en étouffe aura droit à de longues explications plus ou moins techniques sur l'état des canalisations, l'utilisation des tuyaux en fer, moins chers que ceux en acier, mais qui ont l'inconvénient

de rouiller, ou encore sur les travaux de construction du métro, qui ne peuvent, cela va de soi, qu'être menés en dépit du bon sens et font donc « percer les canalisations ».

Le Polonais, lui, ne s'étonne pas. Au fil des ans, il s'est habitué à vivre dans « la crise » car « la crise » affecte désormais tous les aspects de la vie de son pays, économique bien sûr, mais aussi politique, social, idéologique et moral.

La crise économique a obligé la population à toute une série de contraintes et de combines, maintenant entrées dans les mœurs, emailées d'histoires drôles au point de faire figure de clichés dans la presse polonaise et étrangère : files d'attente, chasse au dollar, marché

noir, rationnement, pénurie de papier toilette... L'un des mots les plus courants du vocabulaire quotidien polonais, *zawalac* (« arranger pour »), illustre à merveille l'art de s'accommoder de la crise : on n'achète pas tel ou tel bien de consommation, on s'« arrange pour » se le procurer. Il faudra sans doute bientôt s'« arranger pour » se faire inhumer tant les prix des obèses sont devenus prohibitifs.

Les Polonais ont à l'égard de la crise une lucidité que les rendent tour à tour déprimés et révoltés, avec des périodes de profonde indifférence. Cette lucidité a donné naissance à une sorte de psychologie de la crise, dont on parle ici sans aucune fausse honte, comme pour l'exercer et que l'intelligence analyse à longueur de colonnes dans la presse, tant officielle que clandestine. Ce qui permet d'ailleurs de renforcer l'atmosphère de crise.

Il faut changer le système tout entier pour faire de l'irrational un système rationnel, « pour faire d'un système générateur de crise un système tourné vers le développement ».

Une incapacité à croire

Bien sûr, pour beaucoup, cette crise a des airs de déjà vu. C'est l'opinion de l'historien officiel Andrej Zakrewski, qui se souvient cette semaine, dans le journal *Odrozdenie*, avoir écrit fin 1981 : « La crise est omniprésente dans notre vie. Nous sommes de plus en plus fatigués et épuisés. Nous perdons ce qui nous restait d'espoir... Malheureusement, observe-t-il, tout cela est toujours d'actualité. On lui rétorque donc, et la « table ronde » ? « N'exagérons pas, s'écrit-il, en 1981 on parlait aussi renouveau, puis d'entente... la situation est dramatique. Que faire ? Légaliser le pluralisme social, admettre la création d'associations, de clubs ? »

Tout changer

Ainsi, lorsqu'on demande au directeur du Centre gouvernemental d'étude de l'opinion publique, le colonel Stanislaw Kwiatkowski, de décrire le moral actuel de la population, il répond sans ambages : « Mieux vaut ne pas le demander. Ce n'est même pas la peine de faire des enquêtes, il suffit de parler à n'importe qui pour être fixé. »

Dans un entretien publié lundi matin par l'hebdomadaire du parti *Polityka*, le colonel Kwiatkowski explique que « le moral des Polonais a chuté dans des profondeurs jamais enregistrées » par son organisme, lorsqu'ils ont compris il y a un an que le pouvoir allait procéder à de nouvelles hausses de prix : « Les gens ont alors plongé dans un état psychologique. On pouvait voir que nous avions atteint un seuil critique », a-t-il ajouté.

La crise, à laquelle les autorités préfèrent trouver des origines économiques, allait alors rapidement se déplacer sur le terrain politique, avec la sévère défaite du pouvoir au référendum de novembre 1987. Quelques mois plus tard, en février, l'institut de sondage du colonel Kwiatkowski fournissait de nouveaux chiffres inquiétants : 45 % des gens se déclaraient en faveur du système socialiste, contre 63 % en 1987. Pour Aleksander Hall, intellectuel d'opposition, « le pouvoir traverse une crise d'identité idéologique parce qu'il réalise l'inefficacité fondamentale de son mode de gestion traditionnelle ».

Quelques mois plus tard, en avril-mai, la crise dégénérait en explosion avec des grèves dans plusieurs grandes entreprises de Pologne. En vain l'opposition avait appelé à un « pacte anticrise ». Aujourd'hui, après une seconde vague de grèves en août qui ont amené les autorités à entamer des négociations avec les dirigeants de Solidarité, les sondages gouvernementaux font état au mieux d'un profond scepticisme, au pis d'une grande indifférence des gens à l'égard de la « table ronde »-pouvoir-opposition, dont la télévision leur rebat publiquement les oreilles, alors que le pouvoir fait tout pour en retarder l'ouverture une fois la pression des grèves écartée.

« Le type de table qui intéresse les Polonais, c'est une table chargée de victuailles, assure le colonel Kwiatkowski, peu importe qu'elle soit ronde ou carrée. » Et l'on attend fatiguement, en cas d'échec, la prochaine vague de grèves qui promettront d'être plus dures que les secondes, elles-mêmes plus dures que les premières.

Dans un contexte aussi sombre, le mot « miracle » revient souvent. « Il semble que tout le monde attende un miracle économique », relève un journaliste proche du pouvoir. « En Pologne, quel qu'un a cru au miracle, écrit pour sa part le magazine *Tygodnik Kultury*, un miracle par lequel on pourrait ignorer les principes marxistes et changer les choses en touchant un peu à la base économique, mais en gardant le sommet intact. »

Pour cet hebdomadaire officiel, « il faut tout changer en Pologne ».

IRLANDE DU NORD : règlement de comptes entre protestants

Le « collecteur de fonds » de l'UDA a été assassiné

LONDRES
de notre correspondant

Le « collecteur de fonds » de la principale organisation paramilitaire protestante a été tué samedi 15 octobre à Belfast par des gens de son propre bord. M. James Craig se trouvait dans un pub de l'est de la ville lorsque deux hommes masqués ont fait irruption, ordonné aux autres consommateurs de se coucher et ouvert le feu sur lui. Il appartenait à l'Ulster Defence Association (UDA) et son assassinat a été revendiqué dimanche par l'aile militaire clandestine de cette organisation.

J. Craig était considéré par la police comme le chef du réseau de racket qui alimente l'UDA, mais ses victimes refusaient de témoigner devant la justice par peur des représailles. Cinq entrepreneurs de travaux publics avaient accepté, lors d'un procès en 1985, de démentir ses activités à condition que leur identité ne soit pas révélée. Le tribunal, jugeant le procédé inacceptable, avait acquitté J. Craig.

J. Craig pratiquait l'extorsion de fonds à une très large échelle dans la communauté protestante. Ses méthodes étaient comparables à celles de la Mafia. Selon *l'Independent*, il avait rançonné pour la seule année 1984 quelque soixante-douze entreprises dans toute la province. Il gardait pour lui-même la plus grande partie des sommes recueillies et menait grand train.

J. Craig avait commencé sa carrière dans les années 50 comme un simple délinquant de droit commun. Il était en prison lorsque furent incarcérés les premiers activistes protestants au début des années 70. Il devint leur protecteur face aux autorités pénitentiaires et entra ainsi à l'UDA. A la prison de Maze, il avait noué des contacts avec des détenus appartenant à l'IRA. Il avait maintenu ces liens et selon la rumeur publique, il partageait avec les « collecteurs de fonds » de l'IRA les zones de la ville.

Cette « coopération » allait peut-être plus loin. Plusieurs dirigeants paramilitaires protestants, qui s'opposaient à J. Craig ou contestaient ses méthodes, ont été assassinés ces dernières années par l'IRA, dans des conditions qui laissent penser que leur emploi du temps avait été fourni « de l'intérieur » aux tueurs. Cela a été le cas apparemment du vice-président de l'UDA, John McMichael, tué en décembre 1987 par l'explosion d'une bombe sous sa voiture.

Les activistes paramilitaires protestants connaissent depuis plusieurs mois une véritable « guerre des gangs » due à des contestations concernant le partage des fonds tirés du racket. Au cours du règlement de comptes de samedi, un consommateur âgé de soixante-dix ans, qui semble étranger à toute l'affaire, a été tué et quatre autres personnes ont été blessées.

DOMINIQUE D'HOMBRES.

ESPAGNE

Deux morts dans deux attentats au Pays basque

MADRID
de notre correspondant

Un garde civil a été tué et six autres blessés dimanche soir 16 octobre dans un attentat à l'explosif à Pampelune (nord de l'Espagne). La victime conduisait un véhicule blindé de la garde civile qui a été atteint de plein fouet par l'explosion d'une voiture piégée, dans un quartier de la ville très fréquenté. La police a attribué cet attentat, qui a

détruit quatorze voitures stationnées dans la zone, à l'organisation indépendantiste basque ETA-militaire.

Mais les attentats de l'ETA ne frappent pas seulement la police nationale et la garde civile. Dans la nuit de samedi à dimanche un membre de la Ertzaintza, la police autonome basque, a été tué par l'explosion d'une bombe, près de Legazpia, à trente kilomètres au sud de Saint-Sébastien.

L'attentat s'est produit vers 4 heures du matin, après qu'une association routière eut reçu un appel téléphonique d'une personne se réclamant de l'ETA et affirmant que plusieurs charges explosives avaient été placées le long de la voie ferrée. Une patrouille de la Ertzaintza se rendit alors sur les lieux. L'un de ses membres, Jose Juan Pacheco, âgé de vingt-six ans, a été tué sur le coup en manipulant l'une des bombes, tandis que trois de ses compagnons étaient légèrement blessés.

C'est la troisième fois que l'ETA assassine un membre de la Ertzaintza, dont les séparatistes basques ont toujours refusé de reconnaître la légitimité. En mars 1985, le principal dirigeant de la police autonome, le lieutenant-colonel Carlos Diaz Arcocha, d'origine militaire, était assassiné par l'organisation indépendantiste, et, en novembre 1986, l'un des principaux responsables, M. Genaro Garcia Andoain, était tué dans un affrontement avec un commando de l'ETA lors d'une opération visant à libérer un industriel enlevé par les séparatistes.

Th. M.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

M. Vorontsov à Kaboul

Arrivé à Kaboul, samedi 16 octobre, soit quarante-huit heures seulement après sa nomination, le nouvel ambassadeur soviétique, M. Yul Vorontsov, qui demeure premier vice-ministre des affaires étrangères, a présenté dès dimanche ses lettres de créances au président Najibullah. A cette occasion, il a réaffirmé que Moscou continuerait d'aider Kaboul et n'épargnerait aucun effort pour ramener la paix en Afghanistan. L'arrivée de M. Vorontsov est intervenue à l'après-midi d'une importante réunion à Kaboul du PDPA, le PC afghan.

D'autre part, Radio-Kaboul a affirmé, dimanche, que quatre étrangers — deux conseillers pakistais et deux américains — avaient été tués dans la région de Gerdex (est du pays), alors qu'ils se trouvaient en compagnie de résistants. Islamabad et Washington ont toujours démenti la présence de conseillers auprès de la résistance en territoire afghan. — (AFP, Reuters.)

● Prise d'une garnison de l'armée. — Les moudjahidins se sont emparés, le 4 octobre, de la garnison de l'armée afghane de Beharak (nord de l'Afghanistan), faisant plus de sept cents prisonniers et récupérant un important stock d'armes et de véhicules blindés, vient-on d'apprendre auprès des moudjahidins du Jamiat islami (fondamentaliste modéré).

Philippines

Signature de l'accord sur les bases américaines

Manille. — Les Philippines et les Etats-Unis devaient signer, lundi 17 octobre, à Washington l'accord permettant aux Etats-Unis d'utiliser jusqu'en 1991 leurs deux bases militaires aux Philippines, a annoncé dimanche la présidente Corazon Aquino. La conclusion de cet accord ouvre à présent la voie à des négociations cruciales pour les Etats-Unis, qui consacreront le maintien ou non des bases de Clark et de Subic-Bay, les plus grandes bases américaines en Asie, au-delà de cette date, à laquelle expirera le bail conclu en 1947.

M^{me} Aquino a indiqué que les termes précis de l'accord seraient rendus publics après la signature par M. Raul Manglapus, ministre philippin des affaires étrangères, et le secrétaire d'Etat George Shultz.

Le *New York Times* a rapporté que les Etats-Unis se seraient engagés à verser 481 millions de dollars en aide économique et militaire pour chacune des deux années — 1990 et 1991 — du bail restant à courir. Des responsables philippins avaient cependant affirmé, la semaine dernière, que cette somme ne représenterait qu'une partie des demandes formulées de Manille, qui portent aussi notamment sur l'allègement de la dette et l'approvisionnement des bases par des produits philippins. — (AFP.)

du 1^{er} au 31 octobre

voiture 205 GTI,
voiture 309 GTI

en livraison immédiate
avec l'intérieur en CUIR
GRATUIT

Venez, c'est une affaire.



MINITEL
3415 NEUBAUER

NEUBAUER

PEUGEOT

4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

Diplomatie

Le président israélien, M. Haim Herzog, en visite officielle à Paris

Le président israélien, M. Haim Herzog, était attendu, lundi après-midi 17 octobre, à Paris, pour une visite officielle de cinq jours en France. Ce voyage, qui revêt un « aspect symbolique, devrait marquer l'antité de la France pour Israël en dehors des contingences locales », indique-t-on dans une note française. Effectuée à l'invitation de M. Mitterrand et en réponse à la visite faite en mars 1982 par le chef de l'Etat français, celle de M. Herzog intervient deux semaines avant les élections législatives israéliennes.

Le président israélien devait avoir, dans la soirée de lundi, un entretien avec M. Mitterrand, suivi d'un dîner officiel à l'Elysée. Mardi, M. Herzog déposera une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe, puis se rendra à l'Hôtel de Ville, où il sera reçu par le maire, M. Jacques Chirac. Il s'entretiendra ensuite avec M. Michel Rocard, au palais Marigny, où il réside, avant de gagner le Quai d'Orsay pour un déjeuner offert en son honneur par le ministre israélien. Dans l'après-midi, il recevra en audience M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, et visitera le Musée d'Orsay, avant de se rendre à

l'Assemblée nationale pour un entretien, suivi d'un dîner officiel, avec M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale.

Mercredi, M. Herzog, ancien officier britannique durant la deuxième guerre mondiale, se rendra à Cascais (Calvados) pour une cérémonie de dépôt de gerbe devant la plaque commémorant le débarquement du 147^e régiment du Yeomen de l'Essex, les Asseltes. Dans l'après-midi, M. Herzog, petit-fils de l'ancien grand rabbin de Paris et fils de l'ancien grand rabbin ashkénaze d'Israël, assistera à un service à la synagogue de la Victoire, avant de se rendre au Sénat pour un entretien suivi d'un dîner officiel avec le président du Sénat, M. Alain Poper.

Judi, M. Herzog assistera à une cérémonie au mémorial du Martyr juif Inconnu et visitera la pyramide de Grand-Louvre et la crypte archéologique. Il donnera dans la soirée une grande réception à l'Hôtel Marigny, avant d'assister à une réception offerte par la communauté juive de France.

Le président israélien quittera Paris vendredi matin.

M. André Gadaud a été nommé chef du protocole

M. André Gadaud, consul général de France à New-York, a été nommé chef de protocole au remplacement de M. Henri Benoît de Coigny, récemment nommé ambassadeur à Madrid, a annoncé, samedi 15 octobre, le *Journal officiel*.

[M. André Gadaud, né en 1937, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a été en poste comme deuxième secrétaire à Washington (1968-1971). Il a été conseiller technique auprès du ministre de l'Éducation nationale (1973-1974), puis de nouveau à Washington comme conseiller culturel (1975-1978). Il a été ensuite, à l'administration centrale, sous-directeur aux relations culturelles, scientifiques et techniques (1980-1982), puis chargé de mission auprès du chef du service d'information et de presse (1980-1982). Il était consul général à New-York depuis juillet 1984.]

● RDA : le président du Congrès juif mondial à Berlin-Est. — Le président du Congrès juif mondial (CJM), M. Edgar M. Bronfman, est arrivé dimanche 16 octobre à Berlin-Est à l'invitation du ministre est-allemand des affaires étrangères, M. Oskar Fischer. C'est la première visite d'un dirigeant d'une organisation juive internationale en RDA.

سكوا من الأصل

Europe

URSS : fin de la visite de M. De Mita à Moscou

L'Italie joue la « perestroïka »

Le premier ministre italien, M. De Mita, a regagné Rome, le dimanche 16 octobre, à l'issue d'une visite à Moscou qui a été l'occasion d'un spectaculaire « show » italien dans la capitale soviétique. MM. Mikhaïl Gorbatchev et De Mita ne se sont pas quittés pendant trois jours, inaugurant ensemble, samedi, l'exposition Italia 2000, qui présente aux Moscovites les réalisations de pointe de l'industrie italienne. Vendredi, MM. Gorbatchev et De Mita avaient eu près de quatre heures et demie d'entretiens, en tête à tête et en séance plénière, avant de signer trois accords économiques et scientifiques.

Les Italiens ne sont pas les seuls en ce moment à se pencher au chevet de la « perestroïka ». La RFA avait annoncé, la semaine dernière, qu'elle allait signer, le lundi 17 octobre, un accord de crédit portant sur 3 milliards de deu-

schmarks (plus de 10 milliards de francs), le plus important jamais accordé par des banques occidentales (le Monde du 12 octobre). Cette ligne de crédit très classique, orchestrée par la Deutsche-Bank, n'est pas accompagnée de garanties publiques.

Ce sera, en revanche, le cas du prêt que les banques britanniques mettent actuellement au point avec Pappini de l'organisme de crédit à l'exportation ECGD. Il pourrait s'agir d'un prêt de plus de 1 milliard de livres (près de 11 milliards de francs). Le record européen sera-t-il ainsi battu ? Alors que se multiplient les visites officielles à Moscou, cette avalanche de prêts devrait permettre à l'URSS de mieux définir un programme de modernisation de son industrie par approvisionnement de biens d'équipements occidentaux.

ROME de notre correspondant

Rafonés les Américains et les Japonais ! Ecrasés depuis longtemps les Français et les Anglais ! En 1987, avec plus de trente-cinq milliards de francs d'échanges bilatéraux, l'Italie se sera hissée au troisième rang des partenaires économiques occidentaux de l'Union soviétique. Derrière l'Allemagne fédérale et la Finlande, mais ce n'est pas fini. L'année en cours et celles qui suivent devraient être meilleures encore.

L'Italie, qui a toujours su, même aux pires moments, se ménager d'excellentes ouvertures vers l'Est, a été l'une des puissances occidentales les plus rapides à saisir non seulement l'intérêt politique mais aussi toutes les promesses économiques recelées par la « perestroïka ». D'où

le spectaculaire carrousel transalpin, intitulé « Italia 2000 », organisé du 14 au 25 octobre sur les rives de la Moskova. Etaient présents dans la capitale soviétique, et pour quatre jours consécutifs, sept ministres dont le premier d'entre eux M. Cirino De Mita, les plus grands noms du « business » italien (Agnelli, de Benedetti, Gardini, Berlusconi, etc.), du secteur privé comme du secteur public, (ENI, IRI), des scientifiques de haut rang et de toutes spécialités, deux Prix Nobel, etc.

Mode et technologies

Comme nous disait M. Renato Ruggiero, ministre du commerce extérieur, il s'agit bien de « la plus grande opération d'image et de relations publiques jamais tentée en URSS par l'Italie et peut-être

même par un pays européen ». M. Mikhaïl Gorbatchev ne prétend pas vouloir privilégier les liens « avec le continent dont l'URSS est partie intégrante ». Rome l'a pris au mot et a invité les Moscovites à venir voir sur 20 000 mètres carrés d'exposition un panorama complet de ce que l'Italie moderne peut offrir à des affaires de consommation.

De la mode bien sûr — M. De Mita a été prié de changer d'atours le plus souvent possible, mais aussi, « mais surtout », insiste M. Ruggiero, des technologies d'avant-garde parfaitement adaptées à ce dont ils ont besoin ». Et à ce qu'ils peuvent s'offrir évidemment.

Six cent quatre-vingt millions d'ECU (4,7 milliards de francs), ce n'est pas encore le véritable « plan Marshall » recommandé par M. De Benedetti pour l'Europe de l'Est, mais le montant de la ligne de crédits ouverte spécialement par Rome aux potentiels acheteurs soviétiques. Ce crédit, le plus important accordé par l'Italie à Moscou depuis 1979 correspond aux commandes que les industriels italiens espèrent remporter pour les mois qui viennent. Certes, l'ampleur des encouragements au premier septembre 1988 par la SACE — la COFACE italienne — se montant à environ 7 milliards de francs, l'URSS représente donc déjà le sixième « risque » italien dans le monde, derrière, entre autres, l'Algérie, la Pologne ou le Brésil. Mais tant pis, un marché potentiel de 290 millions d'individus « perestroïkés », cela ne se dédaigne pas et ici on fait apparemment grand crédit à M. Mikhaïl Gorbatchev.

Il faut dire aussi que d'un point de vue purement économique il y a de la marge puisque, malgré la chute des cours des hydrocarbures, qui constituent l'essentiel des ventes soviétiques à l'Italie, celle-ci exporte encore moins qu'elle n'achète à Moscou : quatre milliards de francs de déséquilibre l'an dernier et près de quarante milliards en 1985.

« Nous n'allons pas là-bas signer spécifiquement des contrats », disait plaisamment le ministre du commerce extérieur avant de partir. On peut se demander si MM. Agnelli, De Benedetti, Gardini et les autres qui ont tous des projets concrets en tête et même pour certains en très bonne voie, étaient du même avis... PATRICE CLAUDE.

Fin de la grève des Arméniens à Stepanakert

Les Arméniens de Stepanakert, chef-lieu du Haut-Karabakh, ont mis fin à la grève qu'ils observaient depuis un mois et demi, et-on appris à Erevan, la capitale de l'Arménie.

Dans un télégramme adressé à M. Mikhaïl Gorbatchev, ils affirment avoir décidé la fin de leur mouvement après la mise à l'écart du Kremlin de dirigeants « vieillards de la stagnation » et à la suite de l'arrivée sur place, fin septembre, de la commission spéciale du Parlement de l'URSS chargée de faire des propositions pour leur région.

Par ailleurs, huit Azéris doivent comparaître mardi 18 octobre devant la Cour suprême à Moscou pour répondre d'actes commis au cours des affrontements inter-ethniques de février dernier à Soumgaït (Azerbaïdjan), qui avaient fait officiellement trente-deux morts, a annoncé dimanche à l'AFP un journaliste arménien, M. Kuren Nagapetian.

Cinq de ces Azéris seraient accusés de meurtre, et trois de vandalisme et de pillage, a indiqué M. Nagapetian. C'est la première fois que la plus haute instance du pays aura à se prononcer sur les conflits inter-ethniques qui opposent les populations arménienne et azérbaidjanaise. D'autres cas liés au massacre de Soumgaït ont été jugés par un tribunal de la ville. Une centaine de personnes, des Azéris pour la plupart, ont été inculpées pour violence, et vingt-cinq ont déjà été condamnées. Les Arméniens avaient réclamé que les affaires liées au pogrom de Soumgaït soient jugées par la Cour suprême. — (AFP, Reuters.)

YOUGOSLAVIE

L'équilibre menacé

(Suite de la première page.)

Le mois dernier, deux autres des quatorze membres de la direction collégiale, le Slovène Frano Setina et le représentant de la Voïvodine, Bosko Krunic, s'étaient déjà retirés. Par ailleurs, au cours de sa réunion, le comité central doit examiner les cas d'une soixantaine de ses membres plus ou moins haut placés, qui ont été critiqués publiquement lors des réunions et manifestations de masse de ces derniers temps.

Sur fond de tensions ethniques et de crise économique — l'inflation est supérieure à 200 %, le chômage frappe 15 % de la main-d'œuvre, la dette extérieure est de plus de 20 milliards de dollars — ce plénum suscite un intérêt considérable dans toutes les couches de la population et beaucoup demandent que les débats soient retransmis intégralement en direct à la télévision. « Nous ne voulons pas de mesures exceptionnelles mais des hommes exceptionnels ! » a déclaré le président de l'Organisation de la jeunesse de la Yougoslavie. « Le pays ne peut plus être dirigé par ceux qui n'ont jamais écouté Beethoven, qui n'ont pas lu les auteurs classiques et qui ne parlent aucune des grandes langues mondiales ! »

Dans un long commentaire sur la situation politique, l'agence de presse Tanjug s'insurgeait, dimanche 16 octobre, contre les « plus hautes fonctionnaires » des six

Républiques de la fédération qui « ont stoppé notre développement économique ». L'agence estime que ce comité central est « la dernière chance pour se débarrasser de gens qui, par leur comportement, ne peuvent que susciter le doute pour l'avenir du pays ». « Il est inconcevable, conclut Tanjug, que quarante-trois ans après la guerre et à l'aube du vingt et unième siècle, les Yougoslaves fassent la queue le matin pour le pain. »

Le rôle de Tito

Le leader du Parti serbe, M. Slobodan Milosevic, sera sans aucun doute le personnage central du plénum. Considéré comme l'instigateur des meetings de solidarité avec les Serbes et les Monténégrins du Kosovo, qui ont rassemblé au total près de trois millions de personnes depuis le début de juillet, il veut redonner à la Serbie le contrôle de ses deux provinces autonomes, le Kosovo et la Voïvodine. Sa politique a renoué ces derniers temps une opposition croissante dans d'autres Républiques, notamment la Croatie et la Slovinie, qui craignent de voir la Serbie prendre une part prépondérante dans les affaires de la fédération. Face aux ambitions de M. Milosevic, les Slovènes, en particulier, préconisent un socialisme plus souple et plus libéral, en politique et économique.

La tension était montée d'un cran, la semaine dernière, lors de la réunion de la direction collégiale de la Ligue fédérale des communistes. Le président en exercice, M. Suvar, avait accusé la direction serbe et M. Milosevic de ne pas avoir condamné la pétition d'un groupe d'intellectuels qui avaient réclamé, au mois de juillet, le « réexamen du rôle historique de Tito » (le Monde du 2 juillet) accusant l'ancien chef de l'Etat d'être à l'origine des principaux déboires actuels de la Yougoslavie. Pour M. Suvar, ce document était un « assaut du nationalisme serbe » et un « complot » contre Tito (qui était d'origine croate).

Il reprochait aux autorités de Serbie de n'avoir pris aucune mesure contre ses signataires. La Ligue de Serbie avait répliqué en dénonçant les « calomnies perfides » de M. Suvar et réclamé sa démission.

A la veille du plénum, l'armée, très discrète jusqu'à présent, a estimé à son tour devoir faire entendre sa voix. Le général Simon Bincic, vice-ministre de la défense, a fait part de l'inquiétude des militaires devant l'affrontement actuel au sein des instances dirigeantes. Il a qualifié d'« absurde » le désir de certains et la crainte d'autres de voir l'armée prendre les choses en main dans le pays. »

PAUL YANKOVITCH.

Slobodan Milosevic : l'homme fort de la Serbie

BELGRADE de notre correspondant

Homme de la jeune génération de l'après-Tito (il est né en 1941), Slobodan Milosevic est l'étoile montante de la vie politique yougoslave. Du en 1987 à la tête de la Ligue des communistes de Serbie, il s'est affirmé rapidement dans sa république et est devenu aujourd'hui le seul dirigeant loué ou contesté quotidiennement dans les autres régions du pays.

Bon orateur, il prône dans ses interventions publiques une démocratie « efficace et responsable », avec un vocabulaire expurgé de slogans usés, de formules de marxisme primitif, dont le public est saturé. Par ses prises de position et son dynamisme, il dérange toute une classe politique horrifiée par les idées sortant du « cache-pétrole » habituel. Serbe de nationalité, il est en même temps profondément Yougoslave. Il parle toujours de « la Serbie et de la Yougoslavie », qui sont pour lui inséparables. Il invite ceux qui l'accusent de « nationalisme » à lui signaler les cas de personnes qui sont victimes de discriminations en Serbie parce qu'elles ne sont pas de nationalité serbe.

L'attention de Milosevic est concentrée sur la situation au Kosovo, la position de la Serbie, trop faible à ses yeux dans la Fédération yougoslave, et les problèmes économiques. Il est indigné par la lenteur et les hésitations du pouvoir fédéral à juguler les « séparatistes » albanais au Kosovo et à appliquer dans la région le programme yougoslave



adopté voici un an et conçu en premier lieu pour interrompre les départs des Serbes et des Monténégrins de leur patrie ancestrale. On le suspecte d'attiser le mécontentement au cours des « meetings de solidarité avec les Serbes et les Monténégrins du Kosovo », qui mobilisent des centaines de milliers de personnes. Pour lui, ces rassemblements de masse, d'une ampleur jamais vue, sont l'œuvre des « victimes de la violence et nous ne leur dirons pas de se taire. Les gens ont le droit de se rassembler et de protester si l'Etat fonctionne mal ou ne fonctionne pas du tout. C'est la règle du jeu, même dans les démocraties bourgeoises que nous considérons souvent, à tort, comme une forme de démocratie inférieure et seulement formelle ».

Slobodan Milosevic est un adversaire résolu des séances à huis clos des plus hautes instances de l'Etat et du parti. Engagé personnellement dans le débat actuel sur la révision de la Constitution de 1974, trop centralisée pour les uns, insuffisamment pour les autres, il condamne avec détermination ce document qui empêche le gouvernement de la Serbie d'exercer son autorité sur la totalité de son territoire.

Largement soutenu par l'opinion publique serbe, Slobodan Milosevic ne fera aucune concession dans cette affaire, fit-ce au prix des « ossements et des affrontements les plus graves ». Et si la Serbie n'est pas entendue, dit-il, elle ne pourra recouvrer sa stabilité intérieure, avec tout ce que cela comporte de danger pour l'unité de la Fédération.

Dès son arrivée au pouvoir, Slobodan Milosevic s'est attelé au travail de recensement économique. Son programme est simple : une économie de marché, avec toutes ses implications ; une embauche importante de cadres scientifiques par les entreprises ; une ouverture plus grande vers l'étranger pour élargir la participation de la Yougoslavie à la division internationale du travail. Ces idées sont proches du plan de stabilisation du gouvernement fédéral. Ancien directeur d'un important établissement financier, Slobodan Milosevic est marié et père de deux enfants. Son épouse est professeur de sociologie à l'université de Belgrade. Il fut l'un des fondateurs de la Banque franco-yougoslave à Paris. P. Y.

Les exploits du mineur Stakhanov étaient truqués...

Une nouvelle statue de la période stalinienne vient d'être déboulonnée : Alexei Stakhanov, le mineur ukrainien dont le nom était devenu le symbole des miracles de la productivité socialiste, avait triché, a révélé, samedi 15 octobre à Moscou la Komsomolskaïa Pravda, organe des jeunes communistes. En fait, Stakhanov n'était pas seul pour battre ses records, il était aidé secrètement par deux assistants, Borisenko et Chigolev. C'est le secrétaire local du parti, Konstantin Petrov, qui en avait décidé ainsi, avertissant les mineurs qui d'habitude la vérité qu'ils seraient considérés comme « les plus dangereux ennemis », écrit le journal.

L'auteur de l'article, l'ingénieur Fodorov, ajoute que le stakhanovisme fut à l'origine d'une augmentation des accidents miniers dans les années 30 et de nouvelles persécutions des autorités contre les « saboteurs » et les « ennemis ».

C'est dans la nuit du 30 au 31 août 1935 que Stakhanov, un ancien berger de vingt-neuf ans, avait battu un premier « record » en extrayant 105 tonnes de charbon en un peu moins de six heures, soit quinze fois mieux que la norme et quatre fois plus que la production d'un mineur britannique. Le 19 septembre, il se surpassait encore en extrayant 227 tonnes de charbon dans le même temps... En novembre se tenait au Kremlin, en présence de Staline, une première conférence de trois mille stakhanovistes, et le mouvement devait devenir per-

dent cinquante ans le symbole de l'« émulation socialiste ». Décoré — une nouvelle fois — de l'ordre de Lénine en 1970, Stakhanov est mort entouré d'honneurs, en 1977, à l'âge de soixante-douze ans. Une ville d'Ukraine porte son nom.

Une révélation embarrassante pour M. Gorbatchev

Le déboulonnage du premier mineur soviétique est quelque peu embarrassant pour M. Gorbatchev lui-même. Quelques mois après être devenu secrétaire général du parti, le 20 septembre 1985, ce dernier avait célébré le cinquantième anniversaire du mouvement par une rencontre au Kremlin avec « les vétérans du mouvement stakhanoviste ». Un mouvement qui était, avait dit M. Gorbatchev, le « symbole de l'initiative, du combat du nouveau contre l'ancien », et qui avait « révélé la bascule morale de l'homme de la nouvelle société » (voir le Vie du parti, n° 19 de 1985).

Le chef du parti avait aussi rendu un hommage particulier à Konstantin Petrov, l'auteur de la manipulation dénoncée aujourd'hui. Mieux encore, le même Petrov avait eu l'honneur de prendre la parole au vingt-septième congrès du parti, en février 1986, et avait quasiment insulté les cinéastes et les artistes pour ne pas assez exalter les exploits passés et actuels des stakhanovistes... M. T.

Selon un ancien espion soviétique

Les dirigeants de Moscou s'attendaient à une guerre à l'automne 1983

Londres (AFP) — Les dirigeants soviétiques ont failli déclencher la guerre atomique à l'automne 1983, croyant que l'Occident s'appretait à lancer une attaque nucléaire surprise contre l'URSS, révèle un transfuge du KGB (sécurité d'Etat soviétique), le colonel Oleg Gordievski.

Dans un livre écrit par Gordon Brook-Shepherd et dont l'hébdomadaire The Sunday Telegraph a publié dimanche 16 octobre des extraits, le colonel Gordievski l'agent soviétique le plus important jamais passé à l'ouest, selon le journal — affirme que le Kremlin a envoyé un message urgent à tous les agents du KGB à l'étranger, leur enjoignant de repérer tout signe indiquant que l'Occident allait recourir à la force nucléaire.

Ainsi, les espions infiltrés en Grande-Bretagne devaient noter si Mrs Thatcher se rendait plus souvent que d'habitude au palais de Buckingham, surveiller les bâtiments ministériels et les ambassades, recenser l'éventuel stockage

de nourriture, la mise en place de banques de sang, ou tout autre mesure de défense civile laissant entrevoir des préparatifs de guerre. Ces agents devaient faire leurs rapports tous les quinze jours, mais ils avaient pour ordre d'envoyer des télégrammes « flashes » en cas d'information de première urgence, ajoute le colonel soviétique.

Cette tension, qui faisait suite à la destruction du Boeing sud-coréen par la chasse soviétique au-dessus de Sakhaline, a atteint son paroxysme au moment des manœuvres secrètes de l'OTAN « Able Archer » du 2 au 11 novembre 1983, tandis que le numéro un de l'époque, M. Iouri Andropov, agonisait et que les dirigeants soviétiques étaient gagnés par la panique, indique le livre.

Recruté en 1974 par des agents britanniques à Copenhague, le colonel Gordievski, âgé de cinquante ans, a travaillé pendant plus de dix ans comme agent double, avant que les services secrets britanniques ne le fassent disparaître de Moscou en 1985.

Dictionnaire de la Préhistoire

André Leroi-Gourhan

Les lieux, les monuments, les êtres, les matériaux, les périodes, les objets de la mort et de la vie : tous les schèmes constitutifs de l'humanité sont ici rassemblés.

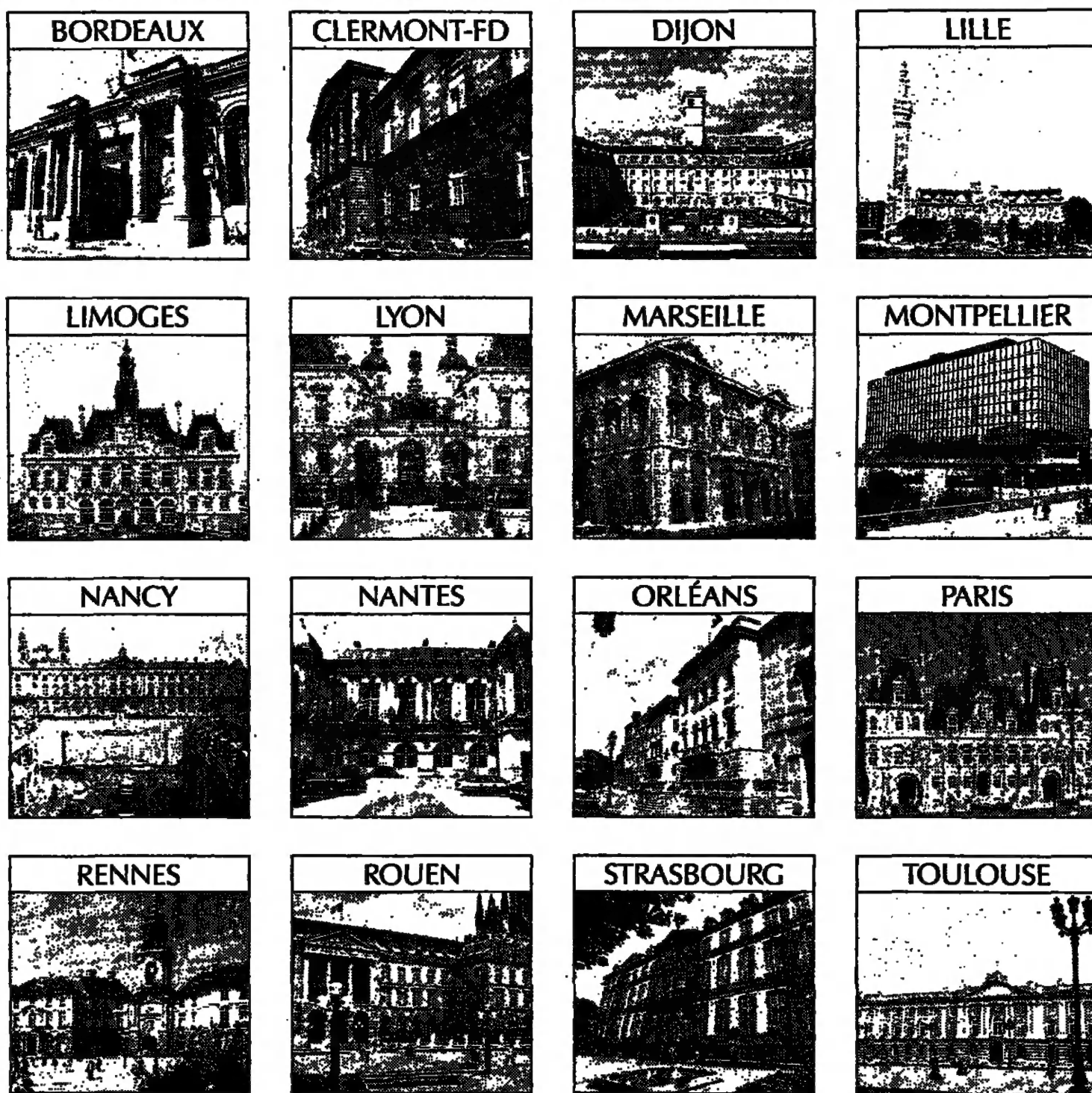
Collection « Grand Dictionnaire »
volume relié 160 pages, sans pages
Illustré - 122 pages, 1000
Illustrations et cartes - 69 F



LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

FUTURS RETRAITÉS POUR VOTRE INFORMATION

LES CAISSES DE RETRAITE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET
MESSIEURS LES MAIRES DES VILLES DE



VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS DU 18 AU 21 OCTOBRE

Depuis plusieurs années, en se rendant dans les entreprises et les mairies, les caisses de retraite de la Sécurité Sociale vont au-devant de leurs assurés. Elles le font grâce à la collaboration active de leurs partenaires : les élus locaux et les responsables des entreprises.

Grâce à une démarche informatique performante, des spécialistes fournissent aux assurés de 55 ans et plus la reconstitution de leur carrière et l'évaluation de leur future retraite.

Avec l'aide de leurs partenaires, comme dans les 16 grandes villes ci-dessus, les caisses de retraite de la Sécurité Sociale remplissent leur mission de service public.

LA RETRAITE
DES SALAIRES
SÉCURITÉ SOCIALE

Asie

CHINE : M. Deng Xiaoping se fâche contre les spéculateurs

Quand la corruption atteint les marches du pouvoir

PÉKIN de notre correspondant

M. Deng Xiaoping pouvait difficilement se faire mieux comprendre sur l'urgence qu'il y avait à agir. C'est, entre autres, sur un groupe économique lié à sa propre famille qu'est tombé, fin septembre, le couperet d'une nouvelle offensive destinée à combattre une corruption qui, de rampante, devient galopante.

M. Deng avait ordonné au début du mois de septembre que huit des corporations d'Etat qui symbolisent ce « capitalisme rouge » spécifiques de l'ère post-maoïste soient privées de leurs privilèges fiscaux et, sinon démantelées, du moins ramenées à des proportions plus discrètes dans leurs opérations à l'étranger, en particulier à Hongkong. Parmi ces groupes qui commencent à adopter un profil particulièrement voyant, figurent la Kang Hua Development Corporation, une firme d'investissements étroitement associée au Fonds d'assistance aux handicapés de Chine. Le *Quotidien du peuple* a annoncé, samedi 15 octobre, la liquidation de cette société.

Toute l'histoire de la révolution culturelle a resurgi dans cette affaire de gros sous : le fonds en question était dirigé par M. Deng Xiaoping, lui-même handicapé complet des jambes après avoir été défiguré par les Gardes rouges pour le crime d'être le fils de M. Deng Xiaoping, l'ennemi juré de Mao Zedong.

La Kang Hua avait versé l'an dernier, croit-on savoir, la bagatelle de 8,5 millions de francs au Fonds de M. Deng et se serait appêtée à doubler cette contribution annuelle — synonyme d'abattement fiscal — afin de pouvoir continuer à entretenir à l'étranger, en particulier à

Hongkong, une kyrielle de bureaux de représentation servant plus ou moins de paravents à des affaires dont le produit échappe à Pékin. Si l'on ajoute à ces activités la création de sociétés à capitaux mixtes et des opérations s'apparentant à de la spéculation sur le marché international des matières premières, c'était beaucoup pour une firme qui est censée ne s'occuper que du marché intérieur chinois.

A Pékin, Canton et Hongkong, les porte-parole de la firme en question et des autres intérêts chinois concernés — tous soupçonnés de telles pratiques illégales — avaient tenté de minimiser les dégâts, assurant que la « restructuration » en cours n'affecterait nullement leurs activités extérieures. Les journaux de la République populaire aussi démentent d'autres affaires de corruption et de prévarication, et l'on assiste depuis la mi-septembre à un véritable bombardement de règlements anticorruption, tous plus urgents et impérieux les uns que les autres.

Que ce soit dans les énormes affaires traitées à Hongkong ou dans d'autres, plus modestes, levées en Chine même, il n'est question que de « guanxi » (relations) remontant très haut dans l'administration et le parti et passant, de préférence, par

la progéniture des cadres les mieux placés. Il est possible que cette campagne s'épuise comme les précédentes, qui n'ont jamais réussi qu'à calmer provisoirement — en faisant quelques exemples — les ardeurs les plus vives des spéculateurs, pour la simple raison que l'appareil d'Etat et le PC y sont compromis à tous les échelons. Mais le fait que M. Deng se soit ainsi personnellement impliqué indique l'inquiétude ressentie en haut lieu devant l'impopularité croissante de ces pratiques en période de difficultés économiques : c'est l'ensemble de la direction chinoise qui se sent menacé par la grogne populaire.

M. Deng, considéré longtemps comme l'archétype confucéen du fonctionnaire honnête, ne pouvait souffrir de voir son image affectée de la sorte. Le paradoxe est qu'il a dit, en l'occurrence, tenir compte de la confidentialité par un de ses critiques les plus en vue, l'astrophysicien Fang Lizhi, dissident exclu du parti en 1987 pour « libéralisme bourgeois ».



M. Deng, considéré longtemps comme l'archétype confucéen du fonctionnaire honnête, ne pouvait souffrir de voir son image affectée de la sorte. Le paradoxe est qu'il a dit, en l'occurrence, tenir compte de la confidentialité par un de ses critiques les plus en vue, l'astrophysicien Fang Lizhi, dissident exclu du parti en 1987 pour « libéralisme bourgeois ».

disant la menace d'un procès. Réponse indirecte de M. Fang, de retour à Pékin, par l'intermédiaire de la presse étrangère : Chiche ! L'astrophysicien n'a toujours pas digéré certaines des accusations — calomnieuses, dit-il — formulées à son égard lors de sa disgrâce, et a promis, s'il était traité en justice, d'exprimer ses propres opinions publiquement.

Le plus extraordinaire est le caractère public qu'a fini par prendre cette polémique, et le fait que M. Fang ne semble pour le moment nullement inquiet. D'autres ont pu faire l'expérience, dans un passé encore récent, qu'exprimer le quart de commencement d'une critique de cet ordre envers un homme si puissant menait alors directement dans les pétales de la Sécurité publique. En lésant ces bruits filtrés, le plus souvent par Hongkong, M. Deng essaie peut-être de faire comprendre qu'à défaut d'éradiquer dans l'immédiat le népotisme si profondément ancré dans la culture politique chinoise, il est conscient de la nécessité de revenir à des normes morales plus strictes sur le plan financier.

Mis au courant des propos du savant, qui mûche de moins en moins ses mots contre le règne du PC en Chine, M. Deng aurait en premier lieu réagi vivement en bran-

Chiche !

M. Fang aurait, au cours d'une conférence universitaire en Australie l'été dernier, été pour preuve du malin politique des officiers apparus au printemps, à l'université de Pékin, qui reprochaient aux enfants des hauts dirigeants d'avoir ouvert des comptes bancaires à l'étranger. De même, des étudiants s'en sont pris aux facilités accordées à la fille de M. Deng, l'artiste Deng Lin, et à un de ses petits-fils, pour se rendre en Occident.

Mis au courant des propos du savant, qui mûche de moins en moins ses mots contre le règne du PC en Chine, M. Deng aurait en premier lieu réagi vivement en bran-

FRANCIS DÉRON.

A propos du sommet sino-soviétique

De l'usage du conditionnel en diplomatie...

PÉKIN de notre correspondant

Le chef en titre du Parti communiste chinois, M. Zhao Ziyang, a eu la redoutable tâche d'apporter un correctif aux propos lâchés la semaine dernière par l'homme qui l'a fait roi, M. Deng Xiaoping, sur la probabilité d'un sommet sino-soviétique l'an prochain. Une telle rencontre, dit-il déclaré samedi 15 octobre, en recevant le président roumain, M. Ceausescu, « pourrait » se tenir « à une date proche », à condition qu'un progrès soit enregistré dans la voie d'un règlement politique du conflit du Cambodge.

Cette façon de remettre les pendules à l'heure ne constitue pas à proprement parler un démenti des propos de M. Deng,

qui avait bel et bien dit à ses interlocuteurs finlandais que le sommet aurait lieu en 1988. Il s'agissait plutôt, pour M. Zhao, de se recaler sur la position officielle de Pékin, qui est d'attendre un geste précis de M. Gorbatchev s'engageant à convaincre le Vietnam de retirer ses troupes du Cambodge. Il est probable que les Chinois pensent enfin obtenir cette assurance lors du voyage de leur ministre des affaires étrangères, M. Qian Qichen, en novembre à Moscou.

S'il avait fallu une preuve supplémentaire du souhait de M. Deng de poursuivre sa carrière par une telle ambassade avec le numéro un du Kremlin, il l'a fournie ainsi pour le plus grand embarras de ses héritiers et à la surprise évidente de Moscou. Le

vieux gourou de la politique chinoise avait en quelque sorte oublié que sa retraite officielle a beau lui permettre en principe d'adopter un style de plus en plus gaullien, déposé des contingences diplomatiques, ses propos sont encore interprétés, hors du cercle restreint, comme paroles d'Évangile.

M. Deng, recevant le dirigeant roumain à son tour, lui-même et l'hôte du Kremlin pouvaient se donner du « caractère ». M. Ceausescu voudrait peut-être pouvoir en dire autant...

F. D.

JAPON

L'empereur redeviendra-t-il « divin » ?

L'auteur et critique japonais Hideaki Kase, parlant récemment à Tokyo devant le Club des correspondants étrangers, a déclaré que la nouvelle ère impériale, après celle de Hirohito, sera marquée par la révision de la Constitution pacifiste qui, imposée par MacArthur en 1946, interdisait au Japon de réarmer et de jamais faire la guerre. Il pourra se doter d'armes atomiques et envoyer des forces armées outre-mer. Fils d'un diplomate qui participa à la signature de la capitulation de 1945, M. Kase est connu pour ses opinions d'extrême droite, que critiquent la majorité des Japonais mais qui contribuent au progrès du mouvement réactionnaire au Japon. Il est un des conseillers de l'ex-premier ministre Nakasone.

Selon son allocution, reproduite dans l'édition anglaise du quotidien *Mainichi*, la mort attendue de l'empereur Hirohito va libérer le pays de la honte nationale qui le frappa après sa défaite. Sur la prétendue culpabilité de l'empereur, le seul blâme possible, c'est qu'il n'ait pas mené le Japon à la victoire, dit-il. Ce fut une guerre « juste », et la responsabilité en revient à tous, Japonais, Américains et autres,

Anglais aussi, au sujet desquels M. Kase fut particulièrement virulent, les traitant d'« assassins de sang ». Le Japon restera fidèle aux États-Unis, mais si ceux-ci en ont assez de porter le poids de sa défense, il pourrait conclure une alliance avec la Corée du Sud et Taïwan.

Évoquant le nouveau règne qui s'annonce, M. Kase a affirmé qu'il exprimait l'opinion de la majorité des Japonais en disant que le nouvel empereur, Akihito, sera « divin », comme l'était son père. Hirohito n'avait renoncé à sa divinité, dit-il, que devant les canons pointés de MacArthur. L'auteur est un spécialiste de l'étude du système impérial japonais, sur lequel il a publié plusieurs ouvrages. L'empereur est le « dernier prélat » sur cette terre, a-t-il ajouté, exprimant le souhait que le souverain rétablisse son palais à Kyoto, l'ancienne capitale, pour y vivre plus à l'abri de la publicité. Il a déploré la tendance, notamment dans la jeune génération princière, de faire des membres de la famille impériale des « comédiens », comme ceux de la famille royale britannique.

PAKISTAN : selon le rapport officiel

Zia Ul Haq a été victime d'un « acte de sabotage »

Islamabad. — L'accident d'avion qui a coûté la vie au président Zia Ul Haq a été provoqué par un « acte de sabotage hautement sophistiqué », a annoncé dimanche 16 octobre, à Islamabad, la commission d'enquête officielle chargée d'éclaircir les circonstances de la mort du chef de l'Etat. Le général Zia, l'ambassadeur des États-Unis au Pakistan et vingt-huit autres personnes avaient été tués lorsque l'avion s'était écrasé le 17 août dans l'est du pays.

Présentant lors d'une conférence de presse les conclusions de l'enquête, contenues dans un rapport de trois cent cinquante pages, le général de brigade Abbas Mirza, qui avait dirigé la commission, a conclu que l'accident soit dû à une défaillance technique, un tir de missile ou autre projectile, ou à un défaut de construction de l'appareil. « La seule possibilité est celle d'un acte criminel de sabotage hautement sophistiqué », conclut le rapport, qui concerne les aspects techniques de la catastrophe aérienne, et la commission recommande une enquête supplémentaire.

Des substances chimiques « en quantité inhabituelle » ont été trouvées sur les débris de l'avion examinés par l'Institut pakistanais de technologie nucléaire, a précisé le général Mirza.

Le ministre de la défense, M. Zaidi, a, pour sa part, déclaré que la présence de grandes quantités de phosphore, antimoine, chlorure, potassium et soufre trouvés au cours de l'analyse des débris ne pouvait pas s'expliquer. Mais

un rapport antérieur sur l'accident avait fait état du fait que des experts d'une manufacture d'artillerie appartenant à l'Etat pakistanais « avaient été en mesure de fabriquer des détonateurs à partir de substances » comme celles trouvées sur les débris, « démontrant ainsi qu'on pouvait suspecter le recours à un dispositif d'explosifs ».

Des ceintures de manques offertes au général Zia avaient été chargées à bord de l'avion peu avant son décollage de l'aéroport de Bahawalpur, selon les premières informations diffusées après l'accident. « Ce n'était pas une défaillance technique », a affirmé M. Zaidi. On n'a pas non plus trouvé d'indices laissant supposer qu'une explosion ait été provoquée par une mauvaise présurisation de l'appareil, a-t-il ajouté, sachant également une tentative de détournement de l'avion ou une opération suicide d'une personne s'étant trouvée à bord.

Selon le *New York Times* (le Monde des 16-17 octobre) qui citait des responsables américains, un incident mécanique avait été l'origine de l'accident. Le journal avait cependant précisé qu'aucun de ses sources n'avait voulu répondre à la question de savoir si cet incident pouvait provenir d'un sabotage de l'appareil. Enfin, le ministre de la défense a déclaré qu'il était trop tôt pour désigner des coupables. Plusieurs personnes ont été interrogées et plusieurs groupes d'enquêteurs militaires et civils poursuivent des investigations. — (AFP.)

En haut de cet escalier sont classés les brevets du monde entier. Pour exploiter cette mine d'informations, il suffit d'avoir un Minitel.



Les bases de données Brevets permettent de connaître l'état de la technique dans votre secteur d'activité, de suivre les technologies qui seront décisives sur le marché, de prévoir les diversifications de la concurrence et de définir vos droits.



INPI : instantanément, les brevets d'invention, les marques, le Registre du Commerce et des Sociétés.

Renforcements : 3615 ou 3618 (cable INPI)

Afrique

ALGÉRIE : malgré des mesures d'apaisement

Les arrestations continuent

A l'appel du Comité des droits de l'homme et libérés en Algérie, quelque huit cents personnes, selon la police, se sont rassemblées, samedi 15 octobre, sur le parvis des Droits de l'homme, au Trocadéro à Paris, pour réclamer l'arrêt de la répression en Algérie. Les manifestants qui voulaient se rendre à l'ambassade d'Algérie en ont été empêchés par les forces de police. D'autre part, à Marseille, un cortège de près de quatre cents personnes a parcouru les rues du centre-ville aux cris de « On ne tire pas sur les enfants ! » et a observé une minute de silence devant le consulat d'Algérie. A Strasbourg aussi, une centaine de manifestants ont organisé une marche pacifique à travers la ville.

De son côté, Amnesty International vient de demander au président Châdli de « faire ouvrir une enquête sur les circonstances de la mort de nombreux civils (parmi lesquels des enfants) ».

ALGERIE de notre correspondant

Après la sanglante répression des émeutes de la semaine dernière, le pouvoir semble avoir choisi l'apaisement en annonçant la libération de tous les mineurs arrêtés le 5 octobre et les jours suivants. Les enfants ont été rendus à leurs familles. Les procès, qui avaient commencé d'abord dans l'est du pays, notamment à Annaba, où des peines allant jusqu'à huit ans de prison ferme ont été prononcées, puis dans d'autres villes sur le territoire de l'Algérie, ont été suspendus. C'est du moins ce qu'a annoncé la télévision, samedi soir 15 octobre, au cours du journal de 20 heures.

Dans la pratique, un certain cafoillage a prévalu, dimanche, puisque plusieurs audiences du tribunal correctionnel siégeant à huis clos en séance spéciale ont été tenues aussi bien à Alger qu'à Cheraga, dans la banlieue. Les parents qui se sont présentés pour assister aux audiences ont été systématiquement refusés. Le palais de justice d'Alger était fermé au public. Seuls, les avocats ont pu pénétrer par une porte dérobée à l'arrière de l'édifice. Les instructions du président de la

tribunaux, ces derniers jours, par les forces de sécurité ». L'organisation humanitaire « se déclare également préoccupée par l'arrestation d'opposants présumés et de personnes ayant critiqué le gouvernement. Certains auraient été jugés sommairement et condamnés à des peines de prison ». « Diverses informations, ajoute-t-elle, laissent penser qu'un certain nombre de détenus auraient été torturés ou maltraités. »

Au micro d'Europe 1, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a affirmé que, pour aider l'Algérie à sortir de ses difficultés, la France « peut discuter du prix du gaz » algérien et envisager des aides à la balance des paiements ou des prêts de longue durée pour l'achat de biens français. « Il nous faut déplorer ce qui s'est passé, a-t-il dit. Avant d'accabler, préoccupons-nous d'aider. »

Republique n'ont été appliquées qu'en fin de journée.

Dans un entretien accordé à l'envoyé spécial du Figaro, le ministre de la Justice, M. Kharroubi, a indiqué que 3 743 personnes ont été présentées aux juridictions : 933 ont été libérées, dont une majorité de mineurs : 721 jugées, dont 153 relaxées. « Il n'y a jamais eu de tribunaux d'exception », a assuré le ministre. « Les personnes qui ont déjà été jugées l'ont été par des tribunaux judiciaires, des chambres correctionnelles, mais qui jugeaient en audience spéciale », a-t-il précisé. M. Kharroubi a, d'autre part, indiqué que « l'armée, à ce jour, ne détient rigoureusement aucune personne ». A l'en croire, « nul n'est détenu arbitrairement dans ce pays. En particulier, comme certains l'ont prétendu, pour des délits d'opinion ».

Dénouciations

Paradoxalement, les arrestations continuent, de jour comme de nuit. Les hommes des services algériens se présentent en compagnie de témoins, le visage recouvert d'une cagoule, qui désignent, sans être reconnus, leurs « camarades-complices » censés avoir participé aux émeutes. Cette méthode,

comme sous le nom de « bouch-kara », l'homme au sac, rappelle de tristes souvenirs aux Algériens. Le général Massu l'utilisait au moment de la « bataille d'Alger ».

D'autre part, une dizaine d'avocats algériens ayant appartenu au collectif de défense du FLN ont remis, samedi, une « lettre ouverte au chef de l'Etat ». L'explosion populaire de la semaine dernière n'aurait pas revêtu ce « caractère anarchique et destructeur », estiment les avocats, « si les manifestants avaient réellement leur malaise et leurs opinions dans les formes pacifiques que toute législation de pays démocratique se doit de prévoir ».

Force est de reconnaître que, « depuis vingt-six ans, le peuple algérien n'a jamais eu la faculté de s'exprimer librement », écrivent-ils, considérant que « nul groupe dans un pays démocratique ne saurait s'attribuer le monopole de la pensée ou de son expression, ni celui du choix exclusif des gouvernants ». En conclusion de leur lettre, les avocats, dont plusieurs ont appartenu à la première Assemblée constituante algérienne, affirment que « l'évènement des libertés individuelles est nécessairement conditionné par le respect du pluralisme politique ». **FREDERIC FRITSCHER.**

AFRIQUE DU SUD : nouvelle offensive diplomatique de Pretoria

Le président Pieter Botha a rencontré M. Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire

JOHANNESBURG de notre correspondant

De retour de Suisse, le président Pieter Botha et son ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, ont fait une courte escale à Lisbonne, où ils ont été reçus, samedi 15 octobre, par le premier ministre, M. Anibal Cavaco Silva, puis à Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, où des entretiens ont eu lieu avec le président Félix Houphouët-Boigny. A l'issue de cette brève visite de cinq heures, qualifiée de « privée » par les autorités locales, aucune déclaration n'a été faite sur la teneur des entretiens. M. Botha s'est contenté de déclarer qu'il ne pouvait pas survoler « ce pays de bonne volonté sans s'arrêter ».

L'accueil, cependant, été plus officiel qu'il y a quinze jours à Gbadolite, au Zaïre, lors de la rencontre avec le maréchal Mobutu Sese Seko (le Monde du 4 octobre). Le drapeau sud-africain flottait au-dessus de la résidence présidentielle, et la délégation de Pretoria a été accueillie à sa descente d'avion par une bonne partie du gouvernement. Cette visite concluait un voyage de dix jours du président Botha en Europe, initialement programmé pour assister aux obsèques de Franz Josef Strauss. Le chef de l'Etat a, ensuite, séjourné en Suisse, où il a rencontré certains responsables de la Confédération ainsi que des banquiers helvétiques. Il ne s'agissait en rien d'un voyage officiel, comme en mai-juin 1984, au cours duquel M. Botha, à l'époque premier ministre, s'était rendu dans huit pays. A l'issue d'un séjour de quatre mois, il était rentré dans son pays à triomphateur, salué comme l'homme qui avait brisé l'isolement diplomatique de son pays.

Aujourd'hui rien de tel, même si le chef de l'Etat sud-africain a également reçu à son retour un accueil solennel. Les autorités du pays considèrent néanmoins qu'il s'agit d'une véritable percée diplomatique, d'autant qu'elle a permis de renouer le contact avec le doyen des chefs d'Etat africains. Ce dernier, M. Houphouët-Boigny, avait dès novembre 1970 prôné le dialogue avec Pretoria. Une ligne politique sur laquelle il n'a jamais varié.

Celle-ci se concrétisait le 22 septembre 1974, lors de la venue à Abidjan de John Vorster, premier ministre sud-africain. A cette entrevue assista aussi M. Léopold Senghor, son homologue sénégalais. Le chef du gouvernement de Pretoria mettait en pratique « la politique de détente » qui venait d'être lancée. A son retour d'Abidjan, John Vorster s'arrêta au Gabon, au Botswana et en Rhodésie. L'année suivante, le 12 février 1975, il rencontra à Monrovia le président du Libéria William Tolbert. Cette offensive tourne court après le sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en avril 1975, à Dar-Es-Salaam (Tanzanie), au cours duquel la Côte-d'Ivoire et la Zambie, accusées de coopérer avec le pays de l'apartheid, furent mis au banc d'infamie. La révolte de Swazie, en juin 1976, sonna définitivement le glas de cette entreprise.

Quatorze ans plus tard, Pretoria s'engage de nouveau sur la même voie. Les dirigeants sud-africains affirment qu'ils sont favorables à la paix, à la stabilité, à la coopération et au développement avec les Etats africains, qu'il est de l'intérêt des pays voisins de s'entendre avec eux. Un discours qu'a tenu, en Suisse, à plusieurs reprises, le président Botha, en invitant les banques à prêter de l'argent à l'Afrique du Sud

pour le plus grand bénéfice de toute la région.

Pretoria fait patte de velours. Le chef de l'Etat affirme qu'il est attaché « aux principes démocratiques et aux droits de l'homme ». En un mois, cet « ambassadeur de la paix » a rencontré, chez eux, quatre chefs d'Etat africains, MM. Joaquim Chissano (Mozambique), Hastings Kamuzu Banda (Malawi), Mobutu Sese Seko (Zaïre) et enfin Houphouët-Boigny.

Patte de velours

Sur quoi peut déboucher cette offensive diplomatique ? De nombreux responsables africains, à commencer par le président Robert Mugabe du Zimbabwe, font remarquer que le dialogue doit d'abord être instauré en Afrique du Sud même pour que celui-ci porte ses fruits. D'autres, comme M. Moussa Traoré du Mali, président en exercice de l'OUA, mettent comme condition la volonté clairement affirmée de mettre fin à l'apartheid.

Dans l'immédiat, il est évident qu'aucun résultat concret ne pourra être obtenu d'une part, sans une libération de Nelson Mandela, une requête exprimée par tous les interlocuteurs du président Botha y compris en Europe, et, d'autre part, sans un aboutissement positif des pourparlers sur l'indépendance de la Namibie. Deux obstacles qui, une fois levés, désenclaveraient la situation de Pretoria, en faveur d'un changement réel. Il n'empêche que, jusqu'à présent, les dirigeants actuels ont su utiliser avec habileté les négociations sur le retrait des troupes cubaines d'Angola pour rompre un long ostracisme. **MICHEL BOLE-RICHARD.**

Langue de bois et « articles insipides »

Les doléances des journalistes locaux

ALGER de notre envoyé spécial

De s'être montré trop curieux en suivant, il y a une semaine, à Alger, une manifestation qui avait tourné au tragique, Sidi Ali Benmecheche, rédacteur en chef de l'agence Algérie Presse Service (APS), l'a payé de sa vie. Le quotidien *le Moudjahid*, a fait l'impasse sur sa mort, tandis que *la Révolution africaine*, l'hebdomadaire du parti, a soigneusement indiqué que ce journaliste avait été « victime du devoir professionnel ».

Quel devoir professionnel, au juste, puisque les médias locaux ont été contraints, pour des raisons de haute politique, de traiter « à la légère » les événements proprement dits de ces derniers jours ? Pour un peu, on aurait reproché au rédacteur en chef d'APS de s'être mêlé de ce qui ne le regardait pas ! Le jour de sa mort, pourtant, un collectif de soixante-dix journalistes algériens publiait une déclaration pour protester contre l'interdiction « d'informer objectivement des faits et événements qui ont connu le pays, notamment depuis l'explosion populaire du 5 octobre » et pour condamner « l'utilisation violente et meurtrière de la force armée » (le Monde du 12 octobre).

Cette frustration s'exprime d'autant plus crûment aujourd'hui que les journalistes algériens ont

assisté à la couverture de l'histoire immédiate de leur propre pays par leurs confrères étrangers sans avoir été eux-mêmes autorisés à raconter leur version des faits, alors qu'ils en étaient peut-être les témoins les plus directs et les mieux avertis. Faute de trouver sur place matière à alimenter une légitime curiosité, le public s'est mis, ces derniers jours, à l'écoute de Média-1 — qui émet de Tanger — de RMC, de RFI, voire de la BBC, ou tentait de capter, grâce à des antennes paraboliques, des chaînes de télévision françaises, notamment la Cinq et M 6.

Un peuple majeur

Tout en s'emportant contre la « malveillance » des médias étrangers, soucieux, à l'en croire, de « régler son compte à l'Algérie », le pouvoir — tout de même, regrette-t-on — n'a pas été moins attentif aux doléances des journalistes algériens. « La *vidéoinformation* ne sévissant encore chez nous ne pouvait que faire le lit de la rumeur », a admis l'éditorialiste d'Algérie Actualité, qui a souhaité, à l'avenir, « un ton nouveau, un parler franc, qui ne cache rien à un peuple majeur ».

Pour l'heure, le parler vrai est plutôt rare. Il se réfugie notamment dans le courrier des lecteurs que publie *Algérie Actualité*, l'organe de presse le plus libre de ton. Dans sa dernière parution, cet hebdomadaire donne, par exemple, la parole à un autochtone qui a perdu « beaucoup de ses illusions » sur le socialisme « de la Corée du Sud et de Taïwan ». La langue de bois, beaucoup de journalistes algériens la supportent de plus en plus mal. Début mai, dans un long manifeste remis à M. Bachir Rouis, ministre de l'information, certains avaient pour la première fois exposé leurs doléances sur la place publique et évoqué « la crise de l'information nationale », qui, selon eux, se traduit par « des articles sans vie, vides de sens, plats et insipides », au mépris « des règles

professionnelles, éthiques et déontologiques ». Ils avaient aussi dénoncé « l'inquisition intellectuelle » dont ils sont victimes sous forme de pages censurées, de licenciements arbitraires, de mutations sanctions, de salaires bloqués, etc.

Reclassements

Pour calmer le jeu, les autorités de tutelle avaient accepté la création d'un comité technique, dont les travaux se sont conclus il y a un mois à peine par une augmentation de 50 % des salaires. Cet accord, aujourd'hui à la signature du ministre, ne suffit pas aux intéressés, qui veulent parler d'éthique et réclament la mise en place des comités de rédaction prévus par la loi ainsi que la révision du code de l'information. « Le plus important n'a pas encore été abordé », note un journaliste.

Dans la main du pouvoir. L'Union des journalistes, écrivains et interprètes (UJIEI), « n'est pas, selon les professionnels concernés à la hauteur de la situation ». Elle a tenté sans succès de canaliser le mouvement de protestation, qui a la vie dure. Depuis mai, plus de deux cents journalistes algériens — près du tiers des effectifs en poste dans la capitale — ne participent-ils pas à de fréquentes assemblées générales ? Cela ne fait guère les affaires des autorités locales, qui soupçonnent les meneurs de cette agitation d'être de méche avec le Parti d'avant-garde socialiste, émanation clandestine du Parti communiste algérien.

Le « collectif des soixante-dix », finira-t-il par obtenir gain de cause ? Il n'a pas laissé passer sous silence l'arrestation, le mardi 11 octobre, de Dabbia Yacéf, journaliste d'APS, et a protesté contre cette « grave atteinte au droit d'expression ». Des reclassements sont en cours dans le monde de la presse, qui annoncent peut-être des changements en profondeur. C'est ainsi que M. Zoubir Zenzoum, directeur de *Révolution africaine*, vient d'être appelé à d'autres fonctions au sein du parti.

Comme semble le souhaiter l'éditorialiste d'Algérie Actualité, « le secteur de la communication devra, lui aussi, s'engager dans la voie ouverte du renouveau et restaurer sa crédibilité auprès de l'opinion publique ». Jusqu'à maintenant, le pouvoir, à travers les médias, a toujours reculé chaque fois qu'il s'est agi pour lui d'appeler un chat un chat.

JACQUES DE BARRIN.

SOUUDAN

La famine ferait plusieurs centaines de morts par semaine dans le Sud

L'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF) a lancé samedi 15 octobre un cri d'alarme devant la famine qui sévit actuellement au sud du Soudan, faisant plusieurs centaines de morts par semaine. MSF indique que, selon deux membres de l'organisation rentrés à Paris après un séjour de dix-sept jours dans le sud de la province du Kordofan (sud du pays), on risque d'assister à la « disparition du peuple dinka », à majorité animiste-chrétienne.

Selon cette équipe de MSF, « sur une population de 26 000 personnes d'origine dinka, fuyant le sud du Soudan pour échapper à la guerre et à la famine, 8 000 vivent dans un camp de regroupement à proximité de la ville de Meïram. Fin août, 450 morts étaient recensés chaque semaine parmi ces 6 000 personnes ». En septembre, trois convois ferroviaires d'aide alimentaire (près de 500 tonnes de sorgho) parvenaient à Meïram, permettant de réduire rapidement le nombre de décès à 100 par semaine, dont une majorité d'enfants (70 %).

En revanche, souligne MSF, la situation dans les villes de Meïram, Abyeï et Awil (sud de Meïram) est « extrêmement alarmante ». L'organisation humanitaire, citant « les témoignages des chefs dinka de ces deux villes », fait état de « 250 morts par jour dans la seule ville d'Abyeï, où sont regroupés 50 000 Dinkas ».

« En raison de la guerre qui fait rage dans cette région il a été impossible d'organiser des convois d'aide alimentaire », précise MSF, qui « craint que la situation ne soit encore plus alarmante qu'à Meïram ».

I Buy Macintosh
Reprise jusqu'à 10 000 F de votre IBM (PC, XT, AT) pour l'achat d'un Macintosh II.
At - 20 rue Caimardin 75009 Paris
42 65 02 30
Concessionnaire agréé Apple
Offre valable jusqu'au 30 novembre 1988

Proche-Orient

LIBAN

La guerre des institutions fait rage

BEYROUTH de notre correspondant

Ce qui devait arriver arriva : après deux semaines de litière, le Liban a élu son président le 15 octobre. Le général Aoun, chef du mouvement chrétien, et l'ancien ministre de la Santé générale, l'un à Beyrouth-Est (secteur chrétien) et l'autre à Beyrouth-Ouest (secteur musulman). Et les Libanais bientôt deux passeports ? se demandent les journaux, exprimant une anxiété certaine de la population à ce propos. Probablement pas, dans la mesure où, de facto, la signature des passeports demeurera dévolue, de part et d'autre, au commissaire qui en est déjà chargé. Tout le monde l'espère, d'autant plus que le passeport libanais est déjà considéré avec suspicion dans les aéroports étrangers et qu'il se passerait bien de la tare supplémentaire d'être dédoublé.

Moins de trois semaines après la vacance de la présidence de la République, en effet, l'escalade dans le démantèlement de l'administration publique, qui avait survécu tant bien que mal aux vicissitudes de quatorze années de guerre, et dont on craignait surtout les effets sur la banque centrale, est venue de la où on ne l'attendait pas : la sûreté générale. Le général Aoun, chef du mouvement chrétien, qui se considère seul dépositaire de la légalité, a remplacé le directeur général de cet organisme, M. Jamil Nehme, par le brigadier Nadim Letayf, un chrétien comme son prédécesseur. Jeudi 13 octobre, l'ancien gouverneur, celui de M. Selim Hoss, s'installait au côté d'un musulman — qui s'estime aussi être le seul légal — désignant un chiite, le commissaire Assad Takch, au même poste. M. Hoss prenait néanmoins la précaution de ne le faire qu'à titre intérimaire et, soulignant discrètement son entourage, qu'il « ne pouvait faire autrement », sous peine de reconnaître la légalité du cabinet Aoun. Reste à observer comment les « deux sûretés » vont à présent fonctionner.

A la Banque du Liban, on a noté, le même jour, une démarche inattendue de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. McCarty, qui s'est rendu, sous impressionnante escorte, au siège de l'institution à Beyrouth-Ouest, où il a conféré avec son gouverneur, M. Edmond Naim, à qui il a rendu un hommage prononcé. On y a vu le signe que l'administration américaine considère le fonctionnement unitaire de la banque centrale comme un acte de pas (mythiques ?) lignes rouges à ne pas transgresser.

Le comportement de M. McCarty, qui multiplie les démarches en secteur musulman au moins autant qu'en secteur chrétien et n'a toujours pas présenté ni ses lettres de créance, faute de président, ni même une copie au secrétaire général des affaires étrangères, ainsi qu'un chef chrétien, associé à la réaffirmation continue par Washington du maintien de ses accords avec Damas concernant l'élection présiden-

tielle libanaise, accroît l'irritation du camp chrétien. Bien que loin d'appartenir au clan des « durs », le secrétaire général des affaires étrangères, M. Farouk Abillama, ex-ambassadeur à Paris, a exprimé son agacement en soulignant qu'à ses yeux, M. McCarty n'était qu'un « émissaire ».

Parallèlement, le ballet des ambassadeurs auprès des différentes personnalités des deux camps continue. Avec l'Américain, l'ambassadeur de France, M. Blanc, est le plus actif, s'appliquant à expliquer que l'initiative de son pays ne comporte pas « seulement » l'idée de faire assurer la sécurité de l'élection présidentielle par des troupes de l'ONU, mais aussi celle d'aider à la recherche d'un candidat d'entente. L'ambassadeur souligne notamment, à propos des entretiens de MM. Dumas et Chevartnadze, que la France ni aucun autre pays n'a à décider à la place du Liban.

Un autre blocage institutionnel s'annonce : l'élection du président de la Chambre, qui devrait intervenir mardi 18 octobre et qui, quasi certainement, n'aura pas lieu. Des trois présidences, deux deviendront ainsi vacantes — celles de la République et du Parlement — et la troisième, celle du gouvernement, encombrée puisque deux fois pourvue.

Néanmoins, l'escalade militaire continue à être tenue pour peu probable. Et ce, malgré le débarquement ostensible d'armes à Beyrouth-Est, dont des « fuites », manifestement voulues, précèdent qu'elles sont d'un type « nouveau » — des fusées — et de provenance irakienne. Bien, aussi, que le règlement de comptes syro-irakien attendu sur la scène libanaise prenne corps. Outre les livraisons d'armes à l'Est, Bagdad a, en effet, officiellement pris fait et cause pour le gouvernement du général Aoun, chargeant la Syrie de tous les maux au Liban, alors que Damas annonce son intention de s'opposer partout aux « trahisons » du régime irakien, notamment au Liban, et que ses alliés de Beyrouth-Ouest ont décrété une grève générale pour lundi contre la politique irakienne. **LUCIEN GEORGE.**

● Réunion du Conseil national palestinien le 31 octobre ? — Le chef du département de l'information de l'OLP, M. Yasser Abd Rabbo, a déclaré que le Conseil national palestinien tiendrait sa session extraordinaire le 31 octobre. Au cours de celle-ci, il annoncerait une « déclaration d'indépendance ».

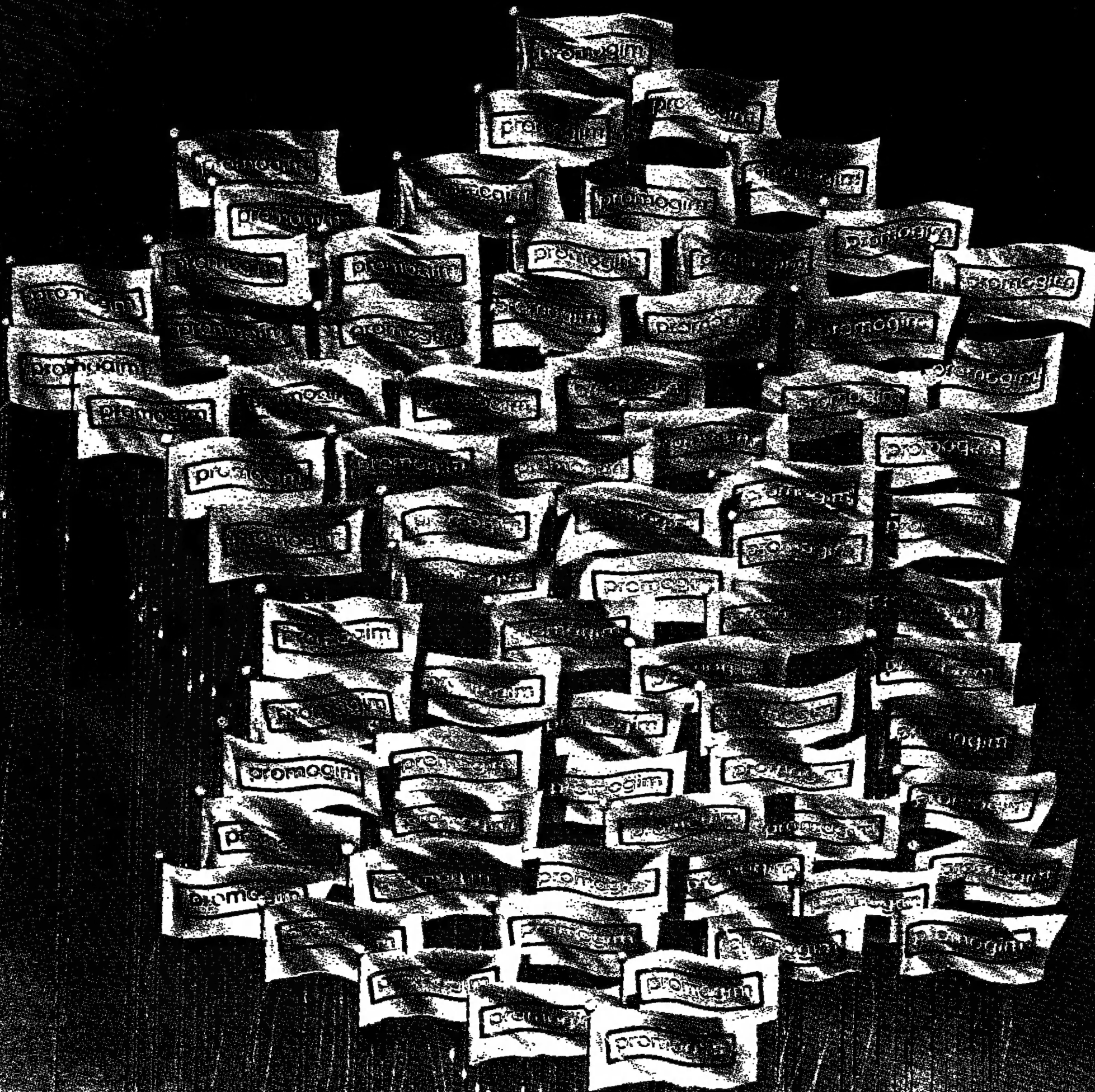
● Décès de l'ex-reine Farida d'Egypte. — L'ex-reine Farida d'Egypte, qui fut l'épouse du roi Farouk, déchu par les « officiers libres », le 23 juillet 1952, est morte dimanche 16 octobre, dans un hôpital du Caire, à l'âge de soixante-sept ans, des suites d'une leucémie.

L'AVERTISSEMENT SÉNÉGALAIS
Au Sénégal, comme au Mexique, le pluralisme est de droit. Au Sénégal, comme au Mexique, un « parti dominant » refuse l'alternance démocratique. Dans les deux cas, une « révolution constitutionnelle » est en cours.
Dans le n° IX GÉOPOLITIQUE AFRICAINE en vente en librairie ou par correspondance contre 50 F au « Livre Poche », 2, rue H.-Renaud, 75014, 6 & 8, square Sully-Centre-de-la-Straussbourg, 75004 Paris.

DÈS JANVIER USA ETUDIEZ AUX USA
Dans une grande université de Californie ou Florida, soit pour améliorer votre anglais, soit pour commencer des études (BA, MBA, Master, Ph.D.). Cours hebdomadaires, un semestre à partir de 5.400 \$. Des centres 3 trimestres.
UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, INC.
USA-French Office, 57, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly, 47-22-94-94

سكوا من الأصل

PROMOGIM LE VENT DU SUCCES.



Région Alsace
3, place Leblais
67000 Strasbourg
TEL. 83 60 43 95

Région Côte d'Azur
35, rue Pasteur
06000 Nice
TEL. 93 62 13 29

Région Languedoc
Parc Club du Millénaire n° II
1125, rue Henri-Bocquerel
34095 Montpellier Cedex
TEL. 67 64 55 56

Région Lorraine
4, place de Karlsruhe
R.P. 5883
54029 Nancy Cedex
TEL. 83 23 65 06

Région Nord
Les Jardins de Barbieux
40, av. Gustave-Delory
59000 Roubaix
TEL. 20 22 34 31

Région Provence
Mercure C - Z.I. d'Aix
13763 Les Milles Cedex
TEL. 42 60 08 36

Région Savoie
2, allée du Prat
74000 Meythet Annecy
TEL. 30 22 34 42

Région Pays de Loire
1, avenue des Opalines
44300 Nantes
TEL. 40 30 16 90

Région Ile-de-France
22, rue de Bellevue
92100 Boulogne
TEL. 43 25 45 25

Région Midi-Pyrénées
Résidence Germaine
71, rue Boucassat
32000 Toulouse
TEL. 61 42 35 37

Région Bourgogne
2, bd Jules-Ferry
21000 Dijon
TEL. 80 45 23 45

Région Normandie
Villa Fontaine
77, av. de la Porte des Champs
78000 Rouen
TEL. 35 20 54 12

Région Rhin
Le Valentin - Bât. C
20, bd Eugène-Dervalle
69008 Lyon
TEL. 78 71 09 99

Région Centre
35, rue de Barbotte
45000 Orléans
TEL. 39 56 65 99

Dans toute la France, Promogim fait souffler le vent du succès avec des appartements et des maisons en village de qualité. Regardez bien dans votre région. Le vent Promogim souffle très certainement près de chez vous. Depuis plus de 15 ans, notre rapport qualité/prix a le vent en poupe.

promogim
PROMOTEUR-CONSTRUCTEUR

✂ Pour recevoir une documentation, retournez ce bon à PROMOGIM :
22, rue de Bellevue, 92100 Boulogne

Merci de m'envoyer les renseignements sur vos réalisations de la ville souhaitée _____

Je suis intéressé(e) par une maison un appartement

Nom _____

Adresse _____

Tel. _____

Le Monde 18/10

Politique

La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le RPR se prononce pour une abstention « motivée et active »

C'est à une majorité « franche et massive » que les membres du comité central du RPR se sont prononcés le 15 octobre pour une « non-participation engagée et motivée », formule explicative de l'abstention au référendum du 6 novembre. La motion a recueilli 80 % des voix (312 sur 390 votants) alors que celle en faveur du « non » obtenait 10,51 % (41 votants) et celle pour le « oui » seulement 9,48 % (37 votants).

L'ampleur de ce résultat s'explique par le fait que les partisans du « non », qui étaient beaucoup plus nombreux lors du comité central du 14 septembre, se sont peu à peu résignés à la solution du moindre mal et à la nécessité de ne pas désavouer publiquement les dirigeants du RPCR signataires des accords de Matignon. Quant aux partisans

du « oui », ils ont accepté de sacrifier le choix de leur cœur pour maintenir la cohésion de leur parti. En ce qui concerne l'abstention, comme M. Balladur qui a reconnu avoir « penché vers le oui » et qui s'est même référé à l'attitude de M. Chaban-Delmas, présent au comité central mais silencieux. Le seul orateur de poids en faveur d'un vote positif, M. Maurice Schumann, n'a pas pu remonter la pente en l'absence du relais des élus dits « rénovateurs ».

Cette première consultation démocratique du comité central — le vote a eu lieu à bulletin secret — est donc sans ambiguïté apparente. Les dirigeants du mouvement s'en réjouissent et ils espèrent que les minoritaires respectent l'engage-

ment qu'ils ont pris de se rallier à la décision majoritaire, faute de quoi, selon M. Juppé, « ils se mettraient d'eux-mêmes à l'écart du RPR ».

M. Chirac comme M. Juppé ont expliqué le sens de leur choix qui est fait à la fois d'une approbation de l'esprit même des accords Matignon du refus de la « manœuvre politicienne » d'un manque de confiance dans la parole des socialistes. C'est pourquoi, refusant de donner un mandat éventuel à l'impartialité dans la mise en œuvre des accords. Cette « vigilance », le RPR entend l'exercer d'ores et déjà en s'insurgeant contre l'article 2 sur la composition du

corps électoral de Nouvelle-Calédonie. Cet article, même une fois le référendum passé, M. Juppé « ne l'accepte pas pour l'avenir », ce qui peut signifier que, en cas de changement de majorité parlementaire, il en demanderait l'abrogation.

Le RPR, qui va participer à la campagne électorale nationale, va donc devoir maintenant expliquer les raisons de son abstention en prenant garde de provoquer dans l'électorat un choc en retour qui favoriserait le « oui ». Mais la dénonciation de la décision du gouvernement et du président de la République aura sans doute du mal à demeurer dans le strict cadre de l'objet du référendum et à ne pas se transformer en une critique politique plus large.

M. Alain Juppé, défenseur de la motion préconisant l'abstention, a réitéré les arguments en faveur du « non » par la nécessité de ne pas se couper du RPCR et de « tous nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie qui avec courage ont décidé de rester français ». Mais il ne peut pas non plus voter « oui », car, en recourant au référendum, M. Mitterrand « ne tient pas son engagement de demander l'avis du Conseil constitutionnel ». Il affirme que le choix de cette procédure est un choix « truqué » et qu'il n'a pas résisté d'une demande du RPCR ou du FLNKS, mais qu'il a été « imposé par le président de la République et le premier ministre ». La décision de prêter une « abstention motivée et active » est un choix « truqué », estime M. Juppé, bien comprise par M. Mitterrand puisque celui-ci, à l'occasion du référendum sur l'élargissement du Marché commun pour lequel le PS s'était abstenu, avait écrit dans le Monde du 13 avril 1972 : « Le refus de vote est un choix politique ».

M. Juppé a aussi rappelé la position favorable au « oui » prise la veille par l'UDF qui n'a avec celle du RPR qu'une « différence de forme » : « Car il y a entre les deux partis de l'opposition quatre points d'accord : l'importance du référendum local de septembre 1987, l'utilisation contestable du référendum national du 6 novembre, l'inconstitutionnalité des dispositions relatives aux corps électoral, le même objectif d'évolution de la Nouvelle-Calédonie dans la France ».

Le secrétaire général du RPR a donné lecture de la conclusion du rapport établi par la mission parlementaire du mouvement envoyée sur place et qui est ainsi rédigée : « Le « non » est exclu car il risque de découvrir le RPCR et, par là-même, de déstabiliser. Il aurait également pour conséquence de menacer le processus de paix que nous avions nous-mêmes engagé dès 1986 et dont les accords de Matignon sont la résultante. Le « oui » est exclu car il reviendrait à donner un

blanc-seing au Parti socialiste, alors même qu'il est à l'origine des événements de Nouvelle-Calédonie et que son changement d'attitude récent doit demeurer sous surveillance. Le refus de participer nous semble être la position à adopter : il appelle à la vigilance et en ce sens, il préserve l'avenir sans compromettre le présent ; il exprime une fin de non-recevoir au Parti socialiste qui cherche à légitimer sa liberté d'action en Nouvelle-Calédonie ».

M. Schumann pour le « oui »

L'amiral Philippe de Gaulle, sénateur de Paris, a contesté la référence faite au général de Gaulle par les partisans du « oui » en rappelant que pour le premier référendum constitutionnel de 1946 « de Gaulle n'avait pas pris position » et qu'à celui de 1972 « les gaullistes s'étaient abstenus », laissant sans doute allusion aux fidèles de de

Gaulle alors en désaccord avec Georges Pompidou sur l'Europe. Les élus ont répondu à l'ajout : « On ne peut pas donner un blanc-seing au parti pour dix ans aux socialistes. L'abstention doit être une marque de défiance et de vigilance ». M. Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) développe un argumentaire juridique et en conclut que « les titres 1, 2, 3, et 7 du projet de loi sont contraires à la Constitution parce qu'ils touchent aux collectivités territoriales qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'organisation des pouvoirs publics auquel s'est référé M. Mitterrand pour mettre en route le référendum selon l'article 11 de la Constitution ». Il conclut que l'exécutif des collectivités locales étant depuis 1984 un organisme élu et non plus le préfet, agent de l'Etat, ces collectivités ne sont plus des pouvoirs publics au sens constitutionnel.

Deux orateurs, dont M. Nungesser (député du Val-de-Marne) ont souligné la liberté de vote et M. de

La Malène (sénateur de Paris) a prôné le « non » tout comme M. Lucette Michaux-Chevry, députée de la Guadeloupe, ancien ministre, tandis que M. Pasqua se ralliait à l'abstention. Ce fut aussi le cas de M. Jacques Baumel, député des Hauts-de-Seine, qui a surtout insisté sur la nécessité du maintien de la présence française dans le Pacifique sud pour des raisons stratégiques. Quant à M. Jacques Chirac, ses auditeurs ont compris que toutes les critiques qu'il énumérait constituaient autant d'arguments en faveur du « non », mais que, en définitive, celui-ci était impossible à prôner, seule une abstention motivée étant acceptable.

En faveur du « oui » s'est prononcé M. Jean de Lipkowski, député de Charente-Maritime qui a cependant rendu un hommage appuyé à MM. Chirac et Pons pour leur action au gouvernement. Pour le « oui » également, M. Yves Guéna, ancien député de la Dordogne, a

brèvement parlé. Mais c'est surtout M. Maurice Schumann qui a prôné le « oui » le plus écouté. L'académicien, sénateur du Nord, affirme que le « oui » est le seul moyen de maintenir la Nouvelle-Calédonie dans la France car « l'autodétermination ne signifie pas la sécession ». Il reconnaît qu'il a été tenté par le « non » en raison « de la division injustifiable du corps électoral en deux catégories ». Il souhaite néanmoins un vote positif accompagné de l'engagement en cas de retour au pouvoir « de modifier par une loi ordinaire l'article 2, voire l'article 80 de la loi référendaire ». Il redoute également que M. Chirac, en prônant l'abstention, « aille au-devant des manœuvres de l'adversaire qui veut le réduire à la dimension de chef d'un parti de droite comme les autres et l'empêcher d'être un rassembleur des Français ». Le sénateur du Nord voit là « le vrai piège du référendum ».

ANDRÉ PASSERON.

La motion adoptée

La motion adoptée par le comité central du RPR indique notamment :

1) Les accords récemment conclus entre le RPCR et le FLNKS sont l'aboutissement des efforts déployés depuis 1986 pour rétablir le concordat et le dialogue en Nouvelle-Calédonie, et notamment du référendum d'autodétermination de septembre 1987 ; le comité central en a donc approuvé l'esprit.

Il renouvelle sa confiance et son appui à tous nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie qui ont choisi de rester Français, et en particulier au RPCR, à ses responsables et à ses militants. Il salue leur courage et les assure de son affection.

En conséquence, il écarte le vote « non » au référendum du 6 novembre prochain.

2) Le comité central regrette que n'aient pas été entendus les appels qu'il a lancés au président de la République et au gouvernement pour que le texte du projet de loi sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie soit d'abord soumis au Parlement ; il regrette également que le président de la République n'ait pas tenu l'engagement qu'il avait pris de demander au Conseil constitutionnel d'émettre un avis sur la conformité de la question référendaire à la Constitution et aux lois fondamentales de la République.

Il condamne les dispositions du projet de loi référendaire qui privent des citoyens français de leur droit de vote sur le territoire de la République lors du référendum d'autodétermination de 1998, ainsi

que les dispositions relatives à l'amnistie des crimes de sang.

Il souligne que les accords conclus entre le RPCR et le FLNKS ne vaudront que par l'application qui en sera faite ; il fait pas confiance au gouvernement socialiste pour garantir une application impartiale de ces accords et exprime, dès lors, son inquiétude sur l'évolution future du territoire.

En conséquence, il écarte le vote « oui » au référendum du 6 novembre prochain.

3) Il dénonce la manœuvre politicienne qui, en imposant le recours au référendum, vise à transformer le vote des Français en un « engagement supplémentaire » à l'égard du président de la République du premier ministre et de la politique qu'ils conduisent (allocation de M. Rocard du 5 octobre 1988).

En conséquence, le Rassemblement pour la République appelle les Françaises et les Français à refuser de cautionner cette opération politicienne et à l'exprimer en choisissant une non-participation, engagée et motivée, au scrutin du 6 novembre.

4) Le Rassemblement affirme sa détermination de tout faire pour que, demain comme hier, la volonté de nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie puisse s'exprimer librement et pour que leur droit à disposer d'eux-mêmes soit scrupuleusement respecté. Il appelle tous les Français à s'abstenir, par leur vigilance, nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie à construire l'avenir qu'ils désirent, dans la paix et la liberté.

Une menace de parjure

POUR embarrassé qu'il soit, le « oui » de l'UDF au projet de loi référendaire sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie n'en est pas moins honorable.

Comme le RPR, l'UDF exprime des réserves sur certains des dispositions inscrites dans ce texte, conformément aux accords conclus entre le gouvernement, les députés du Rassemblement pour la République (RPR) et ceux du Front de libération nationale kanak (FLNKS) ; le oui du corps électoral du territoire à partir du 6 novembre jusqu'au scrutin d'autodétermination de 1998 lui paraît inconstitutionnel et la perspective d'une amnistie générale pour les militants indépendantistes impliqués dans l'affaire d'Oruvé lui inspire une forte répulsion.

Comme le RPR, l'UDF désapprouve le recours à la procédure référendaire et, à défaut d'un débat au Parlement, elle reproche au président de la République de ne pas avoir sollicité, au préalable, un avis public du Conseil constitutionnel.

Comme le RPR, l'UDF craint que la politique des socialistes ne favorise trop, au cours des dix prochaines années, les visées indépendantistes.

Comme le RPR, l'UDF redoute surtout que le victoire du « oui » n'apparaisse, le 6 novembre au soir, comme une victoire politique de François Mitterrand et Michel Rocard. Et il habille sa propre manœuvre de tant de fumée qu'il en arrive à énoncer certaines étonnantes, il fait avoir un humour noir à toute épreuve pour oser soutenir, comme le fait la motion adoptée dimanche par le comité central du mouvement, que « les accords de Matignon sont l'aboutissement des efforts déployés depuis 1986 pour rétablir le concordat et le dialogue en Nouvelle-Calédonie, et notamment du référendum d'autodétermination en septembre 1987 ».

Dans son rapport au comité central, Alain Juppé avait été plus elliptique : « Les accords de Matignon n'ont été possibles, avait-il dit, que parce que la politique du gouvernement de Jacques Chirac entre 1986 et 1988 a été ce qu'elle a été ».

représentant local du Parti républicain : « J'ai la certitude que ce qui a été conclu est bon pour la Nouvelle-Calédonie et pour les Calédoniens (1) », en attachant à l'esprit des accords de Matignon tout ce qui a été dit de la fin avril, et surtout les morts d'Oruvé, doivent être portés à l'actif du bilan de la politique alors conduite sur le territoire... Mais il y a plus grave que ce confusionnisme. L'argumentation du RPR comporte une menace qui n'est pas de nature à rassurer les Calédoniens. Au cours de sa conférence de presse, Alain Juppé a dit très clairement que son parti ne se sentirait pas « engagé » par le résultat du référendum, si le « oui » l'emportait, pour ce qui concerne les dispositions des accords qu'il conteste.

La ligne Pons

Le RPR fait l'inverse. Pourquoi ? « Question de sensibilité », disait, dimanche son secrétaire général Alain Juppé. En effet, la sensibilité qui a prévalu au comité central du mouvement chiracien est celle que l'ancien ministre des DOM-TOM, Bernard Pons, devenu président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, exprimait récemment dans les colonnes de l'hebdomadaire royaliste chiste Aspects de la France, en appelant déjà à la « non-participation » (le Monde du 23 septembre). Une sensibilité partisane, pour ne pas dire revancharde.

Le RPR, le RPR ne veut voir dans ce référendum qu'une « manœuvre politicienne » ordie par François Mitterrand et Michel Rocard. Et il habille sa propre manœuvre de tant de fumée qu'il en arrive à énoncer certaines étonnantes, il fait avoir un humour noir à toute épreuve pour oser soutenir, comme le fait la motion adoptée dimanche par le comité central du mouvement, que « les accords de Matignon sont l'aboutissement des efforts déployés depuis 1986 pour rétablir le concordat et le dialogue en Nouvelle-Calédonie, et notamment du référendum d'autodétermination en septembre 1987 ».

Dans son rapport au comité central, Alain Juppé avait été plus elliptique : « Les accords de Matignon n'ont été possibles, avait-il dit, que parce que la politique du gouvernement de Jacques Chirac entre 1986 et 1988 a été ce qu'elle a été ».

Les réactions

M. Tjibaou : « Dommage ! »

Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a regretté, dimanche, la décision de « non-participation » prise par le comité central du RPR. « C'est dommage, a-t-il dit, parce que ça risque de désemparer certains électeurs ». Le chef du mouvement indépendantiste a toutefois souligné que, quel que soit le taux d'abstention, si le « oui » l'emporte le référendum sera valide : « Le référendum, c'est un test, et il indique, sur un test important qui pénalise les engagements mais c'est un test parmi d'autres. Il y a ensuite, sur la décennie, les engagements du gouvernement, par exemple sur la décolonisation, et les engagements pris par les uns et par les autres. On s'est engagé pour faire, pas pour défaire ».

Le chef de file du mouvement Libération kanak socialiste (LKS), M. Nidozé Nidozé, a estimé, pour sa part, que la prise de position du RPR « portera préjudice à tous les efforts faits pour aboutir aux accords de Matignon qui ne sortiront pas grands d'une abstention ».

Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Pénicaud, en voyage en Guyane, a réagi en disant : « Que le RPR décide de rester sourd à l'appel des Néo-Calédoniens, c'est son affaire. Qu'il se laisse à ce point aveugler par des calculs politiques est affligeant. Que le parti qui se réclame du gaullisme choisisse une non-participation à ce référendum, ce n'est pas un faux pas, c'est un reniement ».

Le sénateur RPR du territoire, M. Dick Ukeiwé, a estimé, quant à lui : « Nous ne pensons pas, Jacques Laffeur et moi-même, que la prise de position de nos amis de métropole puisse entacher notre volonté et les liens qui nous unissent à eux ». Le président du Parti radical, M. André Rossinat, a affirmé : « La non-participation au référendum, ça fait désordre ».

Au nom du PS, M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national, a déclaré : « Le RPR ne sert ni la Nouvelle-Calédonie ni la France. Ma trine satisfaction est qu'il ne se sert pas lui-même ».

Selon le Mouvement gaulliste populaire, le RPR « remet en cause les intérêts à long terme de la France dans le Pacifique et sabote

le renouveau de la pratique référendaire ».

Pour M. Bruno Megret, délégué général du Front national, « le RPR s'auto-neutralise politiquement ». Tandis que pour M. Jean-Marie Le Pen l'attitude du RPR est « une palliade indigne d'un grand parti ».

Mais la palme de la circonvolution revient au président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, dont le mouvement a dit « oui » le 14 octobre et qui a déclaré le lendemain, sur RMC : « Nous, c'est oui à la paix civile, oui à la paix de main entre Tjibaou et Laffeur, mais c'est en fait, au fond de nous-mêmes, non au référendum... ».

ÉCOLE DE GESTION DE PARIS

Paris San Francisco

MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

M.B.A. DE L'EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

DOUBLE FORMATION

En France (4 mois) et aux États Unis (14 mois)

Academic program, unique in concept, format and professional preparation.

Université à San Francisco spécialisée en management international, associant une pédagogie active à une expérience pratique par le projet personnel/professionnel.

ADMISSIONS 1988/1989

- Session d'automne : octobre 1988
- Épreuves écrites et orales à Paris
- Candidats autorisés à concourir : BAC + 2 ans d'enseignement supérieur BTS, DUT, DEUG, Licence et/ou expérience professionnelle.

Renseignements, inscriptions et concours :

ÉCOLE DE GESTION DE PARIS

Établissement Libera d'Enseignement Supérieur

17-25 rue de Chaillot (M° Iéna) 75116 Paris. Tél. : (1) 40.70.11.51

Commissionné par European University of America, San Francisco (Californie)

سكوا من الأصل

Politique

M. Mitterrand dans la région lyonnaise

« Tonton, du pognon ! »

OULLINS de notre envoyé spécial

Flonflons ou revendications ? Sur le passage du président de la République, la banlieue lyonnaise a souvent bésité, samedi 15 octobre. La présidence avait pourtant mitonné un bon petit programme tranquille : un mot d'urbanisme à Oullins, un hommage à l'architecture à Villeurbanne, une parenthèse culinaire à Lyon et, en finale, le « parrainage » de la promotion du centenaire de l'École du service de santé des armées à Bron. Du cousu main en somme. De la belle et bonne inauguration de chrysaanthèmes avec, en prime, l'appui déboussonné à des maires socialistes et amis...

Mais voilà ! Dès 11 heures il fut très clair que la virée lyonnaise serait plus pimentée que prévu. Car, sur la place Anatole-France d'Oullins - assez sottement piquetée de lampadaires globuleux et dominée par les tours dues au crayon de l'architecte Roland Castro, l'adresse présidentielle a été rapidement hâtyée par les slogans de la poignée de cheminots CGT et CFTD suffisamment astucieux pour avoir su déjouer les barrages des services de sécurité.

Deux cents infirmières à Villeurbanne

C'est ainsi qu'après avoir fortement fionné dans le calme retrouvé que « pour changer la vie, il faut changer la ville », François Mitterrand écoute durant cent vingt secondes, au pied d'une tour Castro de couleur rose tendre, deux cheminots lui exposer leurs fortes craintes à propos de la fermeture d'un dépôt à Oullins entraînant la perte de cent vingt emplois. Un dossier bien compliqué.

Le président, l'air grave, semble enregistrer ces propos et conclut : « Je suis fils de cheminot, c'est pour ça que je comprends. Mais je ne peux rien, je ne veux rien trancher. Je veux simplement que le dialogue s'organise entre gens compétents. » Et François Mitterrand de quitter

Mort de Charles Béraudier président du conseil régional Rhône-Alpes

Charles Béraudier, soixante-huit ans, président du conseil régional Rhône-Alpes, a succombé, dimanche 16 octobre, à une crise cardiaque.

LYON de notre bureau régional

Ancien député UNR, ami et proche collaborateur de M. Jacques Soustelle et adjoint aux finances de la ville de Lyon depuis trente et un ans, celui que ses amis appelaient familièrement « Bébé » était l'une des personnalités les plus marquantes du paysage politique lyonnais.

Né le 18 février 1920 à Bourg-en-Bresse (Ain), Charles Béraudier avait vingt-trois ans lorsqu'il entra dans la Résistance, au sein du réseau Action et favorisa notamment le passage à Londres de Vincent Auriol et de Jacques Chaban-Delmas. Responsable du RPF dans l'Ain dès la Libération, il fut élu conseiller municipal de Lyon en 1953. M. Edouard Herriot étant maire.

A partir de 1955, il fut successivement attaché de cabinet, puis chef de cabinet de M. Soustelle (gouverneur de l'Algérie, puis ministre de l'information du général de Gaulle) qu'il suppléa à l'Assemblée nationale de 1959 à 1962.

Lorsque M. Soustelle opta pour l'Algérie française et l'OAS et dut s'expatrier en Suisse, Charles Béraudier lui resta fidèle, en s'éloignant du même coup des gaullistes. Aux élections législatives de 1967, il se présenta dans la 3^e circonscription du Rhône comme suppléant du candidat Soustelle en exil.

Entre-temps, Charles Béraudier avait été nommé, en 1957, adjoint

illico la bonne municipalité d'Oullins promise à une après-midi de fête avec bal populaire, feu d'artifice et démonstration du feu ambule Henry.

Midi. Charles Hernu a bien fait les choses à Villeurbanne. Devant la superbe Maison du livre, de l'image et du son dessinée par Mario Botta, une petite foule émuostillée se souleva avec vigueur une collection de fanions tricolores. Mais là encore, des salariés « énervés » troublent la fête. Tandis que l'ancien ministre de la défense offre à son président une fort belle édition des chroniques de Jean Froissart, deux cents infirmières crient : « Mitterrand, c'est urgent ! La santé est dans la rue ! » « Tonton, du pognon ! ». « Des effectifs pas des canons ! » Une rumeur les agite : le président va s'arrêter, leur parler, à nouveau les « comprendre » comme le 9 octobre à Saint-Jean-d'Angély. Alors, elles se fatiguent un peu plus la voix : « Mitterrand, viens nous voir ! On te laisse le micro. »

Peine perdue. Cette fois, c'est le coup du mépris. Le cortège présidentiel filait vers un horizon plus plaisant. Une grande table attend le président au restaurant Léon de Lyon. Martine et Charles Hernu, Nathalie et Jean Poperen, Louis Mermaz et sa canne (une mauvaise affaire au ménisque), Jack Lang, Pierre Joxe, Roland Castro et quelques autres dégustent, avec François Mitterrand, huîtres glacées, cervelles pistaché, quenelles aux écrevisses et autres poulardes farcies aux champignons.

Cérémonies

Après une rapide promenade dans le parc de la Tête d'Or, il ne reste plus au président de la République qu'à présider, en présence de Jean-Pierre Chevènement, Raymond Barre, venu en voisin, Charles Béraudier (qui mourra le lendemain des suites d'une crise cardiaque, voir ci-dessous), Bernard Kouchner et beaucoup d'autres, une partie des cérémonies du centenaire de l'École du service de santé des armées.

Cérémonies bien sympathiques qui permirent un aparté entre François Mitterrand et Raymond Barre (certains crurent entendre un « il faut que l'on se voie ») et un entretien d'un quart d'heure entre le président de la République et le maire de Lyon François Collomb, après une bouderie lyonnaise de sept ans. Cérémonies bien calmes, enfin ! Les militaires - fussent-ils médecins, pharmaciens ou vétérinaires - n'ont pas encore le droit de revendiquer en agitant des calicots sous le nez du président...

LAURENT GRELSAMER.

Une succession délicate

Fin manœuvrier, souriant mais ferme, cet homme rond savait arroser les angles et, proche de l'UDF sans y avoir adhéré, il apparaissait comme un modéré lorsque, en septembre 1981, il fut élu président du conseil régional. Sa succession à ce poste - où il affirmait ne plus « faire de politique » - s'annonce délicate, la droite ne disposant plus de la majorité (sans les voix du Front national) depuis le récent ralliement de M. Michel Durafour à la majorité présidentielle.

Déjà victime d'une alerte cardiaque en 1985, Charles Béraudier avait été très affecté par le décès de son épouse, Marie-Rose, survenue en juillet dernier. Samedi 15 octobre, il avait participé à toutes les manifestations organisées pour la visite de M. Mitterrand dans la région.

Charles Béraudier était officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de la Résistance.

ROBERT BELLERET.

Quand la direction du PCF « reconstruit » la fédération du Doubs

De l'uniformité naquit l'ennui. Et le désintérêt. Le cycle contestation-normalisation est un phénomène si récurrent, depuis quelques années, au PCF, qu'il a fini par devenir banal. Le cycle passe inaperçu, comme si le « parti révolutionnaire » s'enfermait inexorablement dans l'autisme. Le parti, sourd à tous les SOS venus de ses rangs, n'invite plus le monde extérieur qu'au silence, alors même que, pour répondre à la contestation toujours renouvelée, sa direction est contrainte d'élever, à chaque fois, le niveau de la normalisation.

La dernière affaire en date est exemplaire. Sans faire la moindre vague, l'équipe de M. Georges Marchais, pour la première fois en soixante-huit ans d'histoire du PCF, vient de dissoudre, de fait, une fédération : celle du Doubs. L'opération a été réalisée par M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, à l'occasion de la dernière session de cette instance.

Seul le philosophe Lucien Sève s'est interrogé sur la nécessité d'utiliser « des mesures d'organisation » à défaut, pour la direction, d'avoir remporté une « victoire politique ». Et, comme tous ses camarades du parlement communiste, il a voté les pleins pouvoirs au bureau politique, qui, d'ores et déjà, décide d'exclure les dirigeants actuels du Doubs de la prochaine conférence nationale du parti, les 12 et 13 novembre, et a invité les communistes locaux à se regrouper dans « une nouvelle fédération ».

Telle est l'issue administrative d'une contestation qui durait depuis quatre années autour du thème du « centralisme démocratique », lequel, selon les diri-

geants du Doubs, est détourné de son sens par les amis de M. Marchais. Dans l'Humanité du 17 octobre, M. Claude Poperen, ancien membre du bureau politique, « reconstruit » du parti comme les oppositionnels du Doubs, plaide même pour « le retour à la juste pratique, aujourd'hui dévoyée, du centralisme démocratique ». Les dirigeants du PCF ont pris soin de publier ce point de vue de M. Poperen dans la tribune de discussion de la future conférence nationale après « l'affaire » du Doubs, afin de bien montrer que le prétendu fermeture du débat interne n'est qu'une effabulation de la part des ennemis du parti.

Une majorité de 20 %

Soucieux du débat, la direction le serait, aussi, d'une « minorité locale », car en dissolvant de fait la fédération du Doubs, elle vient de faire droit, selon l'explication officielle, à l'irritation de quelques trois cents communistes... sur près de seize cents que compterait le département. C'est bien la première fois que 20 % font une majorité !

Il faut dire que ces trois cents militants fidèles à la direction du parti qui le leur a bien rendu, ont conduit hardiment, depuis plusieurs semaines, une bataille qu'il serait abusif de baptiser politique. Ils ont fait circuler un document de soixante-seize pages, manifestement inspiré, pour ne pas dire plus, au plus haut niveau du parti, où l'anathème le dispute en permanence à l'insulte. Sur la page de garde figure la mention suivante : « Nous te prions de bien

vouloir photocopier cet appel à 1, 2 ou 3 exemplaires afin de les distribuer aux adhérents de ta cellule que tu connais. »

Dans un style « issu du passé », comme on dit pudiquement au PCF pour parler du stalinisme, le texte dénonce « le groupe dirigeant » du Doubs, initié « GD » et stigmatisé à longueur de pages, car « toute sa politique s'est basée sur la roublardise, la ruse et la flatterie, faisant appel à tous les ressorts de l'irrationnel, de l'émotionnel, du sensationnel sur un fond menaçant ». Cette thèse du « groupe », qui serait à la tête d'une fraction, a du reste été reprise devant le comité central par M. René Le Guen, membre du bureau politique qui, précisément, fut chargé ces dernières années de « suivre » cette fédération avant d'abandonner le terrain pour, dit son entourage, ne pas cautionner la direction fédérale.

Ce nouvel épisode de la crise interne du PCF est, évidemment, un coup de semonce destiné aux « reconstruc-teurs » dont se réclame le Doubs. Casser cette fédération, c'est, pour la direction, rompre tout lien organisationnel entre ces nouveaux contestataires et leur parti, et les rejeter à l'extérieur. Cette mesure montre une fois de plus que le « centralisme démocratique » est surtout une soumission indéfectible au chef. Elle prouve non seulement que chaque communiste a essentiellement le droit de faire taire ses « désaccords », mais qu'en plus, la notion de majorité n'est probablement qu'une valeur bourgeoise n'ayant rien à voir avec la vérité du parti.

OLIVIER BIFFAUD.

Selon un sondage IFOP

Les électeurs du Front national sont « inquiets » face à l'avenir

L'inquiétude et le rejet de la classe politique sont les deux caractéristiques de l'électorat de M. Jean-Marie Le Pen, selon le sondage réalisé par l'IFOP et publié, le 16 octobre, dans le Journal du dimanche (1). 73 % des électeurs du Front national se déclarent « plutôt inquiets » face à l'avenir, alors que seuls 23 % se sentent en confiance.

59 % des sympathisants de M. Le Pen justifient leur vote en faveur du Front national par leur souhait de « protester contre le système politique actuel », tandis que la classe politique est d'une manière générale jugée malhonnête par 73 % d'entre eux. Seuls 34 % des électeurs du FN déclarent voter pour le président du Front national en raison de leur adhésion aux idées défendues par ce dernier.

Si 67 % des personnes interrogées accordent à M. Le Pen les qualités pour être maire d'une grande ville et 73 % celles d'un député, 66 % des électeurs du FN lui dénie les qualités de président de la République. Enfin, si les thèmes du rétablissement de la peine de mort et du renvoi des immigrés dans leur pays d'origine sont respectivement approuvés par 93 % et 84 % des sondés, les électeurs apparaissent plutôt favorables à l'avortement et à la procréation artificielle.

(1) Sondage effectué du 26 septembre au 7 octobre auprès de 345 sympathisants du Front national issus d'un échantillon de 1 949 personnes représentatives de la population française. Les interviews ont été réalisées en face à face au domicile des sondés.

Il ne suffit pas de posséder une pierre sur votre terrain pour être un professionnel de l'immobilier. Il faut de l'intuition pour choisir les meilleurs sites. Il faut du talent pour concevoir les espaces les mieux adaptés aux désirs des futurs utilisateurs. Il faut du métier pour construire des logements et des bureaux de qualité. A la SINVIM, Société d'Investissements Immobiliers de France, nous vous offrons une expérience fondée sur une longue pratique de l'aménagement et de la construction : un quart de siècle 70 000 logements, 850 000 m² de bureaux, commerces, locaux d'activité et de loisirs. Nous sommes 150 à mettre notre savoir-faire, notre expérience et notre enthousiasme en commun pour créer des lieux où il fait bon vivre, travailler et se détendre. Chaque lieu possède un génie qui lui est propre. La SINVIM sait l'apprivoiser pour vous.

SINVIM
GRUPE COMPAGNIE BANCAIRE
le génie des lieux
5, Avenue Kléber 75116 PARIS - Tél. : 43.01.31.38

سكوا من الأصل

ULTI SOI

Société

JUSTICE

A Bastia

Manifestation de soutien aux deux nationalistes corsés jugés par la cour d'assises spéciale de Gironde

BASTIA

de notre correspondant

Le procès devant la cour d'assises spéciale de Gironde de Felice Tomasi et Charles Pieri, militants nationalistes corsés, membres présumés de l'ex-FLNC, a commencé, lundi matin 17 octobre, à Bordeaux. Les deux hommes sont accusés d'avoir participé, le 11 février 1982, à une action de commando contre un camp de repos de la légion étrangère à Sorbo-Ocagnano (Haute-Corse). L'attaque au cours de laquelle un militaire, Renato Rossi, a été mortellement blessé et un autre, Maurice Scatena, grièvement blessé. Les deux accusés ont toujours nié les faits. Charles Pieri, arrêté en même temps que Felice Tomasi le 23 mars 1983, s'était évadé de la prison de Bastia le 24 janvier 1984. Il avait été de nouveau arrêté le 27 juin 1987.

Le mouvement de solidarité en faveur de Felice Tomasi, en détention provisoire depuis cinq ans et sept mois, mobilise régulièrement les adhérents de « A riposta », l'association humanitaire d'aide aux prisonniers politiques corsés. Samedi 15 octobre, cette association organisait un ultime rassemblement populaire à Bastia. Vers dix-huit heures, alors qu'un cortège de trois mille personnes défilait, un groupe de quatre hommes non armés se réclamant de l'ex-FLNC, le visage dissimulé par des passe-montagne faisait

irruption au milieu des manifestants distribuant des tracts pendant que la foule applaudissait en scandant des slogans favorables à l'organisation dissoute.

Dans son tract, l'ex-FLNC, tout en insistant sur sa « volonté de tout faire pour amorcer un processus de solution politique au problème corse », apporte une précision nouvelle : « Nous pouvons comprendre certaines difficultés que le pouvoir doit affronter, indique l'ex-FLNC qui fait ici probablement allusion à la mise en œuvre des mesures préconisées par la motion adoptée, mercredi dernier, par l'Assemblée de Corse. Cette motion prévoit notamment l'élaboration d'un plan de développement global et son inscription dans une loi-programme (le Monde du 13 octobre). L'ex-FLNC poursuit : « Nous ne serons pas dupes d'une tactique tendant à remettre sans cesse à plus tard la vraie négociation sur les vrais problèmes... »

Et puisque c'était une des raisons de son intervention au cours de la manifestation, l'ex-FLNC précise sa position sur le procès de Bordeaux : « Nous savons que le procès est un moment politique, la composition de la cour est politique, les manœuvres qui ont visé les nationalistes poursuivis sont d'origine politique, le jugement sera une décision politique (...). La parole est plus que jamais à l'Etat français, nous restons attentifs à toute évolution... »

Le large consensus qui s'est dégagé à la dernière session de l'Assemblée de Corse a, en outre, renforcé l'espoir d'apaisement que nourrit la population depuis que l'ex-FLNC a décidé une trêve le 31 mai 1988. « Sans doute le moment des analyses lucides et des résolutions pour le venir est-il venu », a remarqué M. Jean-Paul de Rocca Serra, le président (PRP) de l'Assemblée de Corse. Avec lui, d'autres élus invitent à « tirer les leçons du passé récent pour éviter l'impasse ». En effet, la première trêve de l'ex-FLNC engagée le 2 avril 1981 fut rompue par la « nuit bleue » du 11 février 1982 au cours de laquelle eurent lieu les faits dont Felice Tomasi et Charles Pieri ont à répondre aujourd'hui.

Aujourd'hui, après le vote majoritaire de l'Assemblée de Corse affirmant la reconnaissance du peuple corse dans le cadre de la Constitution française, chacun, à droite ou à gauche, s'accorde à dire que « la balle est dans le camp du gouvernement » (le Monde du 13 octobre). « Après les discours, des actes », dit l'ex-FLNC qui, lors de sa conférence de presse du 30 septembre, annonçait la prolongation de la trêve et n'hésitait pas à qualifier le procès de Bordeaux de « test du gouvernement pour qu'il traduise dans les faits la volonté politique de règlement dont il affirme être animé... »

Samedi à Bastia, le porte-parole de « A riposta », Antoine Acquaviva, déclarait : « Je pense que cette manifestation complètera aux yeux des juges de Bordeaux dans la mesure où ils voudront tenir compte de notre volonté d'apaisement et de notre soif de justice qui existent depuis longtemps... »

MICHEL CODACCIONI.

● Mesure d'un notaire à Toulouse. — Un notaire toulousain, M. Jacques Sauné, soixante-cinq ans, a été trouvé, samedi 15 octobre, agonisant, pieds et poings liés, dans l'appartement qu'il occupait au centre-ville. Il est mort peu après. Selon les premiers éléments de l'enquête menée par la sûreté toulousaine, M. Sauné, une personnalité du Mouvement des radicaux de gauche, aurait été victime d'une agression dans la soirée de vendredi. Son ou ses agresseurs ont fouillé minutieusement l'appartement, mais les enquêteurs n'ont pu encore déterminer s'il y avait eu vol.

L'aide aux libérés de prison

« La rue de Ferrus » continue

La « rue de Ferrus » ne fermera pas ses portes. Le service d'accueil des sortants de prison (1), mis en place par la chancellerie au mois de juin afin d'accompagner la loi d'amnistie et le décret de grâce présidentielle, devait prendre fin le 30 septembre (le Monde du 23 juillet). Il sera pourtant maintenu pour cause de réussite. Ce dispositif, qui avait pour but d'accélérer les procédures et d'aider à la réinsertion, a fait ses preuves tout au long de l'été : les 2 600 sortants de prison qui s'y sont rendus y ont trouvé côté de l'ANPE, les ASSÉDIC, la Caisse primaire d'assurance maladie ou encore Médecins du monde. 85 % des libérés ont été logés et 70 % ont été repartis avec un stage ou une « piste » sérieuse dans le domaine de l'emploi. Sans compter, grâce à la présence de tous ces partenaires, une économie de démarches, précieuse lorsque l'on est sans amarres après des mois de détention : 90 % des libérés ont ainsi pu obtenir une carte de Sécurité sociale.

Le travail effectué cet été rue de Ferrus a également permis de mieux connaître une population qui échappe le plus souvent aux statistiques, notamment en matière de santé : 45 % des visiteurs présentaient « un problème médical sérieux » et 20 % étaient séropositifs. La présence dans les locaux du SRAIOPS de Médecins du monde a permis de suivre ces libérés qui ont tant de mal parfois à accéder au système de soins. Le SRAIOPS a accueilli dans ses murs un sociologue, René Mouton, une psychologue spécialisée, Catherine Vilanou, et une criminologue, Valérie Brossard a également tenté de mettre l'accent sur l'accueil de ces libérés qui cherchent, parfois vainement, des interlocuteurs lors de leur sortie de prison.

Le SRAIOPS estime à moins de 10 % le taux de récidive des sortants de prison passés rue de Ferrus.

A. C.

(1) Service régional d'accueil, d'information et d'orientation des sortants de prison (SRAIOPS), 4-14, rue de Ferrus, 75014 Paris. Tél. : 45-88-93-93.

Vingt années de pollution radioactive

L'aveu cynique du département américain de l'énergie

Les responsables du département américain de l'énergie (DOE) ont reconnu, vendredi 14 octobre, devant une sous-commission de la Chambre des représentants, qu'ils avaient délibérément laissé fuir pendant plus de vingt ans l'information nucléaire de Fernald dans l'Ohio. En reconnaissant sa responsabilité, le DOE disculpe la société NLO, chargée d'exploiter cette unité d'élaboration d'uranium-métal civil et militaire, et qui est soumise à un procès intenté par 14 000 résidents de l'Ohio. « Le gouvernement, indiquent les documents produits à l'audition, savait pertinemment que le fonctionnement de l'usine de Fernald entraînerait le relâchement

d'émissions d'uranium et d'autres substances radioactives dans l'atmosphère, la rivière Great Miami et la nappe aquifère... »

Les responsables du DOE seraient en effet laissés l'environnement se polluer plutôt que de fermer cette installation mise en service en 1953, car, disent-ils, ils ne disposaient pas à l'époque des techniques nécessaires pour remédier à ces incidents. Cette nouvelle affaire est un coup dur porté au crédit du Département américain de l'énergie qui, en moins de deux ans, a dû fermer aussi pour raisons de sûreté ses quatre réacteurs de production de combustibles nucléaires destinés à ses armes stratégiques.

A la chambre d'accusation de Versailles

Annulation de l'inculpation de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch dans une affaire de fausses factures

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles vient d'annuler la procédure conduite au tribunal de Melun concernant M. Jean-Pierre Pierre-Bloch qui avait abouti à l'inculpation de ce dernier pour complicité de faux en écritures de commerce et usage dans une affaire dite des fausses factures de la Caisse des Français de l'étranger (le Monde du 24 mars).

L'arrêt rendu par la chambre d'accusation de Versailles, devant laquelle M. Pierre-Bloch, ancien député UDF, maire adjoint de Paris, avait interjeté appel de la décision du magistrat instructeur, M. Serge Portelli, séjournant au tribunal de Melun, est fondé sur le non-respect du code de procédure pénale, qui fait obligation au parquet de saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation pour désignation de juridiction lorsqu'est susceptible d'être inculpé, entre autres, une personne ayant la qualité d'officier de police judiciaire, ce qui était le cas de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch en raison de ses fonctions de maire adjoint de Paris.

M. Pierre-Bloch qui, dès l'annonce de son inculpation, avait protesté contre « les conditions dans lesquelles elle est intervenue », en déclarant aussi qu'il n'avait rien à voir « ni de près ni de loin dans l'affaire des fausses factures de la

Caisse des Français de l'étranger », estimait alors avoir été victime d'« un coup politique ». Juridiquement, le problème posé à la chambre d'accusation de Versailles par les défenseurs de M. Pierre-Bloch, M^{me} Jean-Marc Varaut et Jean Nérat, se ramenait à une appréciation des articles 687 et 688 du code de procédure pénale. Le premier prévoit que le procureur de la République « lorsqu'un officier de police judiciaire, un maire ou ses adjoints sont susceptibles d'être inculpés » présente sans délai une requête en désignation de juridiction à la chambre criminelle de la Cour de cassation. En l'occurrence, la requête avait bien été transmise le 20 mars, mais devait transiter par la cour d'appel. L'article 688 prévoit, lui, que jusqu'à la désignation de juridiction « la procédure est suivie conformément aux règles de la compétence de droit commun ». Quant à la jurisprudence, elle autorise les actes urgents de l'instruction.

La question était donc de savoir s'il y avait urgence à inculper M. Jean-Pierre Pierre-Bloch. Tel n'était pas l'avis de l'intéressé et tel n'a pas été celui de la chambre d'accusation de Versailles, dans la mesure où les éléments sur lesquels avait été fondée l'inculpation consistaient uniquement en des accusations d'un autre inculpé.

ULTRA MODERNE SOLITUDE

AMERICAN AIRLINES VOYAGEZ EN CLASSE AFFAIRES VERS LES USA.

VOUS VOYAGEREZ EN PREMIÈRE CLASSE* SUR VOS CORRESPONDANCES AUX USA.

* quand la classe Affaires n'est pas proposée sur l'appareil

American Airlines

4 vols quotidiens sans escale au départ de Paris-Orly. Correspondances vers 200 destinations en Amérique du Nord (dont certaines en liaison avec notre partenaire American Eagle). Pour vos réservations, appelez votre agent de voyages ou contactez-nous au (1) 42.89.05.22.

MICHEL ALBERT JEAN BOISSONNAT

Un succès de librairie

264 pages - 89 F

Collection L'Histoire immédiate dirigée par J.-C. Gauthier

Michel Albert Jean Boissonnat

CRISE KRACH BOOM

Une émission sur Antenne 2 "L'Histoire immédiate" le 19 octobre à 22 heures : "Crise, krach, boom"

Editions du Seuil

Les électeurs du Front national sont inquiets face à l'avenir



Le Front national est inquiet face à l'avenir

Société

Une position souple adoptée par la coordination nationale

Les infirmières choisiront dans chaque établissement la manière de poursuivre leur grève

La grève des infirmières continue, mais elle prendra dans les jours qui viennent des formes diverses. La coordination nationale, réunie en assemblée générale samedi 15 octobre à Paris, a en effet décidé de rejeter les propositions du gouvernement, et a voté la reconduction du mouvement en laissant à chacun le choix de ses modalités (jours, durée, etc.). Le samedi 22 octobre devrait être un « point fort ». La coordination appelle ce jour-là à des manifestations avec les usagers de la santé, mais au niveau régional et non national.

L'ambiance était studieuse et grave à la faculté de droit place du Panthéon samedi 15 octobre où la coordination nationale des infirmières avait rassemblé environ six cents délégués pour étudier les propositions gouvernementales et décider des actions à mener. Chacun sentait que le mouvement prenait un tournant. Une étape a été franchie avec le rejet quasi unanime (2 abstentions) des propositions du gouvernement. La seconde s'engage, plus difficile : plusieurs intervenants ont montré leur souci d'éviter l'« essoufflement », la « cassure » du mouvement infirmier, et, pour la première fois, on a pu noter des divergences profondes au sein de la coordination. D'un côté, la CGT et la CFDT parisienne (dominée par la Ligue communiste révolutionnaire) défendant une ligne dure avec des grèves intensives, l'élargissement à d'autres professions et une présence effective le jour des manifestations de la fonction publique ; de l'autre, des infirmières corporatistes, réfractaires à d'autres catégories. La tendance majoritaire s'est prononcée pour une ligne intermédiaire. Les infirmières comprennent qu'il est de leur intérêt d'être bienveillantes à l'égard des revendications des autres professions paramédicales mais refusent de voir leurs revendications noyées dans celles de l'ensemble de la fonction publique.

Il n'a pas fallu longtemps à l'assemblée pour rejeter la proposition gouvernementale. Comparée à la plate-forme de la coordination (2 000 F d'augmentation par mois, réintégration des primes dans le salaire, meilleures conditions de travail avec une augmentation des effectifs), elle ne faisait pas le poids. « Nos revendications sont de haut niveau, a rappelé en substance, Pascal Dias, un membre du bureau de

la coordination et de la CFDT-région parisienne. Nous ne nous satisfaisons pas de médiocrités ». Forte d'une opinion publique jusqu'à présent favorable, l'assemblée a décidé de demander à MM. Rocard et Evain de « revoir leur copie ». Pour Pascal Dias, l'argent ne manque pas ; ce qui a été accordé aux infirmières du public n'est « rien par rapport aux dépenses d'armement et au patrimoine de l'Institut Méricaux ».

Est-ce à cause de l'hétérogénéité de la mobilisation et de la crainte d'un essoufflement ? La tentation des « ultras » de Lariboisière à Paris de faire voter une « grève reconductible jusqu'à satisfaction des revendications » a échoué au profit d'une « grève reconductible avec des modalités locales ». De même, la province a pesé de tout son poids pour appeler à une manifestation nationale le 22 octobre avec les usagers de la santé dans les régions et non à Paris.

Les débats frôlèrent l'incident lorsqu'un délégué CGT de l'Aquitaine tenta d'amener « aux forces » les infirmières à manifester avec la fonction publique. Une proposition de motion pour défilé avec la CGT fut immédiatement repoussée. Le bureau proposa alors que les infirmières du privé et du public manifestent le 20 octobre (journée de manifestations pour la fonction publique organisée par les autres syndicats). Parant aussitôt de manipulation, des représentants du privé s'y opposèrent catégoriquement. Le représentant d'Aquitaine, soutenu par des membres du bureau, essaya alors de faire passer cette motion en la

décomposant en trois parties. La réponse fut trois fois « non », avec un taux d'abstention de plus en plus grand, et une exaspération croissante.

En revanche, les délégués votèrent à une forte majorité une motion demandant que chaque établissement public parraine un établissement privé et exigeant la présence aux négociations des employeurs du privé afin que l'on examine la situation de toutes les infirmières, quel que soit le lieu où elles travaillent.

Probablement insatisfait du vote du samedi 9 octobre et voulant mesurer l'évolution de son assemblée, le bureau a soumis à nouveau au vote la création d'un comité de liaison chargé de faire le lien avec les autres coordinations. C'est quasi unanimement que les délégués ont approuvé le projet. De même, ils se sont montrés d'accord dans leur grande majorité pour dire qu'ils refusent « toutes propositions tendant à dissocier les problèmes des infirmières psychiatriques de ceux des soins généraux ».

C'est avec un message de solidarité du Syndicat autonome des enseignants de la médecine que s'est terminée vers 19 h 30 cette longue journée. Un peu trop rapidement cependant au goût de certains qui auraient aimé que l'on parle un peu plus des problèmes de fond ou que l'on aborde l'avenir du mouvement. Mais pour le moment le bureau national ne désire pas traiter d'un problème aussi brûlant, même si dans les établissements des idées font leur chemin.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

« Nous sommes confrontés à un vaste problème d'explication » déclare M. Rocard

M. Michel Rocard, interrogé par le Journal du dimanche du 16 octobre sur le rejet des propositions du gouvernement par la coordination nationale des infirmières, estime qu'il s'agit d'une décision d'ensemble qui ne préjuge pas des décisions qui seront prises à la base dans les hôpitaux. « Je ne suis pas certain a-t-il dit, que les propositions du gouvernement aient été étudiées de fond. Nous sommes confrontés à un vaste problème d'explication.

L'économie française va plutôt mieux, mais elle reste fragile. Nous ne disposons donc pas d'une marge de manœuvre aussi large que nous pourrions le souhaiter. Le monde est dur, la compétition internationale très sévère, et je me sens un homme de gauche quand je dis que l'on ne peut pas distribuer de salaire dans des conditions qui provoqueraient une hausse des prix, donc une perte de pouvoir d'achat et des pertes d'emplois. »

GUY PORTE.

A l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon

« Les sous ne sont pas notre obsession »

LYON de notre correspondant

Véritable ville dans la ville, l'hôpital Edouard-Herriot — que les Lyonnais appellent toujours « Grange-Blanche » — évoque une usine, avec sa multitude de pavillons-stalles reliés par des kilomètres de couloirs souterrains, ses milliers de fenêtres derrière lesquelles la vie va et vient, trébuche, s'en va, dans les odeurs tenaces d'éther et de bouillon de légumes.

Ce samedi matin 15 octobre, la fièvre des jours précédents est un peu retombée. A 9 heures, la salle de pointage centrale, dont les murs sont couverts d'affiches et de tracts, est parfaitement déserte. « Prochaine AG lundi... » Alors que le mouvement de grève est suivi par la quasi-totalité du personnel infirmier, les services fonctionnent presque normalement. Aux urgences médicales, les soignants, qui ont tous été réquisitionnés, profitent des heures de relatif repos de la matinée, mais les locaux syndicaux, eux, sont vides.

Malgré cette impression de pause due au week-end, chacun semble persuadé que la grande manifestation de jeudi dernier, à laquelle les infirmières de Lyon ont participé très massivement, était autre chose qu'un baroud d'honneur. Et personne n'ignore que la veille, lors des assemblées générales des différentes organisations — coordination, syndicats, UNASIF, etc. — la base s'est globalement prononcée pour une prolongation, voire un durcissement, de l'action. Dans l'après-midi, l'annonce du vote unanime de la coordination nationale ne constituera pas une vraie surprise.

Malgré la fatigue et le stress, accumulés au terme d'une semaine de grèves très actives, la coordination, la CGT et d'autres organisations ont appelé, samedi, à un rassemblement dans le centre de Villeurbanne, à l'heure où le président de la République devait venir inaugurer la Maison du livre, de l'image et du son. Vers 10 h 30, au pied des « gratte-ciels », quelques dizaines de personnes commencent à battre le pavé, les cégétistes et leur état-major sur un trottoir, les autres sur celui d'en face. Une heure plus

tard, ils seront environ deux cents pour former un cortège commun, que les forces de l'ordre maintiendront à distance respectable des lieux de l'inauguration.

Edouard-Herriot, l'Hôtel-Dieu, la Croix-Rousse, Debourg, Jules-Courmont, le « cardoneurologique », tous les services des Hospices civils de Lyon, ainsi que plusieurs établissements privés, comme l'hôpital Saint-Luc, sont représentés. Des extra-hospitaliers, des infirmières de l'Education nationale ou du secteur psychiatrique se sont jointes à la manifestation. La coordination lyonnaise des personnels de santé, qui s'emploie à mobiliser les aide-soignants, les ouvriers, les administratifs, les salariés des laboratoires, etc., occupe également le terrain avec des revendications spécifiques (effectifs, salaires, retraite à cinquante-cinq ans, formation et promotion) et souligne qu'un comité de liaison a été constitué avec la coordination des infirmières. En prenant acte de la lutte parallèle d'autres catégories, cette dernière semble apprécier modérément leur soutien. « Pourtant, nous sommes aussi auprès des malades et notre tâche est très souvent la plus ingrate », remarque Louise, aide-soignante depuis bientôt vingt ans.

Penser et penser

« L'augmentation des salaires, c'est important ; mais l'essentiel pour nous, c'est une revalorisation de notre statut, passant notamment par l'abrogation du décret de décembre 1987 ouvrant les écoles d'infirmières à toute personne salariée depuis cinq ans. Il faut que le niveau des soins soit exigible, nous maintenons une haute qualité professionnelle », argumente un porte-parole. « Le gouvernement ne semble pas avoir compris que les sous ne sont pas notre obsession mais que la dégradation de nos conditions de travail est devenue insupportable, rattaché à une manifestation. On demande des créations de postes, on nous répond redéploiement. »

La petite foule est assez représentative. Claudine, une débutante qui travaille depuis dix-huit

mois au pavillon des grands brûlés de Grange-Blanche : vrai week-end de congé toutes les dix semaines, cinq nuits de service par mois, des effectifs rivaux pour assurer les soins d'urgence, les consultations du dimanche et la surveillance des réanimations ; un salaire net mensuel de 6 100 F. Annie, quinze ans d'ancienneté dans le même service des brûlés : la responsabilité des soins et des soins spéciaux, les séances de consultations, le travail au bloc, un samedi de permanence sur trois, un salaire de 7 300 F. Catherine, qui représente les infirmières spécialisées, anesthésiste au bloc des urgences Edouard-Herriot : cinq années d'études après le bac, cinq ans d'ancienneté, septième échelon, un salaire de 7 500 F. « On ouvre de nouveaux plateaux techniques sans augmenter les effectifs ; du coup, nous opérons aux limites de la sécurité, regrette-t-elle.

Pour justifier leur badge « Ras la seringue ! », elles ont toutes l'embaras du choix : les congés maternité non remplacés, les loyers réduits à la portion congrue, la vie de famille perturbée, les médecins qui, à de rares exceptions près, ne les soutiennent pas. Et puis, par-dessus tout, la prise en charge, parfois insoutenable, des misères, des souffrances, de la solitude des autres. « On nous appelle les piqueuses, s'indigne cette infirmière libérale ; mais quand un pauvre pépé cancéreux nous rendit désespérant dix minutes pour quelques miettes de réconfort, qu'il faut lui faire sa toilette ou mettre sa soupe à chauffer, on ne se dérobe pas. » « Nous sommes là pour penser, d'accord, mais il nous arrive aussi de penser », résume une jeune hospitalière.

Tout cela, et le reste, s'expriment à travers quelques slogans forcément réducteurs : « Usagers avec nous, les personnels se battent pour vous ! » ; « Nous sommes dans la rue pour avoir un statut ! » ; « Tanton, des effectifs pas des canons ! ». Mais, happé par la foule, M. Mitterrand n'en perçoit sans doute que quelques bribes confuses. Le cortège présidentiel s'en va. L'autre se disloque. On reploie soigneusement les banderoles ; elles peuvent encore servir.

ROBERT BELLERET.

Dans la vallée des Merveilles

Le déménagement du « Chef de tribu »

NICE de notre correspondant régional

Sous la direction de M. Henry de Lumley, directeur du laboratoire de préhistoire du Musée de l'homme et professeur au Muséum national d'histoire naturelle, une spectaculaire opération d'enlèvement d'un des principales gravures rupestres de la vallée des Merveilles, dans les Alpes-Maritimes, a eu lieu le vendredi 14 octobre. Il s'agissait de soustraire au vandalisme, dont elle n'est pas exempte, cette gravure dite du « Chef de tribu » (entre 1800 et 1500 avant J.-C.) marquée sur un bloc déboulé de 1,50 mètre de haut et d'un poids de plus de 1 tonne.

On avait fait appel à trois hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de terre. L'un des engins a soulevé le bloc empaillonné dans

un cocoon de latex et de résine synthétique, pour le transporter, après un vol d'une vingtaine de minutes, à Tende, commune de la haute vallée de la Roya, où elle sera ultérieurement exposée dans le Musée des Merveilles en cours de construction. Une deuxième opération sera effectuée le 20 octobre pour déposer à l'emplacement occupé par l'original depuis des millénaires un moule rigoureusement fidèle.

Le développement d'un tourisme de masse (plus de vingt mille visiteurs par an) fait peser de graves menaces sur les gravures rupestres de la vallée des Merveilles datant de l'âge du bronze, et qui, au nombre de cent mille, sont dispersées sur un domaine de 4 000 hectares entre 2 000 mètres et 2 700 mètres d'altitude. Malgré un renforcement des mesures de surveillance décidées l'an dernier, les dégradations causées à la fois par le piétinement, le passage à la craie des

signes et figures, les graffiti, les mouillages sauvages, les tentatives de découpe au burin, et même les vols de roches de petites dimensions ont continué au cours des deux derniers étés. M. de Lumley a récemment proposé d'améliorer la protection du site en déviant notamment les sentiers de grande randonnée du massif du Mercantour hors des zones à gravures et en créant des sentiers obligés pour les visiteurs guidés.

Le « Chef de tribu » est l'une des trois principales figures des Merveilles, avec celle, dite du « Christ » et du « Sorcier ». Il représente, dans une composition unique, un personnage stylisé portant sur le poitrine le symbole à deux cornes d'un bouc avec un poignard pointé sur la tête et deux bras courts dans la pose de l'orant. Pour certains, « c'est l'esprit de la montagne que l'on a dérobé ».

GUY PORTE.

RELIGIONS

Le dixième anniversaire de l'élection de Jean-Paul II

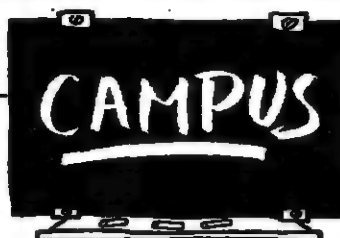
Une messe solennelle a eu lieu, dimanche 16 octobre, à la basilique Saint-Pierre de Rome, pour marquer le dixième anniversaire — le 16 octobre 1978 — de l'élection de Jean-Paul II. Le pape était entouré de trente cardinaux, d'une cinquantaine d'évêques et de vingt mille pèlerins, dont un grand nombre de Polonais.

Le cardinal Agnelo Rossi, doyen du Sacré Collège, a souligné le « bilan impressionnant » du pontificat, marqué par 40 voyages en 73 pays, 74 déplacements à l'intérieur de l'Italie, 7 encycliques, 30 000 pages de discours, 247 canonisations, etc. Le pape a déclaré qu'il ne voulait pas faire de bilan. « Dieu seul doit être mon juge », a-t-il dit, évoquant d'un mot le concile du 14-16 octobre 1978 et le « saint reçu alors du primat de Pologne, aujourd'hui décédé : « Je n'oublierai jamais les paroles prononcées par le cardinal Stefan Wyszyński, au moment où une décision était en train d'être prise : « Si tu es élu, je te demande de ne pas refuser ».

Les Dossiers et documents du Monde ont publié un numéro spécial de 36 pages, en vente dans tous les kiosques, consacré à la décennie Jean-Paul II, avec notamment des articles de René Rémond, Jean Delumeau et Gérard Defois.

DÉFENSE

La réforme du service national. — Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, devait présenter, lundi après-midi 17 octobre, à la commission armée-jointe, une série de propositions destinées à diversifier les formules du service national (sécurité civile et aide humanitaire) et à retarder de vingt-trois à vingt-quatre ans l'âge d'incorporation de certains appelés qui suivent une formation universitaire ou professionnelle longue (le Monde du 6 octobre).



Grogne à Poitiers

Le charme est rompu sur le site du Futuroscope (près de Poitiers) cher à M. René Monory : pour sa deuxième rentrée, le jury de la filière langages, images, communication (LIC) s'est aperçu qu'il était dans l'impossibilité, faute de moyens, d'associer l'accueil à une nouvelle promotion de quarante étudiants et a décidé de la réduire de moitié. Il lui manque 3 millions de francs, soit 93 % de la dotation prévue...

Des difficultés étaient déjà apparues dès l'ouverture. « Mais nous avions la foi des pionniers ! », confesse Alain Gaubert, directeur pédagogique, en exposant l'état de sa misère : deux ordinateurs seulement pour soixante-dix étudiants, deux caméras 8 mm, un seul banc de montage, un seul moniteur juché sur des tables... Résultat : il faut renforcer le nombre de postes, certains projets sont compromis, comme la réalisation d'un court métrage et le DEUG LIC risque de ne pas tenir ses promesses.

Dans un communiqué, le conseil de l'UFR des lettres et des langues s'en prend à l'ancien ministre de l'éducation nationale, M. René Monory, en affirmant qu'« un abîme sépare les crédits accordés pour l'équipement en matériel des engagements pris par le ministre lors de l'ouverture de la filière ».

Pour l'université, ces difficultés s'ajoutent à celles du département de psychologie, qui, débordé par l'augmentation des effectifs, a décidé de ne pas assumer la rentrée dans le premier cycle. Cette initiative a entraîné une manifestation d'étudiants, qui ont envahi le conseil de l'université et ont adressé une pétition à M. Jospin pour demander des nominations d'enseignants.

M. L.

Culture d'entreprise

L'Association professionnelle des sociologues organise, les 4 et 5 novembre, au 82 bis, boulevard du Montparnasse, à Paris, un colloque sur la culture d'entreprise. Trois thèmes : « La culture d'entreprise comme condition de développement, technologique et financier » ; « Sciences sociales et culture d'entreprise » ; « Enjeux européens ».

(APS, 52, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 42-61-19-82.)

Biotechnologies

L'Institut européen de la technologie organise, les 7 et

8 novembre, à Vérone, une « Conférence européenne sur les biotechnologies ».

(EIT, tour Franklin Cadex 11, 82081 Paris La Défense. Tél. : 49-03-22-22.)

Europe sportive

« Eurolyon », tournoi omnisports qui se déroule sur le campus d'Ecullly (Rhône), aura lieu les 15, 16 et 17 novembre. Il accueillera des étudiants italiens, espagnols et allemands.

(Ecole supérieure de commerce, 23, avenue Guy-de-Collongue, 69130 Ecullly. Tél. : 72-20-25-25.)

REPÈRES

Séismes Des blessés et des dégâts en Grèce

Un fort séisme, de magnitude 6, s'est produit le 16 octobre à 14 h 34 (heure locale, soit 13 h 34 heure de Paris), dans le Fouz de la Grèce et dans les îles de Zante et de Céphalonie. Plusieurs villes et villages (Zante, Kilini, Pirgos, Ligie, Vertholomio, Kastro, notamment) ont subi des dommages assez importants ; mais souffrances ou fissures, vitrines brisées, conduites d'eau rompues. On a déjà dénombré vingt-cinq blessés atteints par des chutes de murs et de gravats. La secousse a été suivie de nombreuses répélitions qui se sont répétées pendant tout l'après-midi. La région est l'une des plus sismiques de Grèce. — (AFP, AP, LPI.)

Criquets Le passage de la mer Rouge

Des criquets pèlerins venus d'Éthiopie et du Soudan sont arrivés, le 13 octobre, sur la côte d'Arabie saoudite qui borde la mer Rouge. Déjà, des essaims sont signalés sur une bande longue de 1 000 kilomètres centrée sur Jeddah. Ce qui constitue la plus grave invasion de criquets que l'Arabie saoudite ait connue depuis vingt-cinq ans. Les autorités s'efforcent de lutter contre les insectes ravageurs. Et en Jordanie, on s'organise déjà pour le cas où les criquets pèlerins arriveraient d'Arabie saoudite. D'autre part, des essaims sont apparus dans tout le sud de l'Algérie où des traitements ont commencé. — (AFP, AP.)

Un Boeing 707 des lignes ougandaises s'écrase près de Rome : 30 morts, 22 blessés

Un Boeing 707 des lignes aériennes ougandaises s'est écrasé dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 octobre près de l'aéroport de Rome-Fiumicino alors qu'il s'apprêtait à atterrir. Selon un premier bilan, établi lundi en fin de matinée, l'accident a fait trente morts et vingt-deux blessés, dont plusieurs sont dans un état grave. Le Boeing transportait quarante-cinq passagers et sept membres d'équipage. L'appareil venait de Londres et reliait Entebbe via Rome. Il s'est disloqué en trois morceaux et a pris feu après avoir heurté des bâtiments. Un brouillard épais entourait la région de l'aéroport, qui est proche de la mer. Selon certaines informations, ces conditions météorologiques pourraient être à l'origine de l'accident. — (AFP.)

سلا من الاصح

Sports

FOOTBALL : le procès du Heysel

L'épais dossier du hooliganisme

Trois ans et demi après le drame du Heysel, le procès des vingt-six « supporters » britanniques accusés d'être à l'origine de ce drame — trente-neuf morts et cinq cents blessés — lors de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, devait commencer le 17 octobre au tribunal de Bruxelles.

BRUXELLES
de notre correspondant

Dix ans de prison pour « coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner », telle est la peine maximum que risquent les vingt-six « supporters » britanniques accusés d'être à l'origine du drame, lors de la finale de la Coupe d'Europe de football entre la Juventus de Turin et le FC Liverpool, le 29 mai 1985, au stade du Heysel, à Bruxelles. Le procès, qui s'ouvre lundi 17 octobre devant la quarante-huitième chambre correctionnelle du tribunal de Bruxelles, pourrait durer plusieurs mois, voire plusieurs années, tant il se révèle

complexe. Ainsi au mois d'avril dernier les avocats des inculpés avaient demandé et obtenu son report, n'ayant pas été en mesure de consulter les quelque 50 000 pages du dossier.

Les difficultés de ce procès — qui en tout état de cause fera jurisprudence — sont de plusieurs ordres. Difficultés techniques tout d'abord. La salle d'audience solennelle de la cour d'appel, pourtant la plus vaste du palais de justice, pourra-t-elle accueillir — ne parlons même pas du public — tous ceux qui sont concernés ? Les inculpés d'abord : sur les vingt-six hooligans, plus d'une dizaine devraient être présents à l'audience. Leurs avocats, britanniques et belges (une trentaine), les traducteurs (plus de quarante), les avocats des parties civiles, qui seront aussi plusieurs dizaines même si les victimes ou les familles des victimes ont créé des collectifs. Sans oublier le service d'ordre, important, nécessaire pour empêcher tout incident dans une salle où vont cohabiter les hooligans et les familles des victimes.

Les premières journées du procès devraient être consacrées à visionner — encore un problème technique — les kilomètres de films et les milliers de photos pris pendant les événements, et qui ont permis notamment l'identification des inculpés.

Difficultés juridiques ensuite. Aux côtés des hooligans sont aussi inculpés trois responsables belges : M. Albert Rousseau, ancien secrétaire général de l'Union belge de football, ainsi que deux officiers de gendarmerie, le capitaine Mahieu et le major Kessier, accusés d'« homicides et blessures involontaires par défaut de prudence et de précaution ». Ils risquent à ce titre de trois mois à deux années d'emprisonnement. Les avocats des parties civiles ont aussi cité directement quatre autres personnes : le bourgmestre (maire) de Bruxelles à l'époque des faits, M. Hervé Brouhon ; son adjointe aux sports, Viviane Baro ; le président de l'UEFA (Union européenne de football), le Français Jacques George, et son secrétaire général, le Suisse Hans Bärter. Le laxisme tragique des autorités

belges avait été mis en exergue par tous les observateurs ainsi que par une commission d'enquête parlementaire, qui avait aussi considéré comme patente la responsabilité du ministre de l'Intérieur, Charles-Ferdinand Nothomb (aujourd'hui président de la Chambre). Le gouvernement devait d'ailleurs démissionner quelques jours plus tard. Il sera toutefois difficile aux juges de déterminer la responsabilité exacte des uns et des autres.

Quant aux hooligans, il sera encore plus dur de prouver leur culpabilité. La Belgique ne s'est pas dotée comme la plupart des pays européens d'une loi « anticasseurs » permettant au fait de juger des actes collectifs. Ainsi les avocats des « supporters » britanniques n'auront sans doute guère de mal à prouver qu'aucune des trente-neuf victimes n'a été directement tuée par l'un ou l'autre de leurs clients, mais qu'elles l'ont bien été à la suite de l'action collective de la foule. D'après les autopsies, en effet, toutes les victimes — trente-cinq Italiens, deux Belges, deux Français — sont mortes asphyxiées par la foule qui reculait.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

GOLF : open féminin de Biarritz

Deux saisons pour un sacre

La Britannique Laura Davies a remporté dimanche 16 octobre l'Open de Biarritz avec un coup d'avance sur la Française Marie-Laure de Lorenzi-Taya. Celle-ci a néanmoins porté ses gains officiels pour l'année au montant record de 850 000 francs. Selon l'usage golfique, cela lui assure le titre de première joueuse européenne de l'année.

Il lui a fallu deux saisons pour un sacre. A vingt-sept ans, mariée à l'ancien champion amateur d'Espagne Ramon Taya, et mère de la petite Laura, Marie-Laure de Lorenzi a effectué la hasardeuse transition entre une vie de mère de famille-golfuse amateur et une carrière de sportive professionnelle avec un aplomb et un « timing » exemplaires.

Il y a trois ans, elle était restée sourde aux sirènes d'un professionnalisme européen qui reposait sur un circuit encore précaire. La vie aéroportée des joueuses professionnelles, souvent contraintes de pratiquer un deuxième métier pendant les longs mois d'hiver pour boucler leur budget, lui semblait « triste à mourir ». Depuis le circuit a pris de l'envergure et Marie-Laure a pris son envol. Deux titres en 1987 lors de sa première année « pro » et cinq cette année. Elle a poussé la conscience professionnelle jusqu'à remporter les deux épreuves les mieux dotées du circuit en France, l'Open de France et la Hennessy Ladies Cup. Voilà comment une championne répond avec élégance aux espoirs placés en elle, donne le sourire à ses sponsors et, facteur d'avenir pour le golf français, suscite sans doute des vocations. Voilà enfin dans le milieu sportif français quelqu'un qui assume la fameuse « pression » quand elle joue à domicile.

La puissance, son point fort, elle la maîtrise mieux maintenant, et le petit jeu qui était sa faiblesse a été « amélioré de 70 % ». Elle a surtout appris à renforcer sa concentration et à être plus exigeante envers elle-même. « Si amateur, on rate un tournoi, cela n'a pas d'importance. On rentre chez soi et l'on dort bien. Amateur de passer « pro » je jouais moins et j'avais moins d'ambition.

On apprend que chaque coup porté à conséquence.

Les limites de cette ambition sont, pour l'instant, plus étroites que celles de deux devancières en Europe, la Britannique Davies et la Suédoise Neuman. Davies en 1987 et Neuman cette année ont gagné l'US Open, le tournoi qu'avait conquis en 1967 Catherine Lacoste, amateur à l'époque, fidèle et le modèle de Marie-Laure. Elles ont toutes deux beaucoup pratiqué le circuit américain cette saison. Davies n'a joué que la moitié des 23 tournois européens et Neuman, seulement le quart.

« Célibataire, je ne me poserais même pas la question. J'irais aux Etats-Unis. Le grand défi, c'est tout de même de réussir là-bas, avec la Française. Mais je me suis bien adaptée à mon mode de vie. Je veux un deuxième enfant, mais sans doute pas avant trois ans. J'oserai aux Etats-Unis signifie s'y installer pour six mois. Je le ferai, mais pas dans l'immédiat. »

Si l'on n'a pas le droit de sous-estimer le parcours impeccable que la Française a tracé jusqu'ici, amplifiant et prolongeant dans le domaine professionnel la longue et riche lignée de championnes amateurs qu'a connue la France, on ne doit pas, face à cette belle championne réaliste, se laisser aller au dithyrambe.

Marie-Laure se trouve un peu dans la position d'un Ian Woosnam sur le circuit masculin, auteur d'une saison fantastique, mais sans titre outre-Atlantique ni titre majeur. Le classement mondial officiel de la Française était, début octobre, trente-troisième. Sans doute tournerait-il maintenant autour de la vingt-tième place. Il lui reste bien du chemin à faire, mais elle n'est nullement pressée.

« Je pense souvent à l'Américaine Jo Anne Carner, toujours en pleine activité à quarante-neuf ans, nous distait-elle il y a deux mois. Gary Player est de la même école. Il faut rester positive toute sa vie, toujours avoir envie de gagner. » Propos d'une championne, admirable d'équilibre et d'élégance, qui travaille dans la durée.

M. B.

Le Créathlon des chefs d'entreprise

Petits patrons musclés

La deuxième édition du Créathlon a réuni, samedi 15 et dimanche 16 octobre à Vitrolles, près de soixante-dix jeunes créateurs d'entreprises qui ont couru, nagé et pédalé. Objectif de cette compétition : prouver que créer puis gérer une entreprise c'est aussi du sport.

VITROLLES
correspondance

Prenez un jeune créateur d'entreprise moyen. Un Tapie en plus anonyme et moins mégal, sourire charmeur, démarche souple et look soigné. Posez-le sur un stade au départ d'un 100 mètres ou d'un 2000 mètres steeple. Puis plongez-le dans une piscine pour deux longueurs de bassin. Enfin, glissez-le sous une barre d'haltérophilie avant de le faire grimper sur une bicyclette pour une course de 5 kilomètres contre la montre. Si ce battant est vraiment de la race des nouveaux décideurs de l'économie libérale, il doit révéler à chaque étape de ce pentathlon des qualités de combativité, d'endurance et de volonté. Il doit convaincre, dépasser ses limites et surpasser ses douleurs.

Les soixante-dix jeunes créateurs d'entreprise réunis à Vitrolles ont convaincu. Certes, beaucoup d'entre eux n'ont pu briller sur le stade ou dans la piscine avec autant d'éclat que lorsqu'ils attaquent, au paroxysme de leur dynamisme et de leurs ambitions, un marché économique. Leurs performances chronométriques ont pu faire sourire. Leur style et leur technique ont pu surprendre et dérouter. Mais leur volonté n'a jamais été mise en défaut, pas plus que ce sacro-saint esprit de compétition qui, tous deux, semblent être des valeurs-étalons de cette nouvelle race « gagnante ».

Le Créathlon 88 a permis de vérifier que le concept du sport facteur de la réussite professionnelle n'était pas un simple cliché. Le vieil adage « bien dans son corps, bien dans sa tête » est remis au point du jour par ces décideurs aux goûts larges et au ventre plat.

Ces patrons ont couru, nagé et pédalé pendant deux jours, bravant la chaleur et les rafales de mistral tout en échangeant leur carte, moeur au front et muscles douloureux. « Je suis venu d'abord avec l'idée de rencontrer d'autres créateurs d'entreprise », avoue Bruno Soszinski, le vainqueur de ce pentathlon. Un play-boy de 1,90 mètre, directeur d'un club de mise en forme près de

Lyon. Il voulait « profiter de l'occasion pour nouer des contacts professionnels ». Il a saisi l'occasion pour avaler le 100 mètres en douze secondes, soulever 75 kilos au développé couché et remporter une compétition qui lui permet de « donner le bon exemple dans sa société ». Et, au passage, d'offrir à son entreprise une page de publicité gratuite dans la revue Challenge.

Bruno Soszinski a brillé. Les autres se sont donnés à fond dans toutes les épreuves. Le Créathlon n'a enregistré aucun abandon, comme s'il était évident pour ces chefs d'entreprise que le renoncement est la pire forme de l'échec. « Les performances n'ont pas été très élevées, explique dans un éclat de rire Philippe Looz, PDG d'une société de nettoyage industriel. En fait, je ne suis pas très sportif, mais je crois que j'en ai l'esprit. Ce besoin de se donner à fond c'est ainsi que je gère mon entreprise. Aujourd'hui, la concurrence est telle sur le marché économique que les chefs d'entreprise sont obligés d'avoir à ce point l'esprit de compétition. »

Tous reconnaissent que le sport donne une bonne image et permet de « montrer l'exemple » au personnel, mais tous sourient doucement ou lèvent les yeux au ciel devant « l'effet Tapie devenu une image d'Épinal », admet Jean-Philippe Looz. « La notion de gagnant ne veut pas dire grand-chose. Ici, les gens ne se sont pas pris au sérieux, ils ont accepté la défaite et même le ridicule de certaines performances. »

A Vitrolles, l'esprit et la manière comptaient plus que le résultat. Priorité aux « qualités fondamentales du sport » qui, au dire de tous ces PDG en survêtement, « sont indispensables pour créer et gérer une entreprise ». Certains allant même jusqu'à affirmer, le souffle un peu court, que la compétition sportive peut devenir un moyen efficace pour déboucher de futurs décideurs. « Vous des gens sur un stade disputant un match de rugby me permet de faire l'économie d'un cabinet de recrutement », affirme Yann Loderé, PDG d'une entreprise de sept cents salariés spécialisée dans le traitement des ordures ménagères. Vice-président du Paris Université Club, cet ancien rugbyman a choisi trente-cinq de ses employés parmi des joueurs de rugby et de basket-ball, avec cette conviction, « le sport est le meilleur détecteur de l'esprit d'un individu ».

ALAIN MERCIER.

La première de Connors en France



Vétérain du circuit, l'Américain Jimmy Connors, âgé de trente-six ans, a remporté dimanche 16 octobre à Toulouse sa septième victoire professionnelle aux dépens du Soviétique Andreï Chesnokov (6-2, 6-0). C'était la première victoire en France de Connors.

CYCLISME : la mort de René Vietto

Un roi maudit

René Vietto, mort à l'âge de soixante-dix-huit ans, vendredi 14 octobre à Orange (Vaucluse), des suites d'une attaque cérébrale, ne fut pas seulement l'un des champions les plus populaires que la France ait connus. C'était également un personnage, et ses mots restèrent aussi fameux que ses exploits. On l'appela le « roi René » en référence à son autorité, de ses jugements péremptoires et de ses colères à la Raimu qui dissimulaient une âme généreuse. Sa vie aura été dominée par la passion de la bicyclette.

Ancien groom d'un grand hôtel de la Côte d'Azur, il s'adonna au cyclisme pour échapper, selon sa propre expression, à l'atmosphère artificielle des palaces et se découvrir aussitôt des talents de grimpeur hors du commun. A seize ans, il débutait en compétition et, deux mois plus tard, il devenait professionnel. Vietto devait entrer dans la légende au cours du Tour de France 1934 pour avoir sacrifié ses chances personnelles en donnant sa roue à son leader, Antonin Magne, victime d'une crevasse.

Il se consola en inscrivant son nom au palmarès du Grand Prix de la montagne. Deuxième en 1939 derrière le Belge Sylvère Maës, il échoua en 1947 alors que le maillot jaune lui semblait enfin promis. Ce manque de réussite, comme celui de Christophe ou de Poullidor dans

l'épreuve qui occupait l'essentiel de ses pensées, a contribué de toute évidence l'une des grandes injustices du sport cycliste, mais il restera l'incontestable chef de file du cyclisme français, auquel il a donné ses lettres de noblesse, ainsi que le souligne Louis Nucera dans un livre intitulé précisément *Le Roi René*.

Handicapé par plusieurs accidents et de nombreuses interventions chirurgicales, Vietto effectua néanmoins une carrière brillante. Son esprit curieux et inventif fit de lui un précurseur sur le plan technique : son seulement il contribua par son travail à l'évolution du matériel, mais, de surcroît, il forma de jeunes coureurs, dont Apo Lazardie. Le culte de la bicyclette l'identifiait d'une certaine manière à Alfred Jarry, l'auteur d'*Ubu roi* qui proclamait : « Mon vélo est la chose à laquelle je tiens le plus au monde. »

JACQUES AUGENDRE.
Né le 17 février 1914 à Rocheville (Alpes-Maritimes), René Vietto remporta le Mont Aigu (1932), le Mont Faron (1933), le Grand Prix Wolber (1934), Paris-Nice (1935), le Polymultiplé (1938), le Championnat de France sans titre (1941), le Critérium de Midi (1943) et deux fois le Grand Prix de Cannes à seize ans d'intervalle (1932, 1948). Dans le Tour de France, il se classa 2^e en 1934, 8^e en 1935, 2^e en 1939 et 5^e en 1947.

Athlétisme

20 KILOMÈTRES DE PARIS
Le Français Pierre Lévis a remporté, le dimanche 16 octobre, les 20 kilomètres de Paris, pour la deuxième fois, après sa victoire en 1984. En 59 min 34 s, il a devancé son compatriote Bertrand Itzevre et tous les concurrents — plus de vingt mille engagés.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Nationale 1 A (sixième journée)
*Mulhouse b. Lorient 100-92
*Orthez b. *Gravelines 101-81
*RCF Paris b. ASVEL 85-80
*Saint-Quentin b. Montpellier 85-80
*Lyon b. *Caen 111-84
*Tours b. Avignon 79-78
*Cholet b. *Macon 78-73
*Nantes b. Antibes 100-95
Classement. — 1. Cholet, RCF Paris et ASVEL, 11 pts.

Les résultats

Cyclisme

TOUR DE LOMBARDIE
Le Français Charly Mottet s'est imposé, le 15 octobre, dans le Tour de Lombardie. C'est la troisième classique remportée cet automne par le coureur de Cyrille Guimard.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division (sixième journée)
Paris-SG b. *Mâtr Racing 2-0
*Nice b. Auxerre 1-0
*Marseille b. Caen 4-2
*Bordeaux b. Nantes 5-0
*Laval et Monaco 0-0
*Montpellier et Cannes 0-0

Footbal

*Sochaux et Toulouse 2-2
*Saint-Etienne b. Lille 2-0
Metz b. *Lyon 2-0
*Strasbourg b. Toulon 2-1
Classement. — 1. Paris-SG, 33 pts ; 2. Auxerre et Marseille, 30.
Deuxième division (sixième journée)
*Grenoble et Brest 1-1
*Guingamp et Mulhouse 3-3
*Beauvais b. Rennes 1-0
Nancy b. *Angers 1-1
*Quimper et Guingamp 2-1
*Reims b. Valenciennes 1-1
Le Mans b. *Dunkerque 1-0
Abbeville b. *Rouen 1-0
La Roche AFB b. *Le Touquet 2-1
Classement. — 1. Brest, 35 pts ; 2. Mulhouse et Nancy 32.

Karaté

CHAMPIONNAT DU MONDE
Le Français Emmanuel Pinda et Thierry Masci se sont hissés tous deux sur la plus haute marche du podium des nouveaux championnats du monde de karaté, samedi 15 octobre, au Centre (Égypte), en s'adjugeant les titres respectivement dans la catégorie des lourds (+ 80 kg) et mi-moyens (70 kg).

CAMPUS

Grogne à Poitiers

Grigne à Poitiers

Grigne à Poitiers

Grigne à Poitiers

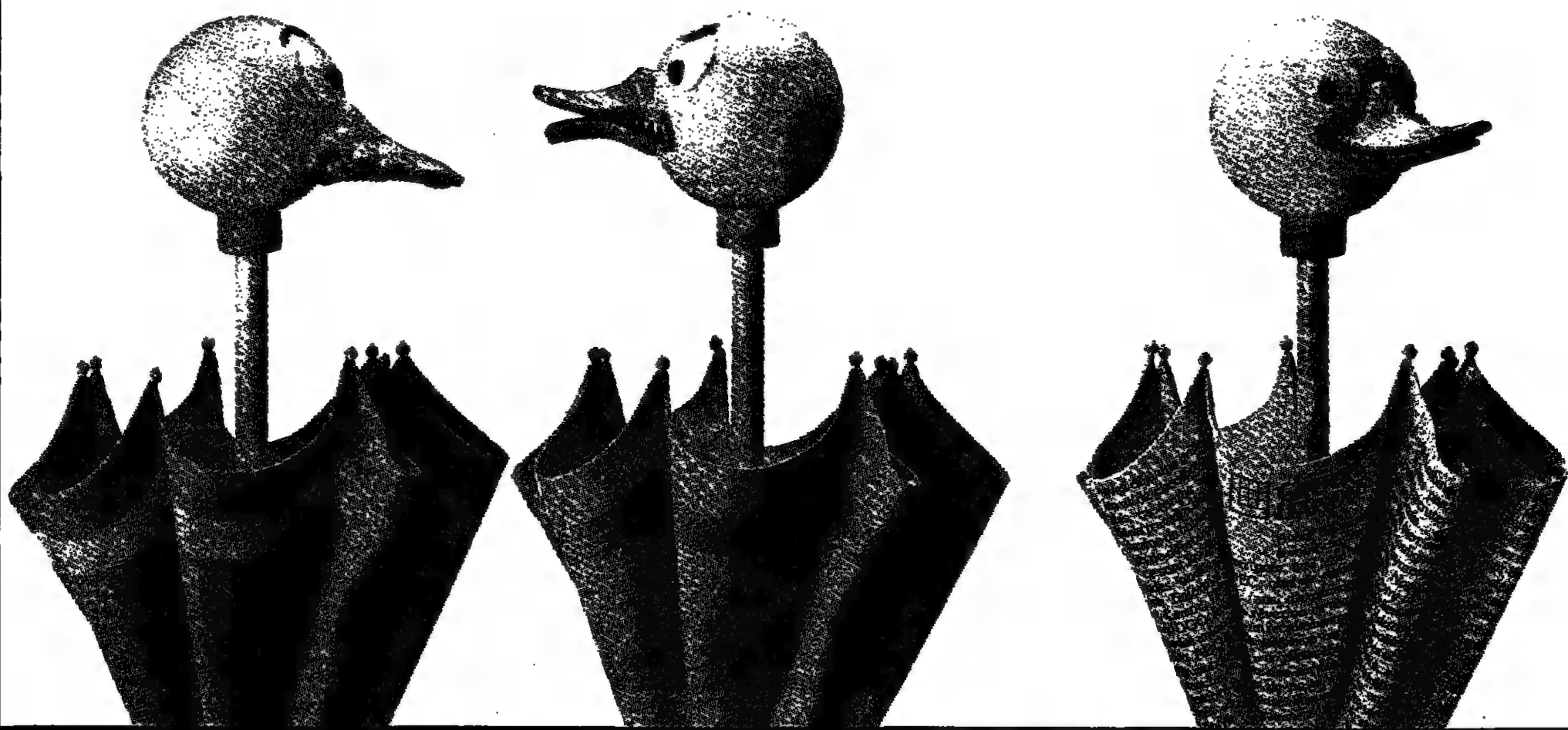
Grigne à Poitiers

Grigne à Poitiers

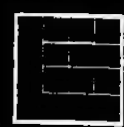
Grigne à Poitiers

Il y a des journaux qui cancanent...

... et des canards qui informent.



Le Groupe LIAISONS, 2^e groupe de presse professionnelle, vous présente sa nombreuse famille: 30 canards d'exception dont les principaux sont LIAISONS SOCIALES, POINTS DE VENTE, CULTIVAR, LE MONITEUR DES PHARMACIES ET DES LABORATOIRES, GAP, TOURHEBDO, CONSTRUCTIONS NEUVES ET ANCIENNES, L'OFFICIEL DES TRANSPORTEURS, autant de publications et de services réunis autour d'un même savoir-faire, celui de professionnels particulièrement compétents dans leur domaine. 30 titres très différents, liés par une synergie commune, celle d'un groupe puissant et indépendant, c'est ça l'esprit de famille! Groupe LIAISONS, 7, avenue de la République 75541 PARIS Cedex 11. Tél. (1) 48.05.91.05.



**GROUPE
LIAISONS**

Les pros du canard pro.

مكتبة من الأصدقاء

Communication

La polémique entre les repreneurs de TFI M. Maxwell écrit aux actionnaires

En quelques phrases pesées et assassines, M. Robert Maxwell, fraîchement débarqué à Cannes, a provoqué dimanche la polémique de ce MIP COM. Répondant à MM. Francis Bouygues et Patrick Le Lay, qui, à son avis, avaient rompu ces derniers jours un accord tacite de silence, M. Maxwell, second actionnaire de TFI, a remis en cause le remplacement le 11 octobre de M. Bouygues par M. Le Lay à la présidence de la chaîne. Une mesure qui pourrait, selon le magnat britannique, « menacer le maintien de l'autorisation d'émettre ».

CANNES
De notre envoyée spéciale

M. Maxwell estime qu'il n'est pas le premier à rompre la loi du silence. Francis Bouygues lui-même puis Patrick Le Lay se sont permis de commenter devant la presse le fameux conseil d'administration du 11 octobre. M. Le Lay pas plus tard que samedi, lors d'un déjeuner de presse sur la Côte d'Azur où il a glissé d'une pichenette à la fois Bernard Tapie, « tout petit actionnaire » et Robert Maxwell, dont TFI « pouvait bien se passer ». De quoi exciter la colère du Britannique qui décide alors à son tour de révéler « les vérités de TFI ». Les révélés à la presse internationale et surtout à ces centaines de milliers de Français qui possèdent des actions de TFI et auxquels il a adressé une lettre ouverte.

Avant de procéder à la lecture de la missive, l'homme d'affaires tient à relever deux faits, d'apparence anecdotique, mais qui témoignent du fossé croissant entre le Britannique et l'équipe Bouygues. D'abord la « perte » de Christine Ockrent, dont Robert Maxwell regrette le départ de la Une, contrairement à Patrick Le Lay qui affirmait samedi qu'« elle ne faisait pas son travail ». Et puis la programmation de la chaîne, qui entraîne selon lui une insatisfaction grandissante : « Je me demande encore pourquoi une série comme « De Gaulle » n'est pas passée en prime time » (en début de soirée). Puis, M. Maxwell lit soigneusement sa lettre, dont voici quelques extraits.

« Une société pas comme les autres : il faut que vous sachiez que certaines décisions prises lors du conseil d'administration du 11 octobre 1988 peuvent être de nature à menacer le maintien de l'autorisation d'émettre... Le fait que la présidence de TFI soit assumée par Francis Bouygues est un engagement irrévocable pris envers le CNCL et dont il ne peut se défaire unilatéralement. C'est aussi un engagement assumé par TFI et dont le contrat d'opérateur entre son groupe, actionnaire de référence, et la société Bouygues (...). En outre,

les récentes turbulences au niveau du capital de la société Bouygues elle-même créent un climat de grande incertitude. Avec quel opérateur allons-nous nous retrouver demain ? J'ai posé cette question légitime à plusieurs reprises. Il ne m'a pas été répondu. (...) »

« L'engagement de TFI : « Ce n'est pas une question d'homme, le respect Patrick Le Lay et je saisis cette occasion pour lui rendre hommage (...). Mais il ne doit pas être placé, par le cumul avec ses hautes fonctions chez Bouygues, à position de conflit d'intérêts. Dans ce contexte, on ne peut que s'interroger, par exemple, devant les conditions dans lesquelles on a proposé au conseil de confier, sans mise en concurrence, à la société Bouygues l'important marché (1 milliard de francs) que représente la construction de notre nouveau siège social. Bien entendu, on peut tout faire lorsqu'on détient 100 % du capital d'une société. Avec 51 %, on reste maître de l'affaire. Mais avec 25 % un peu de modestie s'impose. (...) »

« La survie culturelle : « L'engagement de mon groupe et son savoir-faire ont été, je crois, décisifs pour l'attribution de la chaîne. Faut-il ajouter que nous avons apporté 720 millions de francs ? Lors de la cérémonie de la transmission de la chaîne, M. Edouard Balladur, ministre d'Etat qui m'avait personnellement convié, a déclaré que le gouvernement souhaitait m'associer publiquement au succès de cette privatisation et que la volonté de celui-ci était ainsi de jouer la carte européenne... J'ai toutes les raisons de penser que le gouvernement actuel partage ces engagements (...), j'invite tous les intervenants, y compris les pouvoirs publics et les médias, à porter la plus grande attention aux questions qui se posent. Il est urgent de savoir si nous voulons gagner la bataille culturelle contre les Japonais et les Américains. Il est urgent de comprendre, pour que cette bataille soit gagnée, que la production d'images doit être d'une dimension européenne... »

A. Co.

Le pouvoir sans partage du groupe Bouygues

« Le groupe repreneur doit être un ensemble homogène de partenaires animés par la même philosophie d'entreprise et désireux de définir clairement les responsabilités des hommes choisis pour diriger l'entreprise... Cette affirmation faite en 1987 l'un des quatre « points-clés » du dossier de reprise de TFI par le groupe Bouygues et ses alliés. A l'évidence, elle n'est plus d'actualité. Peut-on pour autant réduire les polémiques autour de TFI à un simple affrontement entre Maxwell, d'une part, et Francis Bouygues et son fils spirituel, Patrick Le Lay, d'autre part ? Non, car le problème est — par un autre actionnaire — est bien que « TFI ne doit pas être une affaire de famille ». Or depuis les débuts de la privatisation de la Une, la mainmise du groupe Bouygues sur toutes les décisions importantes a été sans partage.

Certes, le dossier de reprise détaillait les structures mises en place pour assurer la coordination des compétences de chacun des partenaires. Le comité stratégique ? Francis Bouygues vient d'en reprendre la présidence à... Patrick Le Lay. Le conseil de création, organe de réflexion composé de professionnels prestigieux ? Un actionnaire avoue ne pas avoir connaissance de son travail.

En fait, l'organigramme de TFI est clair : présidence, secrétariat général, direction financière et des ressources humaines, sont tous confiés à des hommes de Bouygues. Seules les directions de l'antenne (Eliane Mougoutte) et de l'information (Michèle Cottu) échappent au Minouage, l'ordre méritocratique créé par Francis Bouygues pour récompenser ses fidèles bâtisseurs. La régie publicitaire, nerf de la guerre, est présidée par Patrick Le Lay, même si un ancien de la Une, Rochko Givashvitch, en est le vice-PDG.

Rien d'étonnant alors à ce que les autres actionnaires — et pas seulement M. Maxwell — réclament voix au chapitre. Oh ! pas les petits actionnaires issus de l'offre publique de vente, tenus à l'écart d'une assemblée générale réunie en octobre au printemps, et qui n'espèrent plus guère un siège au conseil d'administration, comme dans les autres privatisées. Au moins peuvent-ils contempler le cours de la Bourse, qui leur assurent une honnête plus-value (277 francs contre 165 francs lors de l'introduction).

Mais les autres ont investi lourdement pour obtenir une part du gâteau qui contrôle 50 % de la chaîne. Sans remettre en cause le parcours commercial (TFI plane toujours sur l'audience, et les recettes publicitaires sont loin au-dessus de ses concurrentes) ou social de la chaîne (aucune interruption d'antenne quand les chaînes publiques étaient paralysées par les grèves), ils ont des intérêts à faire valoir. Ceux qui se veulent « raisonnables » (Jean-Louis Pécrot de la GMF, Philippe Bourriez des Editions mondiales, François Dalle, notamment) recherchent un consensus mis à mal par la désignation précipitée de Patrick Le Lay à la présidence, lors d'un conseil d'administration houleux.

Programmes et bénéfices

Mais les actionnaires s'inquiètent aussi de la faible rentabilité de la chaîne. Certes, les recettes (5,2 milliards de francs pour cette année) sont bien supérieures aux prévisions du dossier de reprise (3,74 milliards de francs en 1988 et 4,6 milliards en... 1991). Pourtant, les résultats de la chaîne sont seulement annoncés comme « légèrement bénéficiaires » pour 1988, alors que M. Francis Bouygues déclarait en 1987 : « Il faut qu'on fasse dans trois ans 10 % de bénéfices net, soit autour de 400 millions de francs par an ». M. Maxwell avait déjà souligné « plus de bénéfices » rapidement.

Or certains actionnaires, comme la GMF, réclament une plus grande place pour les programmes culturels. Difficile à concilier avec la recherche de bénéfices capables de rentabiliser les 3 milliards de francs payés par les repreneurs. M. Maxwell est le plus brutal quand il parle de « conflits d'intérêts » à propos de la double casquette de Patrick Le Lay, à TFI et dans le groupe Bouygues, ou en évoquant la construction du siège social de TFI par... Bouygues. Mais il n'est pas le seul à estimer que le groupe Bouygues tire à lui tous les « bénéfices d'image » de la reprise de TFI. C'est à ce partage-là, corollaire d'une meilleure distribution des responsabilités, que doit s'atteler Patrick Le Lay. Sans perdre de vue la dernière ligne de son compte d'exploitation, qui ne reflète pas encore la position de sa chaîne sur le marché.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Culture

MUSIQUES

Festival Bernstein pour l'American Center

Un symbole, un malentendu

Leonard Bernstein n'écrit-il qu'une musique de chef d'orchestre comme Liszt une musique de pianiste ?

Grand gala fort connu, vendredi au Théâtre des Champs-Élysées, donné au profit de l'American Center, qui, sous la présidence de Judith Pizar, emménagera en 1991 dans l'immeuble conçu par un célèbre architecte californien, Frank Gehry, dans le quartier de Bercy.

On ne pouvait apparemment rêver meilleure affiche et meilleur symbole pour ce carrefour de rencontres entre artistes américains et français que Leonard Bernstein, jeune septuagénaire, offrant ce concert où il dirigeait, à la tête du superbe London Symphony Orchestra, tout un programme de ses œuvres : un merveilleux chef d'orchestre, nourri de culture occidentale, mais aussi un compositeur typiquement américain pratiquant les genres les plus populaires au même titre que les formes patentes.

Ce n'était à vrai dire qu'une fautive bonne idée, féconde en malentendus, car le public « officiel » appréciait surtout les récents de jazz et de comédie musicale, tandis que les mélomanes, regrettant de ne pas voir Bernstein interpréter un répertoire plus digne de lui, regardaient avec mépris ce melting-pot de produits américains, juifs et européens.

En réalité, cette musique mérite mieux qu'une écoute distraite ou prévenue. Elle n'est pas toujours d'un niveau très élevé : « Nous autres, artistes américains, écrivait-

il humblement, nous ne prétendons pas dire des vérités universelles ; nous ne créons qu'une mélodie mortelle, selon l'expression de Poe ; nous ne sommes pas des dieux ni des archanges ; nous ne sommes que des artistes. » Mais par-delà des matériaux hétéroclites, elle est souvent d'un charme profond et parfois d'une grande émotion. Ainsi dans *Jubilee Games* (écrit pour le cinquantième anniversaire de l'Orchestre philharmonique d'Israël), après *Free Style Events*, un effet libres

d'allure, dynamiques et pétaradants, cet adagio *Benediction*, où une admirable prière s'étend sur un tissu harmonique nourri de rêve, précédant des *Dances de la diaspora* d'un accent naïf à la Bartok.

Halil (à la mémoire d'un jeune flûtiste israélien tué à la guerre) et *le Dyonéus* (ballet où l'esprit d'un mort cherche à se réincarner) recèlent des pages poignantes, malgré d'évidentes longueurs et banalités ; mais ils souffraient aussi d'être placés en sandwich entre des œuvres de « l'autre » Bernstein, *Prélude*,

fugue et riffs, partition de jazz endiablée pour Benny Goodman, et les mazurkas en bordée qui gigotent dans *Fancy Free*, le ballet plaisant et efficace à la mode de Broadway, écrit en 1944 pour Jérôme Robbins.

Gardons-nous de juger trop vite cette musique pleine d'invention et d'inspiration derrière son apparence sommaire, cette musique très visuelle, « pragmatique », qui ressemble tant à la manière de diriger de Bernstein, ses gestes désinvoltes, son corps souple qui se déboîte, ses épaules qui roulent, ses danses planes, ses sauts, ses rires et ses plours.

Rappelons-nous que derrière le comédien extraverti, aux gestes si cordiaux, aux mimiques à la Chaplin, il y a un homme d'angoisse, un chercheur de foi et de sens, celui de sa trilogie symphonique (*Jérémie, l'Age de l'anxiété, Kaddish*), qui disait naguère à Edith Walter (1) : « L'exalté, oui, je connais très bien, et le désespoir, je connais, très bien aussi, mais entre les deux, je ne sais pas : le bonheur normal au jour le jour, la paix... »

Et il y a aussi le poète de *Songfest*, cette création spontanée, sortie du cœur d'un artiste, sans souci de rigueur ni de style, mais d'un ton absolument personnel, comme un coup de vent frais venu d'Amérique.

JACQUES LONCHAMPT.

* Les principales œuvres de Bernstein se trouvent en compact chez Deutsche Grammophon : *Songfest* et *Faunes de Chichester* (415 965), *West Side Story* et *On the Waterfront* (415 253) et les deux premières Symphonies (415 964).

(1) Harmonie, avril 1970.



M. Leonard Bernstein : « Nous ne sommes que des artistes... »

JAZZ

Buddy Guy et Junior Wells au Méridien

Le blues métallisé

Le meilleur guitariste du monde (d'après Eric Clapton), Buddy Guy, et l'ange tutélaire des Rolling Stones, l'harmoniste Junior Wells, occupent la scène du Jazz Club Lionel Hampton. Quinze jours de blues solide.

De Buddy Guy, on raconte qu'il s'est fabriqué sa première guitare, à treize ans, avec un encadrement de fenêtre. De Junior Wells, qu'il a volé son premier harmonica : le juge, après l'avoir entendu (jouer), aurait remboursé le marchand et libéré le génie. Pour faire un vrai bluesman, il n'en faut pas moins. Mais, d'un autre côté, tous les bricoleurs et tous les chapardeurs ne finissent pas, il s'en fait, avec le blues dans le peau.

Buddy Guy est né en 1936 en Louisiane, Junior Wells en 1934 dans les plaines de l'Arkansas. Familles poétiques et nombreuses, nière touchée de près, racisme vécu à plein temps : ils sont les derniers à disposer d'une biographie très photographique. Le blues jusqu'au bout des ongles, existence et essence mêlées.

Questions d'identité et de style

Quand Chicago est devenue la capitale du blues, ils se sont retrouvés à Chicago. Dans les années 50, les quartiers sud de la ville regorgeaient de bons musiciens. Il y avait un peu d'argent et il y avait de la vie. Pour Junior Wells, ce sont probablement les meilleures années, les plus créatives, celles où il n'a pas encore le temps de s'égarer dans des questions d'identité et de style. Remplaçant Little Walter, son modèle, dans l'orchestre de Muddy Waters, il se fait en retour souffler son groupe, les Aces, par l'inventeur de l'harmonica moderne (expression, phrase, usage des effets d'amplification). A la fin de la décennie suivante, les deux musiciens poursuivent leur effort parallèle de biographie pittoresque : Little Walter est battu à mort dans une bagarre de rue tandis que Junior

Wells s'embarque dans une imitation douteuse de James Brown...

C'est dans son association avec Buddy Guy, sans doute plus posé que lui, que Junior Wells continue de manifester le meilleur de ses qualités. Après avoir été la vedette de Baton Rouge, le guitariste est devenu le pilier des disques Chess à Chicago, il apparaît donc dans les séances d'enregistrement des plus grands : Koko Taylor, Howlin Wolf, et Muddy Waters, bien sûr. Celui-ci, créateur de *Like a Rolling Stone* auquel la tribu de Mick Jagger empruntera son nom, sert de relais. Buddy Guy et Junior Wells deviennent le duo le plus célèbre du blues moderne. La formule a compté d'illustres prédécesseurs. Eux s'emploient à développer en miroir un style âpre, intense et souvent très dramatisé, tour à tour violent et tendre. Leur double jeu souligne même ce que cette expression durcie par la grande ville (Chicago), comme métallisée par elle, doit à la terre de la Louisiane ou à celle des fermiers de l'Arkansas. Un pan de l'histoire sociale des Etats-Unis passe encore — au moment, on presque, de disparaître — dans la voix éraillée des chanteurs de blues. On dans cette façon qu'ils ont de mordre l'harmonica pour en faire insensiblement descendre la note jusqu'au degré voisin, la note bleue (*blue note*)...

Depuis qu'à Montreux, une nuit de folie, en 1970, Bill Wyman, le timide bassiste des Rolling Stones, a traîné sur scène, ensemble, Pinetop Perkins, du groupe de Muddy Waters, Dallas Taylor, de celui de Crosby, Stills and Nash, Buddy Guy et Junior Wells, depuis que ces deux derniers ont accoté les tournées mondiales des Stones, comme la mise en spectacle d'un aven ancien et d'une reconnaissance publique, la légende n'a fait que s'épaissir. Encadrements de fenêtre et juges au grand cœur compris.

FRANCIS MARMANDE.

* Buddy Guy et Junior Wells au Jazz Club Lionel Hampton, du 17 au 24 octobre, 22 heures. Tél. : 47-58-12-30.

Création à Munich de la deuxième symphonie de Wagner

Une œuvre de jeunesse, totalement inconnue, de Richard Wagner, sa deuxième symphonie en mi majeur datant de 1834, a été créée jeudi 13 octobre dans la grande salle de lecture de la Bibliothèque nationale de Munich par l'Orchestre d'Etat de Bavière sous la conduite de son chef, Wolfgang Sawallisch. En août 1834, Wagner, qui n'avait alors que vingt et un ans, a élaboré le premier mouvement ainsi que vingt-neuf mesures du second sous forme d'esquisses notées seulement sur deux portées. Il venait de terminer son premier opéra, *Les Fées*, et il n'allait pas tarder à être enrôlé par le théâtre : celui-ci s'échappait aux yeux du futur prophète de l'art total aux contraintes tyranniques du modèle symphonique classique.

Sa première symphonie en ut majeur datait de 1832 (elle est donc antérieure aux *Fées*). Comme elle, la seconde s'inscrit dans la lignée dont Haydn, Mozart et Beethoven jetèrent les bases à Vienne, avec de très nettes reminiscences de Weber. C'est grâce à Cosima Wagner, épouse du musicien et fille de Liszt, ainsi qu'au célèbre chef wagnérien Felix Motil, que cette deuxième symphonie a pu enfin de compte être exécutée. Les premières ébauches devaient disparaître après que Wagner lui-

ROB VAN DER HILST.

ESPACE CHAMPERRET (Porte Champerret) Paris 17^e
PASSERELLES DE L'ART
2 SALON des ANTIQUAIRES et des CRÉATEURS CONTEMPORAINS
Du 14 au 23 octobre 1988 de 11 h à 19 h 30 • Jeudi jusqu'à 22 h

FLAC88
22/30 OCTOBRE PARIS GRAND PALAIS
Tous les jours de 12 h à 19 h 30 Samedi, Dimanche 10 h à 19 h 30 nocturne Jeudi 27 de 12 h à 22 h

Le THÉÂTRE ANTOINE ANNONCE que la nouvelle série de représentations «AVANTI!» le triomphe comique de *Les gaisetés détraquées* le 24 octobre avec les créateurs de la pièce. Location : 42-08-77-71.

cards qui informent.
PARIS RHEBDO.
GROUPE ELAISONS
camard pro.

Culture

VARIÉTÉS

Ute Lemper à Bobigny

Pour l'amour de Kurt Weill

Ute Lemper, révélée par Cabaret et Jérôme Savary chante Kurt Weill à Bobigny du 18 au 22 octobre, avant un grand show à l'Olympia en janvier.

Grande, blonde, poil vif, le visage aigri, mince comme une épée avec d'interminables jambes nerveuses. Ute Lemper, femme d'Allemagne à la demande de Jérôme Savary pour créer son Cabaret, va chanter Kurt Weill à Bobigny.

Dans Cabaret, elle a séduit Paris, la France, plus les touristes et les professionnels. Elle danse avec la vitalité et le rythme d'une star de Broadway. Comme elle a une formation de comédienne et de chanteuse elle pourrait effectivement faire carrière là-bas, où on cherche à renouveler les têtes d'affiche. « Mais, dit-elle, je ne tiens pas à tenter l'aventure, parce que je ne retrouverai pas de rôle aussi riche que celui de Sally Bowles. Ou alors, Evita peut-être... »

En attendant l'hypothétique Evita, après Cabaret, Ute Lemper est allée enregistrer à Los Angeles. « Uniquement pour la qualité des studios et des musiciens. Je demeure européenne. J'ai douze chansons écrites spécialement pour moi. Elles sont douces et agressives. Je ne veux pas chanter I love you, do you love me... Elles me correspondent, j'espère. En fait, quand je commence à travailler, j'enregistre des chansons, je m'écoute. C'est mon travail d'adapter la chanson à ce que je suis. L'orchestration est essentielle. Dans ce sens, les Américains sont rassurants. »

A Bobigny, Ute Lemper est accompagnée d'un pianiste compositeur, auteur de la musique pour le film de Wim Wenders, Les Atiles du désert. Elle ne chante que Kurt Weill. « En Allemagne, on n'a pas un choix énorme. Je pense qu'il est le meilleur. Ses quatre années de collaboration avec Brecht - cette liaison instable et romantique entre musique et paroles - ont tout bouleversé et changé la façon d'entendre. »

Il est vrai que Kurt Weill est un cas. Il a détourné les conventions des romances et des complaintes en quelque chose de grinçant, de violent qui reste dans la tête comme un air populaire, bien que ce soit étonnamment difficile à chanter juste. « Les lignes mélodiques sont en réalité très simples. Seulement, elles sont en opposition avec l'orchestration. Les refrains perdent le style ringard, mais les couplets sont complètement décalés, dérythmés, en tout cas dans la période allemande. »

Kurt Weill a dû s'exiler à l'arrivée des nazis. Il est resté quelque temps en France. Puis il est parti pour les Etats-Unis et là, son style évolue. On le reconnaît à peine, il est tout à fait américain.

Voilà quelques mois, dans son théâtre de Westport, à Berlin, Helmut Baumann a monté un spectacle sur ces trois périodes. Ute Lemper en faisait partie. Elle s'en est inspirée pour son show, donné une vingtaine de fois, en Allemagne et à New-York. Elle participe également pour CBS à l'enregistrement d'une intégrale Kurt Weill, qui sera achevée dans huit ans.

COLETTE GODARD.

* Bobigny. Maison de la culture, du 18 au 22 octobre, à 21 heures.

Nouvelle étape des états généraux

Boulevard Garance

L'ancien ministre de la santé Jack Rafite, dépositaire exclusif de l'action culturelle dans son parti, a, c'est le moins qu'on puisse dire, de la suite dans les idées. Voilà bientôt deux ans qu'il parcourt la France en tous sens pour mobiliser la grande famille des artistes autour d'une idée simple : « La culture se porte bien, pourvu qu'on la sache ». Il ne néglige aucune initiative.

17 juin 1987, mille cinq cents artistes français et étrangers se rassemblent au Théâtre de Paris et co-signent une « Déclaration des droits de la culture » ; 18 novembre 1987, six mille professionnels et sympathisants envahissent le Zénith de Paris et dénoncent « le mépris des talents et des inventions, la dévalorisation du statut des artistes et des lettres » ; 15 octobre 1988, des centaines d'artistes rejoints par des milliers de badauds hésitant entre fast-foods et cinémas se réunissent boulevard des Italiens, à Paris, pour l'opération Garance, du nom de l'héroïne des Enfants du Paradis, le film situé sur le regrettable boulevard du Crime de Marcel Carné.

Comme dans le film, des dizaines de bateliers s'activent entre des scènes de fortune et des tentes qui sont autant de vitrines de la contestation d'une société mercantile qui méprise son patrimoine culturel. Tandis qu'arrive la caravane des pétitionnaires contre les coupures publicitaires des œuvres de fiction à la télévision - ils ont réuni à ce jour plus de 200 000 signatures dans toute la France - les premiers chapeaux, les premiers groupes de jazz, une fanfare, les élèves de l'école de cirque d'Annie Fratellini commencent leurs tours. La fête durera jusqu'à 22 heures, ponctuée de protestations vultueuses par la foule des jeunes compagnies dramatiques aux budgets peau de chagrin.

Au centre de la fête, une toute jeune studio où se succèdent les personnalités qui soutiennent les états généraux de la culture : Antoine Vitez, administrateur de la Comédie-Française - « Notre vie est embrouillée ; le théâtre sert à rendre lisible, clair, pour le public les traces noires inscrites sur le papier par le poète, ces petits mor-

ceaux du monde, pour que l'on vive mieux ». - Bertrand Tavernier, président de la société des réalisateurs de film, des écrivains, des philosophes, des scientifiques, des comédiens... Aucun représentant visible du nouveau ministère de la culture.

Comme au Zénith l'an passé, on s'est très vite demandé qu'elle pouvait être l'utilité d'une telle manifestation. Certes, de prestigieuses sociétés du monde culturel se sont associées aux états généraux, certes, il est difficile de ne pas partager les objectifs défendus par Jack Rafite, mais on est obligé de constater que ce mouvement de deux années laisse bien indifférents le pouvoir et l'opinion publique. Certains participants élaboraient déjà des formes de contestation plus radicales. Jusqu'à ce jeune comédien qui révisait tout haut « d'une France dirigée par un gouvernement socialiste qui expulsait des boulevards les zélateurs de la restauration rapide pour recréer ces salles de spectacles, théâtres, cinémas, cabarets, disparus depuis longtemps déjà ».

OLIVIER SCHMITT.

CALENDRIER

Classique

Schubert (suite) et Marie-Catherine Girel. - Poursuite de l'intégrale Schubert par le quatuor Chillingirian aux mardis de la musique de chambre de la radio avec, notamment, le Jeune Fils et le Mort (20 h 15). Après des œuvres de découvrir de Casanova, Simonson et Kallistienis (18 h 30) et avant un récital de piano par Marie-Catherine Girel (Emmanuel, Debussy, Tournemire, Schmitt, 22 h 30).

* Mardi 18 octobre à partir de 18 h 30, Grand Auditorium de Radio-France. Tél. : 42-30-23-08.

Les Berg dans Beethoven

Deux-Sept quatuors en six concertos, cela donne trois quatuors par les 3, 14, 18, 21 et 25 novembre et deux concertos le 7 novembre, à 20 h 30, au Théâtre des Champs-Élysées. Eblouissant dans les premiers de ces mouvements pour quatre cordes, discuté mais toujours impeccable dans les derniers, le Quatuor Alban Berg, « nec plus ultra » vivant du style viennois, consacre donc, à l'instigation de Jérôme Roza, un mois de son temps à cette intégrale Beethoven. L'automne sera moins froid. (Renseignements : 47-04-74-87 et aux Champs-Élysées : 47-23-38-27.)

Heisser, Krivine et l'Orchestre de Paris. - Jean-François Heisser, qui mène une belle carrière un peu en sourdine, vaincra-t-il le deuxième concerto pour piano de Brahms sous la férule d'Emmanuel Krivine ? Au même programme de l'Orchestre de Paris, ouverture des Noces de Figueur, symphonie de Franck.

* Les 19 et 20, Meyol, 20 h 30. Tél. : 45-63-07-40.

Annulation du quatuor de PEKX. - La flûtiste Sophie Cherrier est malade et le quatuor a vent de l'ensemble intercontinental a dû annuler le concert Carter, Berio, Naudala, prévu jeudi 20, à 18 h 30 au centre Pompidou.

L'Ensemble vocal européen. - C'est à Saintes, pour l'inauguration de l'Abbaye aux Dames, que Philippe Herreweghe et son nouvel Ensemble vocal européen ont réperté

ce concert composé des lamentations de Jérémie et de Motets de Roland de Lassus. Ils l'emmènent à Paris après l'avoir fait tourner dans plusieurs villes de la Communauté.

* Jeudi 20, église Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30. Tél. : 40-26-58-00.

Jazz

Franck Morgan au Magnetic Terrace. - Un artiste légendaire, l'incarnation douloureuse de la vie et de la morale poétiques du bebop, un son tranchant, un « drive » à toute épreuve. Après son premier passage consacré de succès, Franck Morgan est tout naturellement réinscrit au programme pour une série de soirées.

* Du 18 au 22 octobre, 22 heures. Tél. : 42-36-26-44.

Steve Coleman au New Morning. - Né à Chicago en 1956, Steve Coleman est violoniste de formation : « Mais il y avait cette fille, dans l'orchestre de la classe supérieure, qui jouait du saxophone alto... » Voilà comment l'on devient, ces temps-ci, un saxophoniste cité par Sonny Rollins. Steve Coleman a vécu fait de se hisser au niveau des musiciens les plus demandés (par Dizzy Gillespie, Mike Brecker, Jack De Johnette, etc.). Aucune nouvelle de la fille.

* Mercredi 19, 22 heures. Tél. : 45-23-36-39.

Big Band Lumière à Danco. - Un disque avec Gil Evans, récemment disparu (Rhythm à cinq, Emarcy CD836 401-2) est l'occasion de ce concert de présentation et d'hommage.

* Jeudi 20, 21 h 20. Tél. : 45-84-72-00.

Art Blakey, Cecil Taylor, Portal et Solal à Nancy. - S'agissant du Nancy Jazz Pulsations, 11^e édition, il n'est pas trop difficile de mettre en avant les noms célèbres qui s'y succèdent. Dix jours de concert, les plus grandes tournées en avant-première, des expositions, une scène de minuit, un concours, une bourse aux disques d'occasion, le programme n'est pas maigre. C'est dans ses découvertes et dans ses raretés qu'il frappera - comme les autres années.

* Du 19 au 30, 20 h 30 et minuit. Tél. : 83-56-80-54, 83-35-22-41.

Variétés

Philippe Léotard : comédien chanteur. - Basse altitude, Autour zéro, Penguin song, J'ai play plus, autant de chansons, de morceaux de vie signés Philippe Léotard et que le comédien chante pour un soir.

* Lundi 17, Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-82-45.

Gold : les rois du « Baloch ». - Les anciens animateurs de bals de Toulouse naviguent à présent entre les temples et les coups de vent du Top 50.

* Du 22 au 29, Palais des sports, 20 h 30. Tél. : 48-28-05-46.

Marc Ogeret : chansons de 1789. - Chansons méconnues écrites, composées et chantées sous la Révolution et retrouvées par Marc Ogeret.

* Du 18 au 29, TLP Déjazet, 20 h 30. Tél. : 42-74-20-50.

Henri Salvador : retour aux sources. - Retour au jazz, le pro-

Brel dix ans après

Le dixième anniversaire de la disparition de Jacques Brel continue d'être célébré par de multiples éditions de disques et de livres. Après la publication en compact de la production intégrale du chanteur chez Barclay, voici la réédition aux éditions Robert Laffont de la biographie d'Olivier Todd à laquelle ont été joints dans un coffret les textes des chansons. Chez Solar, un livre de France Brel, la fille du chanteur, et d'André Salles raconte l'histoire de l'auteur de *Ne me quitte pas*.

Erfin, Centre Wallonie-Bruxelles à Paris présente jusqu'au 7 janvier une exposition comprenant photos, documents, lettres, inédits, bandes sonores originales et vidéos exclusives.

mier amour d'Henri Salvador, en compagnie du pianiste Eddy Louis.

* Du 17 au 20, Petit Journal, 22 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Danse

American Ballet Theatre. - La troupe classique la plus célèbre des Etats-Unis avec le New York City Ballet. Elle n'était pas venue à Paris depuis onze ans. Mikhail Baryshnikov en est le directeur artistique depuis le 1980 : les ballets, il ne danse pas, sauf une petite apparition le soir du gala, le 18. L'ABT donnera tous les soirs la *Gatté parisienne*, de Massine, avec des costumes de Christian Lacroix qui ont ébloui New-York. Le reste du programme comprendra, en alternance, *Pillar of Fire*, d'Antony Tudor, *Bruch Violin Concerto n° 1*, de Clark Tippet, et *Drink me only with thine eyes*, de Mark Morris.

* Du 18 au 23 octobre, Champs-Élysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37.

Compagnie l'Esquimaux, Boulevard-Obélix. - Les Heures défilées ou les combats de la lampe et du jour, suivis du film *La Chambre*. Un univers plastique et onirique original, avec des musiques de Denis Levaillant, Nicolas Frize, Patrick Roudier et Vividali, une scénographie et des lumières de Marc Olivier.

* Les 18 et 19 octobre, Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 48-87-54-42. Théâtre de Sochaux : le 23.

Compagnie De Héro, Michèle Mouchet. - Je ne vois pas la femme cachée dans la forêt. Deux doigts de surréalisme, deux doigts d'occasional, un doigt de violence, le tout saupoudré de théâtralité. Un cocktail très mode mais efficace.

* Du 21 au 23 octobre, 20 h 30, Théâtre de la Ville. Tél. : 48-87-54-42.

Ballet de l'Opéra de Paris. - Reprise de *Raymonda*, qui avait ouvert au Palais Garnier l'Opéra, en 1983. Remanié par Nouzev, un gros gâteau dix-neuvième siècle où l'on peut encore voir de merveilleuses variations signées Potipka. Toutes les étoiles maison ou presque alternent dans les rôles principaux.

* Du 22 octobre au 17 novembre, Palais Garnier, 20 h 30. Tél. : 42-66-50-22.

Des milliers de curieux au Louvre

La prise de la pyramide

On l'apercevait à travers la palissade d'un chantier ; on la découvrait à partir d'une rustique plate-forme. Et déjà la polémique allait bon train. Le président de la République l'a consacrée vendredi 21 octobre. Ce week-end, les Français l'ont inaugurée.

La voici donc en chair et en os, en verre et en acier la fameuse pyramide de M. Poi. Edifiée au centre de la cour Napoléon, entourée de ses quatre petites sœurs et rimbée de la brume des puissants jets d'eau qui la coronent. Dimanche, l'air était doux, le ciel hésitant entre le bleu et le gris, le piédestal du Louvre entre le beige et le rose. Des milliers de Parisiens, d'origine ou d'occasion, seuls, en couple ou en famille, s'engouffraient dans le passage Richelieu, regardant réservé au ministère des finances, et découvraient soudain ce vaste espace devenu, en quelques heures, un nouveau Beaubourg. A l'évidence, c'était le plus important, le plus somptueux spectacle du jour. Théâtres et cinémas, concerts et expositions ne pouvaient rivaliser avec cette assemblée imprévue venue voir et commenter.

D'abord le choc. Le choc silencieux devant l'étrange alchimie de la nouvelle esplanade : le mariage ou le heurt de bâtiments qui paraissent si anciens (et qui ne datent pourtant que du dix-neuvième siècle) et de cette pyramide plus futuriste qu'on ne l'imaginait. Et puis les commentaires. Incompréhensibles, variés, pérorés, admiratifs ou scandaleux, savants ou naïfs. Fragments d'un discours qui ne sera jamais touché dans les papiers officiels. Bruissement de propos

saiss au vol au milieu des cris des gamins ravis de courir entre les bassins et déjà habitués à cette nouvelle architecture.

Exalté : « C'est dingue, c'est fou, on n'a jamais vu ça ».

Blessé : « Dans dix ans, on n'en parlera plus ».

Ménager : « L'eau qui rebondit sur la pyramide va laisser des traces de calcaire ».

Pragmatique : « Ça va être difficile de nettoyer toutes ces vitres ».

Architectural : « Moi, je n'aurais laissé que les quatre petites pyramides ».

Architectural (bis) : « Moi, j'aurais enlevé les quatre petites pyramides. Elles tuent la grande ».

Déçu : « Elle n'est pas transparente. Je croyais qu'il n'y aurait qu'une seule vitre pour chaque côté de la pyramide ».

Déçu (bis) : « C'est la ferraille intérieure qui est moche et c'est pour cela qu'elle est ratée ».

Historique : « Napoléon n'aurait jamais permis une chose pareille ».

Curieux : « Ce monument, quand le visitera-t-on ? ».

Connaisseur : « C'est marqué sur la pancarte... au début de 1989... ».

Prudent : « Attendons l'ouverture du grand Louvre pour juger ».

Indigné : « Quelle honte ! ».

Politique : « Les infirmières manifestent pour moins que ça. Le peuple français devrait descendre dans la rue pour démolir ces horreurs ».

Le peuple français, en l'occurrence, est là, et il ne casse rien. Après les commentaires, de nouveau silencieux, il regarde, déambule et photographie. Etonné et étonné de son propre étonnement. En tout cas, personne ne semble se souvenir de ce qu'il y avait ici... avant. Un maigre square aux arbres abourgs et aux pelouses pelées où trônait une statue équestre. De qui ?

CLAUDE SALES.

C'EST LA RENTRÉE LITTÉRAIRE.

Un romancier chaque jour sur RTL au journal de 13 h d'Henri MARQUE avec Jean-Pierre TISON

- ALEXANDRE JARCOIN «Le zébré» (GALLIMARD)
- FRANÇOIS-OLIVIER ROUSSEAU «La gare de Wannsee» (GRASSET)
- MICHEL BRAUDEAU «L'objet perdu de l'amour» (SEUIL)
- ANTOINE SPIRE «Le silence» (HERLÉ)
- FRANÇOISE CHANDERNAGOR «La sans pareille» (GALLIMARD)
- CHRISTIANE ROCHEFORT «La porte du fond» (GRASSET)
- JEAN GUERRESCHI «Montée en première ligne» (JULIEN)
- PHILIPPE LABRO «Un été dans l'ouest» (GALLIMARD)
- BERNARD-HENRI LEVY «Les derniers jours de Charles BAUDELAIRE» (GRASSET)
- PASCAL BRUCKNER «Qui de tous deux inventa l'autre?» (GALLIMARD)
- ERIK ORSENA «L'exposition coloniale» (SEUIL)
- PIERRE BERGOUNIOL «L'arbre sur la rivière» (GALLIMARD)
- PATRICK BESSON «La statue du commandeur» (GALLIMARD)
- CLAUDE PARAGGI «La saison des oracles» (GALLIMARD)



15 Samedi 18 h

DISQUES

Résurrection du « Giasone » de Cavalli

Il fut le disciple très proche de Monteverdi, l'aident dans ses fonctions religieuses à Saint-Marc et dans son métier d'homme de théâtre, à l'époque du *Retour d'Ulysse* et du *Couronnement de Poppée*.

Conséquence de cette intimité : la manière de Francesco Cavalli dans ce fastueux *Giasone* (1649) pour rait être, à commencer par les récitatifs, celle du maître. Pourtant, dans le sillage du pionnier géral, des pistes nouvelles apparaissent : la vocalité vibrante de l'écrivain s'engage dans les « symétries du geste lyrique ». Malgré l'opulence des situations, des émotions, la dramaturgie semble soudain comme en retrait par rapport aux situations radicales qu'exploite l'auteur - pour voir du mot et du chant confondus - dix ou vingt ans auparavant, dans le même décor baroque.

L'opéra achève ici de trouver ses marques à Venise ; tout un petit

monde de personnages et de sentiments s'agite, sur lequel passe le souffle de la vie, de la passion, de la tendresse et de la farce.

C'est le Concerto vocal, dirigé par René Jacobs, qui ressuscite l'œuvre, après avoir participé à la glorieuse production d'août dernier à Insbruck. L'instinct de ces interprètes ravive toutes les couleurs de la musique, avec sa lumière d'époque, sa riche palette de timbres, sa dynamique irrésistible.

D'une distribution inattaquable, détachons le Jason altier de Michael Chance, l'Égée de Guy de Mey, l'Hercule de Harry Van der Kamp, l'Isifile de Catherine Duboc et, dans la galerie des rôles dramatiques, l'impayable numéro de Dominique Vissé en Delfin, nourrice voyeuse et sympathisante.

R. T.

* Un coffret de 3 CD Harmonia Mundi.

MARC OGERET

Chante la Révolution

AU TLP / Déjazet du 18 au 28 Octobre 41, bd du Temple métro : République tél : 42 74 20 50

سكوا من الأنا

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dit "Samedi-Week". Signification des symboles : P Signifié dans "le Monde radio-télévision" ; F Film à éviter ; O On peut voir ; M Ne pas manquer ; S Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 17 octobre

TF 1
20.40 Feuilleton : *Hemingway*. De Bernard Sichel, avec Stacy Kusch, Lisa Banes, Miriam Bernson, Josephine Chaplin. (4^e épisode). 22.30 Magazine : *Super sexy*. Sommaire : Sur la bouche : Les moins belles et les plus beaux ; Rendez-vous ; Skipper : Mongo le bigame ; Docteur Ruth ; Enquête sur la vie sentimentale et sexuelle des Français ; Un amour de messager ; Strip sondage ; Interview hard ; 23.35 Journal et météo. 0.00 Magazine : *Winnipeg*. 0.50 Documentaire : *Histoire de la rive*. 1.40 Feuilleton : *Les Meuniers et les Pains*. 2.10 Documentaire : *Histoires naturelles*. 3.00 Documentaire : *Histoires naturelles*. 4.00 Magazine : 5.35 Documentaire : *Histoire de la rive*.

A 2
20.35 *La marche du siècle*. Emission de Jean-Marie Cavada et Jean-François Thibaut. 21.15 Magazine : *Chips*. 18.40 *Avie et moi*. 22.15 Flash d'informations. 22.20 *Cinéma* : *En effaçant la marguerite* de Marc Adénot (1956). Avec Brigitte Bardot, Daniel Gélin, Robert Hirsch, Darryl Cowi. 23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 0.15 Magazine : *De côté de chez Fred* (rediff.).

FR 3
20.30 *Cinéma* : *Le Clan des Siciliens*. Film français d'Henri Verneuil (1968). Avec Jean Gabin, Alain Delon, Lino Ventura. 22.40 *Cinéma* : *Le grand débat*. La cinquième République a trente ans. 21.30 *Dramatique*. *Le grand débat*. De Louise Dourcil. 22.40 *Cinéma*. *Le grand débat*. Le roman noir dans tous ses états. 0.05 *De jour en lendemain*. 0.50 *Musique* : *Code*. Auteurs de l'Europe. World music.

CANAL PLUS
20.30 *Cinéma* : *Joey*. Film américain de Roland Emmerich (1986). Avec Joshua Morrell, Eva Kryll, Tammy Shields. 21.45 Flash d'informations. 21.50 Magazine : *Bolshevik*. 21.50 *Football* : 22.20 *News* : 22.50 *Football américain*. 23.45 *Cinéma* : *Deux filles à Chicago*. Film américain de Peter Hyams (1986). Avec Gregory Hines, Billy Crystal, Steven Bauer. 1.30 *Cinéma* : *Le Journal d'un fou*. Film français de Roger Coggio (1987). Avec Roger Coggio, Fanny Cottençon, Yvette Etiévan.

Mardi 18 octobre

TF 1
14.30 *Série* : *Commissaire Mouton*. 15.55 *Variétés* : *La chance aux chansons*. 16.20 *Jeu* : *Ordnance*. 16.55 *Club Dorothée* après-midi. 17.50 *Série* : *Chips*. 18.40 *Avie et moi*. 18.55 Feuilleton : *Stana-Barbara*. 19.25 *Jeu* : *La roue de la fortune*. 20.00 *Journal*, *Météo* et *Tagis vert*. 20.40 *Cinéma* : *Toussaint de feu*. Film américain de John Badham (1983). Avec Roy Scheider, Warren Oates, Candy Clark. 22.35 *Magazine* : *Clés*. 23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 0.15 Magazine : *De côté de chez Fred* (rediff.).

A 2
14.30 Magazine : *Bonjour la télé*. 16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : *De côté de chez Fred*. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : *Graffiti* 5-15. 18.40 *Série* : *Mae Grey*. 18.45 *Jeu* : *Des chiffres et des lettres*. 19.10 *Actualités régionales*. 19.30 Flash d'informations. 19.35 *Plaisir de rire* : *L'appart*. Avec Roger Pierre, Pascale Roberts. 20.00 *Journal*. 20.30 *Météo*. 20.35 *Les dessous de Péron* : *Stella*. Film français de Laurent Heynemann (1983). Avec Nicole Garcia, Thierry Lhermitte, Victor Lanoux, Jean-Claude Brialy. *En août 1944, un jeune homme se compromet avec le Gestapo française pour faire libérer sa mère juive. Celle-ci est emportée avec lui dans le défilé des collaborateurs. Problème moral des actes dictés par l'amour, itinéraire d'une prise de conscience, reconstitution très exacte d'une période historique rarement abordée dans un film français. Or celui-ci est remarquable.* 22.10 *Débat* : *La collaboration, peut-on enfin en parler calmement ?* Avec Jacques Delors (auteur de *Truifis et Crimes sous l'Occupation*), Mario Chaix (auteur des *Lauriers du lac de Constance*), Georges Weilers (arrêté en 1941, déporté), Franz Knipping (professeur à l'université de Tübingen), Pascal Ory (professeur à l'Institut des sciences politiques), Philippe Burin (professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève). 23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Magazine : *De côté de chez Fred* (rediff.).

FR 3
14.30 Feuilleton : *Le feu du désert*. 15.27 Flash d'informations. 15.30 *Cinéma* : *Tout Carthage*. 17.00 Flash d'informations. 17.03 *Dessin animé* : *Petit ours brun*. 17.05 *Dessin animé* : *Petit ours brun*. 17.10 *Dessin animé* : *Déjà*. Le regard de la méduse. 17.15 *Dessin animé* : *Mister T*. 17.35 *The Muppet Show*. 18.00 Magazine : *Drevel* vers la météo. 18.30 Feuilleton : *Guillaume Tell*. 19.00 *Le 19-20*. 19.53 *Dessin animé* : *Ti était une fois la vie*. 20.05 *Jeu* : *La classe*. 20.25 *INC*. 20.30 *Téléfilm* : *Le professeur de l'après*. De William A. Graham, avec Stella Stevens, Debbie Allen, Amy Steel. *Dans cette prison californienne, les gardiens sont des femmes.* 22.10 *Journal*. 22.35 *Cinéma* : *In Garçon*. Un film français de Christian Pascal (1984). Avec Jean-Claude Huppert, Richard Berry, Vittorio Mezzogiorno, Jean Benguigui. *Au cours d'une ronde de nuit, un inspecteur de police voit une jeune fille. Orpheline et mineure, elle porte plainte. Devenue détective privé après six ans de prison, il se retrouve en présence de sa victime, au cours d'une enquête dans le quartier du Sentier. A partir d'un scénario de série noire, une œuvre sur la condition féminine, le refus du racisme, l'obsession-fascination d'un homme brisé par un acte de meurtre. Isabelle Huppert y est admirable de complexité, de mystère.* 0.05 *Musiques*, *musique*. Spécial *Manu Dibango*, avec le groupe *Black Blue Beat*.

CANAL PLUS
13.30 *Cinéma* : *Le Voyage*. Film français de Claude Lelouch (1970). Avec Jean-Louis Trintignant, Danièle

Audience TV du 16 octobre 1988 (BAROMÈTRE DU MONDE/SOFRES-NIELSEN)

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	83,1	7 sur 7	Stagia 2	Lady Lisa	Touche	Mais comment	Studio 22
19 h 45	86,2	7 sur 7	Megay	Lady Lisa	Ca court	Mais comment	Studio 22
20 h 18	67,9	30,0	17,0	Journal	Danny Hill	Ca court	Journal
20 h 55	70,6	Mais comment	Sauvages Indes	Garcia Lopez	Opér. Ténor	Gala commente	Les Temps
22 h 8	57,5	Mais comment	Musique autre	Journal	Opér. Ténor	Gala commente	Journal
22 h 44	23,1	8,7	3,2	Mario-Amato	Flash	L'inter	The Interact

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4854

1	2	3	4	5	6	7	8	9
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT
I. L'esprit gascou. - II. Se présente parfois en flocons. - III. Cérémonial. Qui a fait son apparition. - IV. Une ville bien aimée. Ses amateurs sont des partisans de l'ordre. - V. Une épreuve ou un carapace. Coule à l'étranger. - VI. Fait l'appel. Fait quelque chose. - VII. Endroit où certains passent la nuit. - VIII. Quand elle est grosse, peut être mise avec les cornichons. - IX. Non qu'on donne à de petits « tabourets ». - X. Une sainte qui mourut en bonne compagnie. - XI. Fait comme un rat.

VERTICALEMENT
1. Pas cadencé. - 2. Prévenue. Vieille ville. - 3. Mot qui peut valoir un renvoi. Les Russes, par exemple. - 4. Peut-être tomber quand on coupe la ficelle. Où il n'y a rien à prendre. - 5. Redevient neuf quand on arrive au bout. Des jeunes, c'est une sorte de coqueluche. - 6. Quand on s'y tient, on n'avance pas. - 7. Ont une attitude vraiment édifiante. - 8. Pas remuant. Est très efficace contre les piqûres. - 9. Peut abriter un ricar. Est impossible à faire quand il n'y a pas méche.

Solution de problème n° 4853
Horizontalement
I. Attaches. Avenir. - II. Ralleries. Rude. - III. Girie. Scierie. - IV. Es. Bon. Utes. Sol. - V. Néron. T. Et. - VI. Tu. Piers. - VII. Sifflet. Salade. - VIII. Vésicules. Négus. - IX. Et. Et. Vite. - X. Nours. Radix. - XI. Dlt. Rats. Penseur. - XII. Ass. Bisc. Baal. - XIII. Li. Ode. Désigner. - XIV. Evasé. Au. Téfé. - XV. Se. Ess. Fi. Se.

VERTICALEMENT
1. Argent. Vandales. - 2. Taiseuse. Oisive. - 3. Tir. Is. It. - 4. Alibouffer. Océ. - 5. Cléon. Lctéridés. - 6. Hé. NL. Lu. Saldes. - 7. Ers. Epel. Té. - 8. Si. Unifés. Soda. - 9. Est. Neuf. - 10. Ascoles. Cap. - 11. Isoran. Débit. - 12. Ere. Alevinages. - 13. Nurse. Agissant. - 14. Idiot. Dut. Elée. - 15. Réel. Peseur. Réé.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 14 octobre 1988 :

DES DÉCRETS
N° 88-975 du 11 octobre 1988 portant publication de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, signée à Vienne le 22 mars 1985.
N° 88-976 du 13 octobre 1988 relatif à certaines positions des fonctionnaires hospitaliers.

Sont publiés au Journal officiel du samedi 15 octobre 1988 :

DES DÉCRETS
N° 88-977 du 11 octobre 1988 relatif au contrôle médical des inaptitudes à la pratique de l'éducation physique et sportive dans les établissements d'enseignement.
N° 88-978 du 11 octobre 1988 portant publication de la convention relative à la délivrance d'un certificat de diversité de noms de famille (ensemble une annexe), signée à La Haye le 8 septembre 1982.
N° 88-979 du 11 octobre 1988 portant publication de la convention tendant à faciliter l'accès international à la justice, faite à La Haye le 25 octobre 1980.

N° 88-981 du 13 octobre 1988 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière.
N° 88-982 du 13 octobre 1988 relatif au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière.
N° 88-983 du 13 octobre 1988 relative à la définition des politiques de la France en matière européenne.
N° 88-984 du 13 octobre 1988 relative au respect des décisions de juge administratif.

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 16 octobre 1988 :

UN ARRÊTÉ
N° 29 août 1988 relatif aux conditions d'admission à l'École normale supérieure.
UNE LISTE
Des élèves de l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 octobre à 0 heure et le mardi 18 octobre à 24 heures UTC.

La majeure partie du pays sera sous l'influence de remontées d'air chaud, humide et instable. Après l'accalmie de ces derniers jours, les pluies orageuses s'accroissent à nouveau dans le Midi. Elles seront localement fortes, en particulier sur le sud-est du Massif Central.

Mardi : Nuages et douceur. Pluies orageuses dans le Sud-Est.

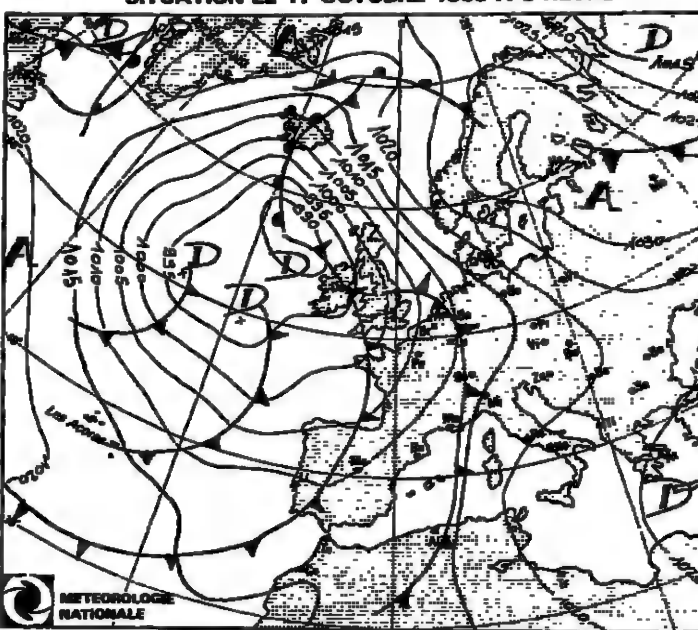
Sur les régions méditerranéennes, l'Auvergne et Rhône-Alpes, les nuages seront abondants et accompagnés de pluies orageuses. Colles-ci seront, par endroits, abondantes sur les Cévennes et l'Arèche. Dans l'après-midi, les pluies se renforceront également du sud des Alpes à la Corse. Les vents de sud à sud-est souffleront assez forts.

Du Sud-Ouest au Centre, de la Basse-Normandie et à la Bretagne, le temps sera relativement clément. Malgré des nuages assez nombreux, le soleil perceva par moments et les températures seront très douces. Toutefois, de faibles pluies sont probables le matin sur le Nord-Ouest et le Centre.

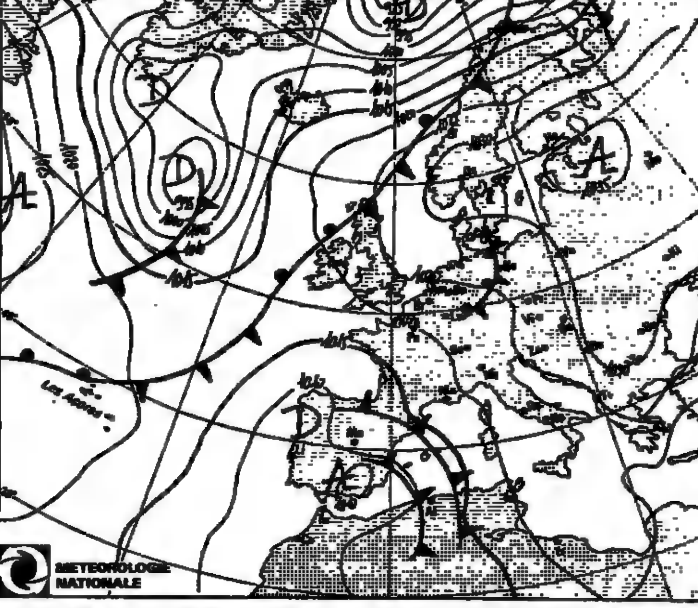
Sur le Nord, l'Île-de-France, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine et la Champagne, un temps gris et brumeux persistera toute la journée. Quelques ondées sont à craindre sur le Jura en fin d'après-midi.

La douceur persistera. Sur la moitié nord, il fera 12 à 15 degrés au lever du jour, 16 à 20 degrés dans l'après-midi. Sur la moitié sud, le thermomètre variera entre 15 et 20 degrés au petit matin et 20 à 25 degrés vers 15 heures.

SITUATION LE 17 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE A 0 HEURE TU



LEGENDE

- ☀ ENSOLEILLE
- ☁ BEUILLÉES FUS NUAGEUX
- ☁ NUAGEUX COUVERTS
- ☁ TOUT NUAGEUX OU COUVERT
- ☁ PLUIE OU BRUME
- ☁ NEIGE
- ☁ ORAGES
- ☁ NEIGE ET TROUILLARDS
- ☁ ZONE DE DÉPLACEMENT

TEMPS PREVUS LE 18 10 1988 DEBUT DE MATINÉE

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-10-1988 à 6 heures TU et le 17-10-1988 à 6 heures TU

FRANCE	TOURS	LOS ANGELES
NANCY 25 15 D	TOULOUSE 21 13 D	LOS ANGELES 26 15 N
MARSEILLE 24 15 D	POINTE-AITRE 20 20 C	LUXEMBOURG 14 11 C
BORDEAUX 26 17 N	PARIS 20 14 A	MADRID 20 10 D
BOULOGNE 23 14 B	STRASBOURG 20 13 A	MARRAKECH 20 13 A
CAEN 16 13 B	ALGER 35 22 C	MEXICO 23 9 B
CREMONTENNE 19 13 C	AMSTERDAM 13 10 C	MILAN 26 14 D
DIJON 19 12 B	ATHENES 21 15 N	MONTREAL 17 4 A
LYON 22 15 B	BANGKOK 27 24 P	MOSCOU 9 13 C
NANTES 16 12 B	BARCELONE 26 21 B	NEW-YORK 20 11 N
NICE 15 11 B	BEIRUT 26 3 D	OSLO 7 2 C
PARIS 25 17 N	BELLEVILLE 12 11 P	OSLO 7 2 C
REIMS 16 13 B	BRUXELLES 15 11 C	PALMADIRAL 28 20 D
STRASBOURG 24 14 D	LE CAIRE 29 18 D	RESH HADJANGIROU 23 8 C
TOULOUSE 22 15 B	COPENHAGUE 10 9 P	ROME 26 20 C
VALENCIENNES 16 12 B	DAMAR 25 25 D	SINGAPOUR 31 25 C
LYON 22 15 B	DELHI 33 18 D	STOCKHOLM 15 2 D
NANTES 16 12 B	DIJON 19 12 B	SYDNEY 23 19 D
NICE 15 11 B	GENEVE 27 24 D	TOKYO 23 15 A
PARIS 25 17 N	BERGAMO 18 13 P	TURIN 13 9 B
REIMS 16 13 B	ISTANBUL 26 16 N	VALENCIENNES 21 14 B
STRASBOURG 24 14 D	JERUSALEM 26 16 N	VERNE 21 14 B
TOULOUSE 22 15 B	LISBONNE 20 15 C	VIENNE 18 10 D
VALENCIENNES 16 12 B	LONDRES 15 13 C	

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

1350 من الالسا

Le Monde ECONOMIE

UN AN APRÈS LE KRACH BOURSIER

La bulle dégonflée

Il n'y a pas eu de récession. Au contraire. Le système financier a été assaini, mais les grands déséquilibres demeurent

Le krach boursier du 19 octobre 1987 n'a-t-il finalement été que la simple « explosion » de la « bulle financière » qui s'était enflée depuis le début des années 80? L'après-krach renforce, pour l'instant, cette thèse face à celle qui voyait dans l'effondrement des cours des actions le premier signe d'une crise économique et financière généralisée.

Un an après, contrairement aux prévisions de nombreux experts, l'économie « réelle » — celle de la production et des échanges — n'a pas été affectée. Il n'y a pas eu de récession. En revanche, la sphère « financière » — celle de la monnaie et de l'épargne — a été profondément bouleversée.

Il y avait donc bien eu, au milieu des années 80, une certaine déconnexion entre la finance et l'industrie. La première s'était envolée sous l'effet de certains déséquilibres macro-économiques (entre l'épargne et l'investissement, par exemple) et d'innovations financières favorisées par les nouvelles technologies (les télécommunications, l'informatique...); la seconde avait poursuivi son bonhomme de chemin.

Le krach, que l'on peut désormais qualifier de « sévère correction technique », a permis une certaine épuration de la sphère financière et l'a ramenée à son

juste rôle, au service de l'économie réelle. 1987 n'a pas été 1929. Le monde émerveillé ne peut que s'en réjouir.

L'enchaînement fatal n'a pas eu lieu. Au contraire, l'année 1988, la première de l'après-krach, pourrait se révéler comme l'une des plus heureuses depuis le premier choc pétrolier, en 1973.

Pourquoi le pire n'a-t-il pas eu lieu? Trois raisons au moins sont évoquées par les économistes. Tout d'abord, il apparaît que

l'état de santé de l'économie « réelle » dans le monde était bien meilleur qu'estimé au moment du krach. L'assainissement des structures financières des entreprises et la baisse du prix du pétrole commençaient tout juste à produire leurs effets.

voqué de contraction de leur consommation. Selon les spécialistes, la valeur des actions ayant monté très rapidement, les épargnants n'ont pas eu le temps de prendre conscience de leur enrichissement et donc, après la chute, de leurs pertes.

tuer des mouvements déjà observés au début de 1987. Trois « R » ont ainsi soufflé: la « réintermédiation », les « restructurations » et la « réréglementation ».

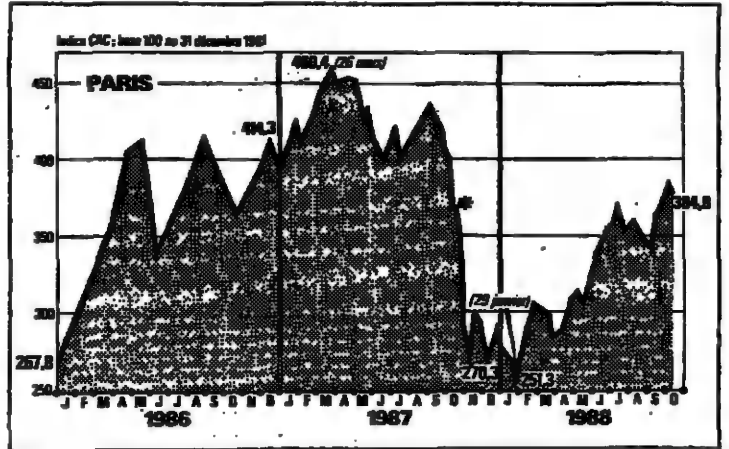
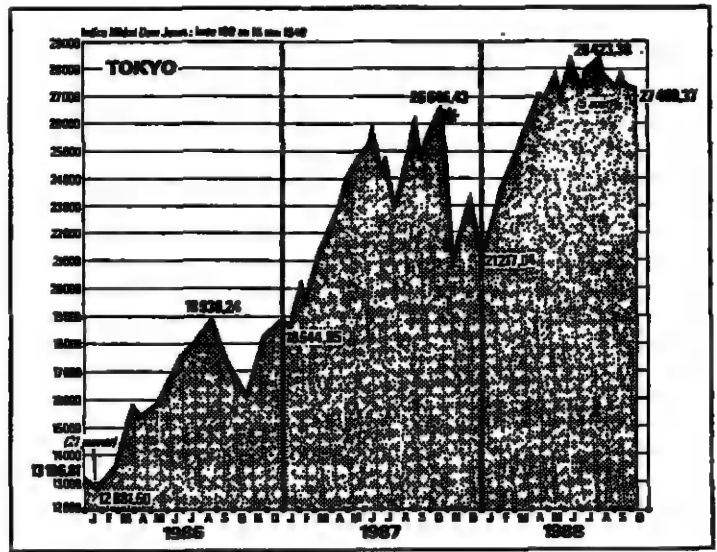
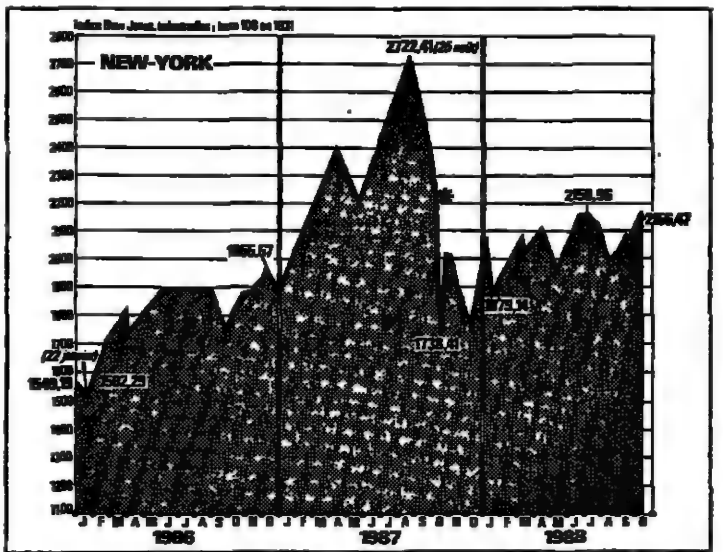
La réintermédiation, c'est le retour des épargnants et des emprunteurs aux guichets des banques aux dépens des marchés. Il n'y a pas eu de désertion massive de la Bourse, contrairement à ce que d'aucuns avaient imaginé, mais néanmoins une nette désaffection. En France comme à

de 0,1 milliard durant la même période de 1987.

De la même manière, les entreprises disposant d'excédents de trésorerie ne placent plus leur argent en actions ou en Sicav Actions, mais recherchent des placements plus sûrs et en général plus liquides (Sicav court terme, notamment, investies en titres du marché monétaire). Après quelques scandales et surtout des pertes retentissantes, elles ont aussi fui les marchés sophistiqués comme le MATIF (marché à terme international de France).

Cette désaffection des épargnants, que l'on retrouve sur la plupart des autres places étrangères, rend naturellement plus malaisé le recours aux marchés comme sources de financement. Les augmentations de capital par appel public à l'épargne sont plus difficiles: de janvier à août, elles ont été limitées en France à 13,3 milliards de francs contre 43,7 milliards pour la période correspondante de 1987.

Fait nouveau, les entreprises prennent de multiples précautions, réservant de plus en plus leurs actions nouvelles à quelques investisseurs ou proposant au public des instruments avec filets de sécurité (comme les obligations à bons de souscription d'actions...). En revanche le crédit bancaire aux entreprises progresse au rythme annuel rapide de

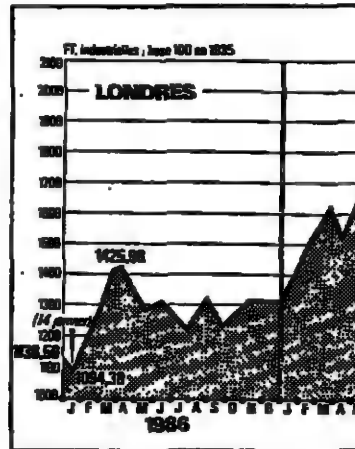


Ensuite, contrairement à ce qui s'était passé en 1929, les autorités monétaires ont retrouvé un certain élan. Une grande partie des dommages ont été effacés. Tokyo a dépassé, dès avril, ses niveaux records d'avant le krach. Paris est repassé au-dessus de son niveau du 16 octobre 1987. Le 22 septembre New-York, toujours hésitant, n'arrive pas à retrouver exactement ses cours d'avant la crise. Londres, comme de nombreuses autres places européennes et asiatiques, reste encore à la traîne.

Jusqu'à présent, ce relâchement ne s'est pas traduit par une forte reprise de l'inflation dans le monde, grâce en particulier à la poursuite du recul des cours des hydrocarbures.

Enfin, l'« effet de patrimoine », tant redouté, n'a pas joué: la diminution de la richesse des agents économiques n'a pas pro-

duit une baisse de la consommation. Selon les spécialistes, la valeur des actions ayant monté très rapidement, les épargnants n'ont pas eu le temps de prendre conscience de leur enrichissement et donc, après la chute, de leurs pertes.



Une plus grande prudence

Après les folies de l'avant-krach, les actions ont ainsi atteint, selon les professionnels, des cours raisonnables correspondant mieux aux réalités économiques. Les PER (Price Earning Ratio), les rapports des cours sur le bénéfice par action, sont considérés comme justifiés sur la plupart des places financières. Il ne s'agit pas néanmoins d'un retour à la case départ, quelques années en arrière.

Le dégonflement de la « bulle financière » a eu des conséquences importantes sur le rôle et le fonctionnement des marchés de capitaux, ainsi que sur l'industrie financière elle-même, même si souvent le krach n'a fait qu'accen-

tuer le krach, les actions ont ainsi atteint, selon les professionnels, des cours raisonnables correspondant mieux aux réalités économiques. Les PER (Price Earning Ratio), les rapports des cours sur le bénéfice par action, sont considérés comme justifiés sur la plupart des places financières. Il ne s'agit pas néanmoins d'un retour à la case départ, quelques années en arrière.

Entre l'achat d'actions, désormais reconnu comme un risque, et le dépôt sur livret A, les épargnants français, par exemple ont préféré revenir, après l'avoir boudé pendant plusieurs mois, à un bon vieux livret. Amorcée en fait dès le printemps 1987, cette reprise des dépôts s'est confirmée. Sur les huit premiers mois de 1988, la collecte de l'Écureuil a progressé de 4,7 milliards de francs, alors qu'elle avait diminué

17 % au cours des huit premiers mois de 1988.

Moins actif, le marché du capital n'en est pas mort pour autant. Les privatisations, un moment arrêtées, commencent à reprendre; au Japon, par exemple, le gouvernement a choisi la date des 20 et 21 octobre — symbolique — pour mettre sur le marché la troisième tranche de la société NTT (Nippon Telegraph Telephone). L'opération devrait représenter une ponction d'au moins 15 milliards de francs! Un mois plus tard, la firme privée Mitsubishi introduira au Kabutoho l'une de ses filiales, le troisième constructeur automobile japonais.

DOMINIQUE GALLOIS et ÉRIK IZRALEWICZ (Lire la suite page 20.)

Comme des papillons

par HENRI BOURGUINAT (*)

Sur un marché mondialisé et surinformé, un battement d'ailes survient en Chine provoquant un ouragan en Californie

Il devient aujourd'hui de plus en plus difficile de trouver des traces de cette grande peur qui marqua si fortement les marchés, à partir de la chute brutale et concomitante des cours boursiers du 19 octobre 1987. Au doute, presque existentiel, sur l'avenir du capitalisme financier d'il y a un an, on opposera actuellement, pile-mêle, les indices de production qui frisent l'imperissabilité pour les prévisionnistes, les niveaux de dépense qui ne laissent guère de place aux fameux « effets de richesse » négatifs redoutés, sans parler bien sûr du terrain regagné, presque partout, par les indices boursiers eux-mêmes.

Pour être tout à fait justifié, il manquerait cependant à cet irrésistible élément majeur: l'assurance que la crise, demain, ne se renouvellera pas. Or que constatons-nous? Il suffit que le dollar fasse un nouveau « pied de nez » aux impénitentes sœurs Anne de « l'aterrissage en catastrophe » ou, plus nettement encore, qu'un frémissement de hausse gagne les taux d'intérêt, et voilà que l'inquiétude resurgit. Ceux-là mêmes qui, l'instant d'avant, soutenaient que le krach

fut une médecine indispensable pour purger une sphère financière hypertrophiée, eux-mêmes alors se troublent.

En fait, pour déterminer s'il y a lieu d'écarter toute idée de risque de récurrence des crises financières, un préalable s'impose: il convient, avant toute chose, de déterminer d'où est venu le krach. Fut-il un simple ébranlement dû à toute une série d'éléments épars dont seule la conjonction expliqua la force d'impact? Ne serait-il pas plutôt — et l'avenir serait alors moins rassurant — l'expression d'une difficulté d'être d'une finance dont la nature profonde se serait auparavant fortement modifiée?

Nombres et dominants ont été les commentaires qui n'ont voulu retenir que les explications exogènes du krach. Du chiffre, effectivement calamiteux, du déficit commercial américain du mois d'août (15,6 milliards de dollars), tombé le 14 octobre, aux « petites phrases » de James Baker sur l'opportunité du relèvement des taux de pension allemands, jusqu'au franchissement du seuil symbolique de 10 % par les taux d'intérêt sur les obligations à trente ans du Trésor américain, la liste est déjà longue. A cela, il conviendrait d'ailleurs d'ajouter un texte passé, lui, presque impérissement voté par le Congrès américain le 13 octobre, il refusait, au point de vue fiscal, les déductions d'intérêt sur les emprunts de montant élevé faits pour les rachats d'entreprises. Dès ce moment, effectivement, les « raiders » commencèrent à se faire moins

acheteurs, sinon vendeurs d'actions.

Mais c'est vers l'amont qu'on trouverait sans doute le facteur déclenchant le plus significatif: d'abord, l'erreur de la Réserve fédérale américaine qui, au nom d'une revivification trop précocement — et fausement — détectée, de l'inflation, avait déjà fait monter le taux d'intérêt à plusieurs reprises depuis le début de 1987. Les obligations devenues moins chères tendaient peu à peu à être dès lors préférées aux actions. Certains ont avancé aussi le fait qu'on figeait les parités à un niveau devenu rapidement irréaliste, les accords du Louvre surprenaient ainsi transféré la volatilité des marchés du change à celui des titres. Le krach, « enfant naturel » des accords du Louvre! Voilà bien une relation saisissante, mais qui reste cependant à étayer davantage pour être complètement admise.

Une perte de contrôle

A vrai dire, derrière le krach, il y a bien eu un peu de tout cela, mais beaucoup d'autres choses encore, plus profondes. Il est important de ne pas réduire la crise à ces simples facteurs de déclenchement. La baisse brutale des bourses de valeurs fut en réalité, pendant quelques jours, une véritable perte de contrôle d'un système financier dont la régulation de base avait changé sans que l'on en ait vraiment pris la mesure.

(Lire la suite page 20.)

Les codes Dalloz ne cessent de grandir: régulièrement mis à jour, enrichis des annotations de jurisprudence et complétés de bibliographies, tous accessibles grâce à de nombreuses tables. Code de Commerce 1988-89



Sa grandeur est à l'intérieur.

20 CODES DALLOZ • LE DROIT DE SAVOIR

ÉPIQUEL 1988
RHEBO,
UNIVERS D'UN
ENERGIE COM
(S. Coles II)

IS
pro.

Comme des papillons

(Suite de la page 19.)

Dès le début des années 80, c'est tout le paradigme financier qui avait commencé à se transformer. La finance, grâce aux progrès de la technique et à la déréglementation, s'organise de plus en plus à l'image du « village global qui résonne de tous les tambours tribaux » prédit, vingt ans plus tôt, par Marshall McLuhan à propos de la transmission de l'information.

Grâce à l'informatique et aux satellites, on était en effet parvenu à un méga-marché fonctionnant sur la base de la règle des trois unités : unité de temps (ouverture vingt-quatre heures sur vingt-quatre), de lieu (interconnexion des cotations : 600 titres cotés, par exemple, automatiquement à Londres et à New-York), d'opérations, enfin (partout les mêmes swaps, options, facilités renouvelables, instruments à terme, etc.). Aujourd'hui, il est devenu banal de citer les motifs de cette mondialisation (la règle des trois D : décloisonnement des marchés nationaux, déréglementation, désintermédiation). A rappeler aussi, le rôle joué dans cette évolution par la « titrisation », cette technique du hors-bilan qui, après la forte frayeur donnée aux banques par la crise de la dette latino-américaine, permit de placer du papier court renouvelable auprès des emprunteurs finals et de soulager d'autant le bilan des établissements créanciers.

Par contre, on n'attache pas toujours assez d'importance au fait que sur ce marché financier mondial, désormais doublement intégré - horizontalement (entre pays) mais aussi verticalement (entre les marchés à terme, les Bourses de valeurs, les options, les opérations de change, etc.), - les passages de fonds se font incessamment. Les arbitrages - parfois réalisés par des programmes informatiques - permettent d'exploiter les différences de rendement les plus infimes, et, donc, tout frémissement de cours ou de taux ressentit est ici transmis ailleurs, presque instantanément, parfois d'ailleurs de façon amplifiée, voire déformée (rôle des rumeurs).

Tout cela sur un fond, il convient de ne pas l'oublier, de double instabilité des taux de change et des taux d'intérêt. On ne dira en effet jamais assez qu'une partie importante de l'inventivité remarquable des

marchés financiers et de grossissement de la sphère financière tient, justement, à cette nécessité vitale de pallier la double volatilité en question. Que de nouveaux produits (facilités à options multiples, swaps, contrats à terme d'intérêt, etc.) créés justement et uniquement pour compenser cette instabilité ! Avec, pour résultat, le fait que, souvent, une seule opération autonome (commerciale ou financière) exige plusieurs (jusqu'à sept ou huit) opérations dérivées pour assurer le risque d'intérêt ou celui qui tient au change.

De même, dans cette finance aux capacités d'adaptation remarquables, il n'y a pas à s'étonner que, malgré l'institutionnalisation de l'épargne (le fait que celle-ci soit de plus en plus gérée par des SICAV, caisses de retraite, compagnies d'assurance, etc.), les cours boursiers puissent, pendant des périodes assez longues, « décoller » des valeurs fondamentales et former des « bulles » spéculatives. Ces techniciens, pourtant avertis de la finance, doivent, avant toute chose, suivre la tendance, même lorsqu'ils la considèrent exagérée. Compte tenu de l'instabilité des taux d'intérêt, ils savent que s'ils ont à se « dégager » rapidement pour retrouver leur liquidité, ils risquent d'avoir à en payer durement le prix. L'impératif de liquidité les pousse au mimétisme et donc à suivre la hausse quand le marché croit à la hausse, et vice-versa.

La diagonale du risque

Dans ce monde où le traitement de l'information en temps réel se transforme en cascade de résonance à l'échelle du monde entier, et où chacun a d'ailleurs utilisé les mêmes techniques de prévision graphique (chartisme), les nouvelles, mais aussi les « bruits et rumeurs », sont instantanément diffusées. Elles deviennent - même lorsqu'elles ne sont pas pertinentes - tout au moins tant que le marché y croit, ce que les économistes appellent des « prophéties autoréalisatrices ».

Tel est bien ce qui paraît s'être produit : durant les trois ou quatre années de hausse des marchés boursiers qui ont précédé le krach, le marché, parce que mondialisé et surinformé, paraît avoir été comme auto-intoxiqué et avoir

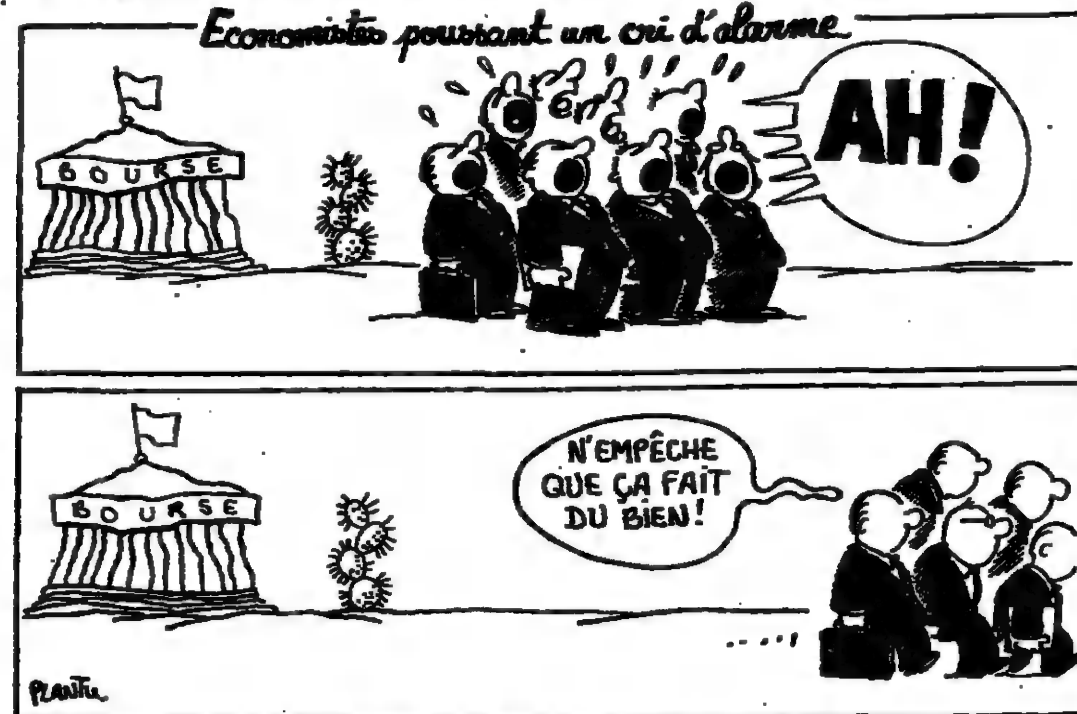
secrété des niveaux de cours qui se sont bientôt séparés des valeurs fondamentales. L'une des raisons en a été que la nouvelle finance s'est, en quelque sorte, organisée en circuit fermé ; qu'elle s'est trouvée finalement conduite à « mouler plusieurs fois le même grain ».

Ces chaînes d'opérations arborescentes et de plus en plus pluri-nationales ont sans doute eu une réelle utilité pour permettre au marché de s'accommoder de la double instabilité signalée. Mais elle a abouti à transférer le risque d'une extrémité à l'autre de la diagonale du système plus qu'elle ne l'a vraiment supprimé, sans parler des opérations à l'origine souvent mal maîtrisées parce que nouvelles (en France, les accidents du MATIF ou les comptabi-

n'en dégagent les structures qu'elles remplacent.

On peut montrer en effet que ces opérations très ramifiées se développent souvent de façon autonome et oblitent parfois, comme les structures dissipatives de la chimie, les ordres originaux qu'elles ont reçus. Elles mêlent, presque inextricablement, techniques de couverture et de spéculation. Elles sont, de par leur nature même, susceptibles d'aller périodiquement vers un état de chaos sous l'impulsion d'un facteur original purement aléatoire.

C'est l'effet « aile de papillon » de Prigogine : un battement d'ailes survenu, par exemple, en Chine provoque un léger souffle qui, de proche en proche, fait naître l'ouragan... en Californie.



Dessin de PLANTU paru dans le Monde daté 17 décembre 1987.

lisations, parfois approximatives, des options ou de swaps au niveau des « back offices ». Ainsi, elle a abouti à engendrer une certaine fragilité systémique.

Cette nouvelle finance a conduit en réalité à évacuer efficacement des risques ponctuels mais - on peut le craindre - au prix d'un risque global supérieur à la somme des risques particuliers compensés. Elle s'est, en cela, fortement apparentée à ce que le prix Nobel de chimie Ilya Prigogine appelle, pour la matière, les « structures dissipatives » : elles ont la propriété spécifique de consommer plus d'énergie que

secteurs et fortifié la Bourse. En revanche, l'effondrement des transactions a provoqué un profond bouleversement dans les professions financières. La fin des « golden boys » en est l'un des signes les plus spectaculaires.

A l'exception de Tokyo et de Francfort, aucune grande place n'a été épargnée par la vague de rachats de sociétés. Disposant d'importantes trésoreries, les entreprises ont retrouvé le chemin de la croissance externe, le mode de développement privilégié des années 60, mais à une tout autre échelle.

Des chocs en retour

Aux Etats-Unis, la valeur des entreprises qui auront fait l'objet d'une OPA ou d'un LMBO devrait en 1988 atteindre près de 400 milliards de dollars, deux fois plus qu'en 1987, d'après une estimation du Crédit du Nord. En Grande-Bretagne, plus d'une cinquantaine de sociétés ont déjà fait l'objet d'OPA, l'opération la plus spectaculaire ayant été l'acquisition de Rowntree Macintosh par Nestlé pour 25 milliards de francs. En France, enfin, le nombre des OPA et RES approche déjà la quarantaine, alors que dans les années passées il n'avait jamais atteint annuellement la vingtaine.

Les entreprises non cotées sont aussi concernées par d'importants mouvements de restructuration dans lesquels des sociétés d'investissement (capital-risque, capital-développement...) jouent un rôle non négligeable. Ces évolutions ne vont d'ailleurs pas sans provoquer

HENRI BOURGUINAT.

BIBLIOGRAPHIE

Les acteurs de la finance

Qui fait quoi dans la finance ? Deux manuels présentent fort opportunément les grands acteurs que sont les banques d'une part, la direction du Trésor d'autre part.

Jean-Jacques Burgard, l'actuel délégué général de l'Association française des banques, donne une description exhaustive et actualisée de ces entreprises particulières que sont les banques. Daniel Lebègue, directeur général de la BNP (et ancien directeur du Trésor), et Philippe Jurgensen, directeur général du Comptoir des entrepreneurs, révèlent toutes les fonctions de cette puissance que constitue la direction du Trésor, du ministère de l'Économie.

Armé de cette connaissance, le lecteur lira ensuite avec intérêt les différents articles que propose la Revue d'économie financière dans son dernier numéro (juin-septembre 1988) : « A propos de la crise financière. Les relations entre finance et économie » (326 pages, 198 francs).

(1) *La Banque en France*, Jean-Jacques Burgard, les Finances de la Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, Paris, 1988, 377 pages, 180 francs.

(2) *Le Trésor et la politique financière*, Philippe Jurgensen et Daniel Lebègue, les Éditions Montchrestien, 1988, 669 pages, 200 francs.

La bulle dégonflée

(Suite de la page 19.)

Sans être de la même ampleur, une évolution analogue est observée sur les autres places. A Paris, le second marché - celui réservé aux moyennes entreprises et que l'on avait cru définitivement sinistré au lendemain du krach - retrouve vie. Vingt-cinq sociétés seulement ont été introduites au cours des neuf premiers mois de cette année contre quarante-trois de janvier à septembre 1987, mais l'engouement pour les nouvelles venues a repris, comme en témoignent les dernières opérations.

Deuxième mouvement lancé par la crise boursière : les restructurations. La chute des cours a entraîné une vague d'OPA (offre publique d'achat), d'OPE (offre publique d'échange) et de RES (reprise de l'entreprise par les salariés) qui a touché tous les

des chocs en retour : les opérations d'achat par des étrangers font partout l'objet de vives controverses, même dans les pays les plus libéraux comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

S'il a favorisé les OPA - des opérations très spectaculaires, - le krach n'en a pas moins réduit considérablement l'activité des marchés : moins d'introductions de sociétés nouvelles, moins d'augmentations de capital, mais surtout moins de transactions. Pour tous les intermédiaires financiers qui avaient profité à l'époque de l'euphorie boursière, cette contraction des affaires est source d'énormes difficultés.

Sur toutes les places financières, hormis Tokyo, et à des rythmes différents, une profonde redistribution des cartes s'opère. Il n'y a peut-être pas eu de faillites exceptionnelles, ni de saut dans le vide de banquiers. Le krach a néanmoins provoqué une crise sévère dans l'industrie de la finance, notamment chez les courtiers.

Ainsi les transactions, une source importante de revenus pour les professionnels de la finance, ont diminué de 30 % à Paris, de 36 % à Londres, de 40 % à Tokyo et de 50 % à New-York. C'est naturellement à Wall Street que l'ajustement a été le plus rapide et le plus brutal. Près de 24 000 emplois (environ 10 % des effectifs totaux) ont été supprimés depuis la tempête boursière. Plusieurs maisons de titres ont dû réduire leur train de vie ou, pour certaines, accepter de se faire racheter par leurs concurrents, parfois japonais.

A Londres, des mouvements analogues ont été observés avec 12 000 suppressions d'emplois. A Paris, le krach a accéléré la réorganisation de la place, les banques entrant plus rapidement et à un moindre prix dans les sociétés de Bourse (ex-charges d'agents de change). Sur toutes ces places, les résultats financiers des firmes de courtage seront nettement affectés par la faiblesse de l'activité. On peut craindre des pertes importantes pour certaines d'entre elles.

Croissance surprise

(en % de variation du PNB)

	1986	1987	1988
Etats-Unis	2,8	3,4	4,1
Japon	2,4	4,2	5,0
Royaume-Uni	3,0	3,6	3,3
France	1,9	2,0	3,1

(Source : ministère de l'Économie)

Troisième mouvement : la rérégulation. Là encore, malgré de multiples rapports officiels, les gouvernements n'ont pas cherché à empêcher, par une multiplication de textes législatifs, le fonctionnement des marchés. Pour l'instant, ils semblent préférer l'autorégulation au dirigisme de l'Etat. Toutefois, la réflexion a été engagée pratiquement de façon simultanée dans les différents pays sur trois sujets : l'utilisation des systèmes informatiques dans les échanges de titres ; les conséquences de l'interconnexion entre les marchés au comptant et les marchés à terme ; les problèmes de déontologie parmi les acteurs du jeu financier. Révêlés par le krach, les scandales et les « délits d'initié » ont incité les autorités de marché à rechercher une plus grande moralisation de leurs professions.

La « bulle spéculative » percée, et donc dégonflée, un deuxième krach boursier est-il encore possible ? La crise d'octobre 1987 a conduit à un assainissement du secteur financier. Les cours des actions sont revenus à des niveaux raisonnables tant vis-à-vis de la situation réelle des entreprises que par rapport à ceux des obligations.

En revanche, le séisme de l'an dernier n'a pas contribué à une réduction sensible des déséquilibres macro-économiques qui l'ont provoqué, les déficits budgétaires et commerciaux américains notamment. Tel un cyclone, la tempête pourrait se déplacer vers d'autres lieux. Si crise il doit à nouveau y avoir, celle-ci pourrait peut-être ne pas toucher les Bourses mais frapper les changes, les prix ou la dette.

DOMINIQUE GALLOIS et ÉRIK IZRAELEWICZ.



Marne-la-Vallée, Porte de Paris.

A 20mn de Notre-Dame, Marne-la-Vallée est au cœur d'un réseau de communication d'une qualité exceptionnelle. Si plus de mille entreprises déjà installées constituent incontestablement un pôle tertiaire et technologique plein d'avenir, la qualité de l'environnement n'a pas été oubliée. Espaces verts, Activités Culturelles, Loisirs avec prochainement l'Euro Dis-

neyland... Il fait bon vivre à Marne-la-Vallée.

Avec Thierry de Scitvaux, grand reporter, découvrez Marne-la-Vallée. Il vous donne rendez-vous chaque jour sur France Inter du 17 octobre au 6 novembre à 7h, 8h et 20h.

Tel : 64.62.44.44. MARNE-LA-VALLÉE. LES PORTES DE LA RÉUSSITE.

1350 من الأنا

La chronique de Paul Fabra

Le consensus, dont j'ai dit dans la chronique précédente, à propos du RMI (revenu minimum d'insertion), qu'il n'était pas nécessairement un bon conseiller, devient franchement scabreux quand on l'utilise pour escamoter un débat public.

Les pièges du consensus

Sunderland, près de Newcastle, où il va, pour commencer, produire 50 000 voitures, dont dix mille destinées à l'exportation. A Paris, on laisse entendre que, dans l'état actuel des choses, ces voitures seront considérées non point comme britanniques, mais comme japonaises.

Communauté se disputent à coups de subventions les investisseurs japonais en laissant de surcroît à ces derniers la possibilité — et l'avantage — de s'approvisionner sur une échelle relativement grande en pièces détachées made in Japan ?

mond Lévy admet que « les barrières, les contingents, les défenses artificielles, tout cela ne tient pas éternellement », Jacques Calvet va jusqu'à dire : « On ne pourra commencer à envisager un desserrement du quota que si deux conditions plus ou moins satisfaisantes par le CCMC sont réunies : 1. Que les Japonais renoncent à tous les progrès réalisés par eux sur le marché européen depuis 1985-1986 et ramènent en conséquence le chiffre global de leurs exportations à son volume atteint à ce moment-là, soit 1 050 000 unités. 2. Que le Japon multiplie par six environ ses achats en Europe, ce qu'on exprime de la façon suivante : qu'il importe de la CEE un nombre de voitures égal à la moitié de celles qu'il lui expédie. »

imposer une obligation de résultat ? Les constructeurs allemands, dont les exportations au Japon atteignent déjà en valeur la moitié des exportations japonaises en RFA, ne vendent pas leurs voitures au Japon en tant que tel. Aucun Etat ne peut se porter garant des achats effectués par ses ressortissants.

A cela on répondra, pour revenir aux affaires de notre pays, qu'il appartient au gouvernement français de peser le pour (à savoir les intérêts à long terme de nos exportateurs au Japon) et le contre (à savoir la tranquillité présente des constructeurs français sur leur propre marché). A la suite de quoi, il lui reviendra de faire le balance entre, d'une part, le souci peut-être légal mais bien naturel de la réciprocité ; d'autre part, la nécessité pour une grande puissance commerciale comme la France de ne pas enfreindre trop longtemps ni trop ouvertement le principe fondateur du GATT.

Mais ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement les intérêts, souvent très légitimes, qu'il s'agit de défendre et qu'en tout état de cause il n'est pas question d'abandonner. Il y va d'abord de la nature des rapports jamais équilibrés dans notre pays entre, d'une part, l'Etat, et de l'autre, les grands lobbies. Il y va encore de l'orientation de la politique européenne de la France. Dans les secteurs auxquels il vient d'être fait allusion, le plus important, sinon le seul obstacle à la création d'un grand marché unique, c'est l'attitude à l'égard des compétiteurs extra-européens. Sans le cloisonnement actuel des marchés nationaux à l'intérieur de la CEE, il serait par exemple impossible d'empêcher pratiquement les constructeurs japonais de vendre en France des voitures, sinon à très petite dose, ce qui aboutit à ce résultat paradoxal : loin d'exercer une pression à la baisse des coûts comme ils le font ailleurs, ces derniers peuvent y écouler à des prix artificiellement surévalués quelques spécimens de leur production.

En réalité, cette règle n'existe pas. Ce qui en tient lieu est un accord, sans véritable valeur juridique, conclu au sein du Club des constructeurs du Marché commun (CCMC). A moins que les composants de provenance locale ne représentent un minimum de 80 % de la valeur totale de l'automobile, celle-ci ne peut être homologuée comme étant construite dans un pays de la Communauté. Il lui est alors impossible de circuler en libre pratique à travers les frontières intra-européennes. Ce pourcentage de 80 % a été calculé de telle sorte qu'il ne puisse gêner les deux grands constructeurs américains installés en RFA, Ford et Opel (General Motors). En échange de quoi les Allemands ont accordé du bout des lèvres Volkswagen, avec plus de conviction que Daimler, plus soucieux d'agrandir sa propre part du marché japonais que de s'opposer à l'élargissement en Europe de celle qu'y détiennent les fabricants nippons. En France, Peugeot et Renault invoquent la règle des 80 %, comme si elle avait reçu une consécration légale. Le gouvernement leur emboîte le pas.

Dans un rapport présenté en mars dernier au gouvernement Chirac sur le thème « la dimension extérieure du marché intérieur », l'ambassadeur de France Henri Froment-Meurice reconnaît implicitement que le marché automobile est encore cloisonné dans l'Europe communautaire à cause du « traitement différencié » des voitures importées des pays tiers. L'Italie limite à 3 000 unités ses achats d'automobiles japonaises et la France à quelques 60 000. Mais en Allemagne il n'y a pratiquement aucune restriction, liberté dont ont profité largement les firmes nippones. Celles-ci subissent désormais la concurrence de 15 % du total (quelque 350 000 voitures) à la demande du marché. En Grande-Bretagne, leur part est de l'ordre de 11 %, pourcentage plus ou moins ratifié par un accord dit de limitation volontaire.

A propos de ces conditions, deux questions étroitement liées l'une à l'autre se posent. La première concerne tout bonnement leur légalité dans toute la mesure, en tout cas, où on peut encore qualifier d'illégales les violations d'une loi internationale de plus en plus malmenée. On s'étonnera peut-être qu'un pays ou un groupe de pays n'ait formellement cherché ce que Henri Froment-Meurice appelle dans son rapport l'équilibre des avantages.

MAIS est-ce le gouvernement français qui définit en la matière la politique commerciale de la France ? En rappel à une question que lui posait notre confrère Libération, le talentueux et énergique président de Peugeot avait eu son mot : « Je pars du principe qu'un gouvernement, quel qu'il soit, est sage et écoute. » Jusqu'à ce jour, les gouvernements français, quels qu'ils soient, ont sagement écouté les constructeurs, transposant à leur manière la célèbre maxime dont on s'était naguère tant moqué : ce qui est bon pour General Motors est bon pour les Etats Unis !

L'existence depuis 1978 d'un quota d'importation — jamais notifié à Bruxelles — égal à 3 % du marché national a récemment refait surface à propos de l'affaire des automobiles Nissan fabriquées en Grande-Bretagne. Une affaire dans laquelle le gouvernement français, s'il ne se contente pas d'être de A jusqu'à Z le porte-parole des constructeurs nationaux, pourrait trouver l'occasion de marquer durablement quelques points à condition d'assouplir une position tellement rigide qu'elle ne peut qu'aboutir, si on ne la modifie pas, à une impasse.

De sérieux arguments militent en faveur de la norme proposée par le CCMC. Outre la Grande-Bretagne, les Japonais sont installés en Espagne, et l'un d'eux, le constructeur Subaru, a l'intention de construire une usine en France, à Angers. L'industrie européenne ne risquerait-elle pas d'être déstabilisée si on voyait les Etats membres de la

C'EST un fait que les fabricants japonais respectent le protocole officiel des deux parties. Pour empêcher les déboitements toujours possibles, l'administration a gardé à sa disposition une arme particulièrement hypocrite, propre à empêcher la constitution d'un grand marché unique. Elle refuse l'octroi de la norme en Italie et en Espagne d'homologuer sur le territoire français les voitures certifiées dans les autres pays de la Communauté sous prétexte qu'aucune norme commune n'a encore été adoptée ni pour les pneus, ni pour les pare-brise, ni pour le poids et la dimension des voitures. Quarante directives d'harmonisation sont entrées en vigueur, mais les négociations sur celles qui portent sur cette série de caractéristiques sont comme par hasard bloquées depuis 1976.

L'analyse que l'on fait à Paris est qu'en créant un grand marché unique les Etats membres de la Communauté feront par la même occasion un « cadeau » aux pays tiers qui en profiteront d'une façon ou d'une autre. Les Européens ne sont pas en droit d'obtenir d'eux, en retour, des concessions. Mais le GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), auquel le monde doit l'extraordinaire essor des échanges internationaux qu'il a connu — principal moteur de la croissance depuis 1940, — est fondé — est-il besoin de le rappeler ? — non pas sur la réciprocité, mais sur la non-discrimination.

Dieu sait si laborieuse a été la gestation de la loi américaine sur le commerce et la compétitivité signée par le président Reagan le 23 août dernier. Il est vrai qu'à travers les amendements nombreux apportés à ce texte le Congrès invite le chef de la Maison Blanche, sans toutefois l'y contraindre, à renégocier, chaque fois qu'il le jugera utile et possible, sur la base de la réciprocité.

La Grande-Bretagne, pour sa part, n'avait pas hésité à faire un pont d'or au fabricant japonais pour qu'il s'installe à

Il faudra bien, d'ores-et-dans, que d'ici à 1993 les pays de la CEE s'entendent sur une politique commerciale commune à l'égard du Japon, faite de quoi la libre circulation des marchandises resterait incomplète pour les voitures, ce qui serait bien un omelette ! Mais tel n'est pas l'avis des constructeurs français. Si Ray-

Celle-ci n'est obtenue que grâce à l'application de la clause dite de la nation la plus favorisée, en vertu de laquelle tout avantage tarifaire consenti par un pays à un autre est automatiquement étendu à l'ensemble de ses partenaires commerciaux. La contraire précisément de la réciprocité.

Pétilleuse dérive ! Au moins aura-t-il fallu aux Etats-Unis, pour inciter le président à succomber à cette tentation, des mois et des mois de débats parlementaires. Mais qui parle encore en France d'état de droit dès qu'il s'agit d'intérêts industriels et commerciaux ?

Pour complaire aux constructeurs automobiles, on continue à autoriser le stationnement dans les rues de Paris pratiquement sans restriction. Ou la puissance des lobbies est-elle le moins contestée ?

A TRAVERS LES REVUES par MICHEL BEAUD

Découvreurs et novateurs

Y a-t-il une logique de la découverte scientifique ? Telle est la question sur laquelle Alan Musgrave, professeur de philosophie à l'université d'Otago (Nouvelle-Zélande), nous livre ses réflexions dans la revue de la London School of Economics and Political Science. (1) Il peut se flatter d'un double prestige : parrainage : avant de devenir leur collègue, il est, en tant qu'étudiant avancé, Imre Lakatos comme tuteur, puis comme superviseur Sir Karl Popper, dont il fut, de 1962 à 1964, attaché de recherche.

exemple ; dans d'autres, ils ont pu réinventer ou perfectionner des techniques déjà utilisées, comme l'actualisation ; ils ont aussi, comme en matière de tarification, su élaborer des formules rigoureuses qui ont remplacé des outils jusque-là imparfaits ; et ils ont aussi contribué à diffuser des méthodes élaborées par d'autres (ainsi le calcul différentiel à travers l'analyse marginale). Mais il n'est pas toujours facile de dire, du praticien ou du théoricien de l'économie, qui est à l'origine de certains apports ; cela devient pratiquement impossible quand le même homme est l'un et l'autre, tel Marcel Boiteux, à qui l'on doit des avancées décisives pour ce qui concerne la tarification des demandes de pointe.

Au-delà, se pose une autre question : comment un économiste porteur d'une radicale mise en cause de la pensée prédominante de son temps va-t-il pouvoir faire connaître, diffuser, faire accepter son message ? L'étude, par André Zylberberg, de l'université Paris-I et du CNRS, des relations entre Léon Walras et les actuels français apporte un éclairage sur cette question (3). En butte à l'hostilité des universitaires et au manque d'intérêt des ingénieurs, Walras croit trouver chez les actuels l'appui qu'il recherche en France pour diffuser son œuvre ; organisés au sein d'un cercle (1872-1880), puis d'un institut (après 1890), ils sont eux-mêmes à l'origine de travaux d'économie mathématique originale.

Soucieux de se faire publier dans leur revue, Walras ira, en 1873, jusqu'à souligner l'existence d'une « remarquable conformité des buts et des méthodes » entre les recherches des actuels et les siennes ; mais le mémoire qu'il enverra ne sera pas publié pour la raison qu'il se situe « hors de la voie pratique et positive » du journal des actuels. Et, pendant de longues années, l'incompréhension dominera les relations entre les actuels français, attachés à des travaux bien délimités, et Walras, convaincu que les lois de l'économie pure « sont d'ores et déjà aussi rationnelles, aussi précises, aussi incontestables que les lois astronomiques l'étaient dès la fin du XVIII^e ».

Car Walras n'était pas sans avoir en lui la conviction de l'importance fondamentale de l'œuvre qu'il avait réalisée : « Il faut savoir ce qu'on fait, appeler les choses par leur nom. L'introduction des mathématiques dans l'école politique et sociale est une révolution scientifique qui, après un certain laps de temps, pourra bien donner la réputation et l'influence à ceux qui l'auront commencée ou la continueront, mais qui, pour le quart d'heure, ne procure guère à ses partisans que des difficultés et des déboires », écrivait-il en 1891. Keynes affichera, quand il rédigera la Théorie générale, une conviction analogue : « Je crois être en train d'écrire un livre de théorie économique qui va révolutionner en grande partie — non pas, je suppose immédiatement mais, dans le cours des dix prochaines années — la manière dont on pense les problèmes économiques ».

né qui va le stimuler : il va plaquer la Théorie générale sur le signe de la rupture avec l'école classique et de la polémique. Il va s'appuyer sur le petit groupe de ses fidèles. Il va utiliser l'outil que constitue l'Economic Journal pour prolonger et approfondir la discussion sur ses thèses. Bref, il va avoir une stratégie : « Créer d'abord un succès de scandale de telle sorte que les économistes se sentent concernés — étant entendu qu'il disposait d'une stature suffisante pour créer l'émotion — et puis rester sur la brèche — parfois relayé par un disciple ou l'autre — pour défendre ses positions jusqu'à la victoire définitive. » Et l'on peut, avec Michel Herland, considérer qu'il « a conduit sa vie avec une grande maîtrise et qu'il a à peu près contrôlé le déroulement des opérations tant qu'il a été là » (4).

De la méthode

Un économiste, un chimiste et un physicien se retrouvent, naufragés, sur une plage déserte, sans pain à manger, ils finissent par trouver une boîte de haricots ; mais rien pour l'instant.

Comment les idées de Keynes furent-elles reçues à Harvard ? Les témoignages de Paul A. Samuelson, James Tobin, Martin Feldstein et Benjamin M. Friedman (5) font ressortir le rôle-clé qu'a joué là Alvin Hansen ; mais ils signalent aussi les réticences, les résistances, les oppositions — dont certaines avaient peu à voir avec la seule logique scientifique.

Kaléidoscope

Pour les initiés : « Economie des taux de change », un numéro spécial sur la théorie des marchés des changes, de la Revue économique, septembre 1988. « Industrial Economics », un survol des principaux champs de l'économie industrielle. The Economic Journal, Septembre 1988. La période des services dans les investissements internationaux. Economie prospective internationale, revue du CEPII — Centre d'études prospectives et d'informations internationales, 3^e trimestre 1988.

modernisation des entreprises, Economie et statistique, septembre 1988. Sur l'évolution et l'analyse du travail, voir aussi Formation Emploi juillet-septembre 1988. Un article de Dwight Heald Perkins sur les transformations structurelles et la réforme du système économique en Chine. The Journal of Economic Literature, Juin 1988. Le Maroc et la Méditerranée, hier, aujourd'hui, demain ; un dossier de Signes du présent (Rabat), printemps 1988. Et encore : L'URSS, la Chine, l'Europe de l'Est, Cuba ; Revue d'études comparatives Est-Ouest, juin 1988. Investir en Chine, redresser une entreprise en Afrique, les options (ou les jeux de la finance et du hasard), Annales des mines — Géop et comprendre, septembre 1988. Sur la prospective technologique, une... rétrospective critique, Futuresibles, septembre 1988. Canillon, Marx, Schumpeter et Keynes, History of Political Economy, Spring 1988. List et la critique de l'économie cosmopolite, The Manchester School of Economic and Social Studies, March 1988.

Trois numéros d'Economies et Sociétés, cahiers de l'ISMEA — Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées, sur : — l'histoire de la pensée : la monnaie chez Locke, la « valeur travail » chez Adam Smith, marché et liberté chez Walras, le cycle chez Wicksell, Fischer et Hayek (1988 n° 3) ; — l'énergie, en relation avec l'activité économique et les systèmes productifs (1988 n° 4) ; — la crise et les crises financières — celle des années 30 et celle d'aujourd'hui (1988 n° 5). Un dossier sur l'adaptation des structures d'emploi et la

« Laissons-les tomber de ce promoteur, propose le physicien : elle s'ouvrira en heurtant le rocher en bas... » « C'est stupide, lui rétorquent les autres : les haricots vont se répandre dans le sable et seront immangeables ! » « Avez-vous une meilleure idée ? » « Oui, dit le chimiste, laissons-les dans l'eau : avec la corrosion viendra bien le moment où il sera facile de l'ouvrir. » « Ridicule, rétorque l'économiste : d'ici là, nous serons morts d'inanition ! » « Alors, que suggérez-vous ? » « C'est simple, dit l'économiste. D'abord, supposons l'existence d'un ouvre-boute... First, assume the existence of a can-opener... » Cette historiette nous est offerte en ouverture d'un article sur la rhétorique publié dans le cadre d'un dossier consacré à « Rhétorique et réalisme en économie » ; il n'y est pas question d'épître, de métaphore ou de paramologie, mais de méthodologie et de démarche épistémologique ; Economies and Philosophy, Avril 1988 (Cambridge University Press, The Edinburgh Building, Shaftesbury Road, Cambridge, CB2, 2RU, England).

Il est vrai, comme le rappelle Michel Herland, maître de conférence à l'université Aix-Marseille, que Keynes avait déjà à la fois l'appui d'un petit groupe de fidèles, la direction d'une revue réputée et la notoriété tant pour ses succès que pour son non-conformisme. N'avait-il pas eu, plusieurs fois, raison trop tôt en critiquant les réparations imposées à l'Allema-

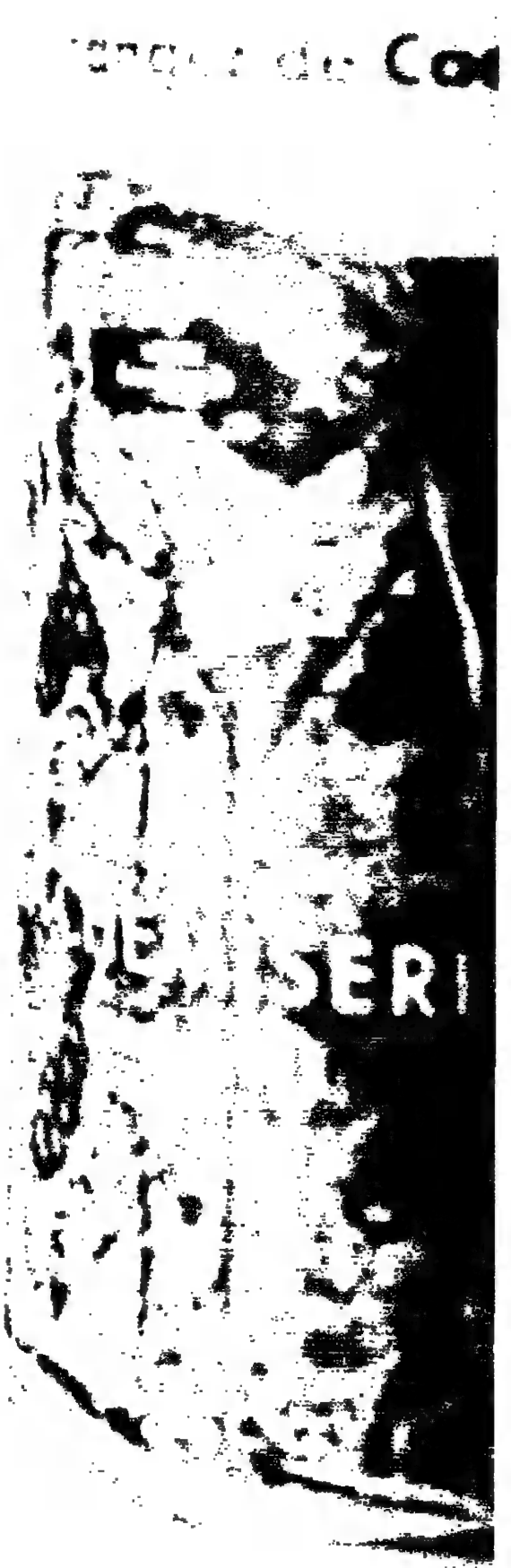
(1) Alan Musgrave - Is there a Logic of Scientific Discovery? - E.S.E. Quarterly Autumn 1988 (Basil Blackwell, 108 Cowley Road, Oxford OX4 1JF, Grande-Bretagne).

(2) Gerald R. Faulhaber et William J. Baumol, « Economists as Innovators. Practical Products of Theoretical Research », Journal of Economic Literature, Juin 1988 (American Economic Association, 1313 21st Avenue South, Suite 809, Nashville TN 37212-2786, Etats-Unis).

(3) André Zylberberg, « L'Economie mathématique chez les actuels français au temps de Walras (1870-1914) », Economies et Sociétés n° 3, 1988 (I.S.M.E.A. n° 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris).

(4) Michel Herland, « La stratégie révolutionnaire de Keynes », Revue française d'économie, printemps 1988, 20, rue de Madrid, 75005 Paris.

(5) « Keynesian Economics and Harvard », Challenge, July-August 1988 (80 Business Park Drive, Armonk, New York 10504, Etats-Unis).



سكوا من الاصل



UN RAPPROCHEMENT QUI TOMBE SOUS LE SENS

Le plus intéressant, c'est que notre opération est intéressante pour tout le monde.

1^{er} équipementier automobile français et numéro 2 européen, Valeo a fait le 30 septembre 1988 aux actionnaires d'Epeda Bertrand Faure une offre d'échange dans le but de rapprocher les deux groupes.

Une bonne opération industrielle.

Valeo et Epeda sont les deux principales entreprises françaises d'équipements automobiles. Elles ont la même clientèle ; elles occupent des positions de leader européen, notamment dans la fonction refroidissement moteur et climatisation, la fonction embrayage, la fonction éclairage, la fonction protection/commutation pour Valeo, et la fonction siège pour Epeda. Se rapprocher, c'est élargir la gamme des fonctions offertes sans qu'il y ait, pour les constructeurs automobiles, aucune diminution de la concurrence mais au contraire bénéfice des retombées techniques et industrielles découlant du regroupement. C'est devenir le grand spécialiste de l'habitacle qui est aujourd'hui l'objet de toutes les attentions des constructeurs. Les équipements de Valeo assurent déjà le confort, la sécurité, la visibilité, le silence. Le siège élément clé, compléterait nos compétences dans l'habitacle. Le siège automobile est une activité en pleine expansion, notamment par l'incorporation de l'électronique et de l'électro-mécanique - sièges motorisés, sièges à mémoire. Valeo fabrique 15 000 000 de moteurs par an et maîtrise les techniques de l'électronique de pointe adaptée à l'automobile. Avec Epeda, Valeo progresserait de nouveau dans les méthodes de fabrication "juste à temps" par des usines situées à proximité des chaînes de montage automobile. **Une bonne opération pour les actionnaires d'Epeda.** Valeo est un groupe en pleine croissance qui anticipe un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs et un résultat record en 1988 : le résultat net consolidé du premier semestre, 535 millions de francs, a déjà dépassé le résultat de tout l'exercice 1987. La proposition faite aux actionnaires d'Epeda est très intéressante. En échange d'une action Epeda, Valeo a offert : un paiement cash de 500 francs, une action à fort potentiel de croissance

par conversion d'une obligation et un intérêt annuel de 6,5% par obligation, soit 45.50 francs par an. **Une**

bonne opération pour les actionnaires de Valeo.

Epeda est sur le marché en croissance du siège automobile. Par ailleurs, les marques Epeda et Delsey sont internationalement renommées et développées par des sociétés bien gérées. Le rapprochement avec Epeda permettrait à Valeo d'élargir sa gamme de fonctions et de constituer un groupe plus complet et plus fort. Valeo et Epeda Bertrand Faure regroupées réaliseraient un chiffre d'affaires de 24 milliards de francs dont plus de 21 milliards dans l'équipement automobile. **Une bonne opération pour le**

personnel des deux groupes.

Les succès de Valeo et d'Epeda s'expliquent par la motivation et les efforts du personnel. Le rapprochement des deux entreprises - et de leurs activités complémentaires - ne peut que renforcer ce dynamisme et donner, par la taille ainsi acquise, un nouvel élan à des opportunités de carrière favorisées par de très vastes programmes et budgets de formation. **Une bonne opération pour l'industrie française.** La concurrence mondiale dans l'équipement automobile est extrêmement forte. Nos concurrents internationaux sont souvent 3 fois plus gros que nous. Aujourd'hui, dans l'équipement automobile comme dans l'automobile, il faut être puissant pour survivre. La solution Valeo + Epeda qui permet de rapprocher deux sociétés françaises pour en faire un groupe équipementier indépendant, de capacité mondiale, est une opportunité que nous ne devons pas laisser passer.

PREMIER EQUIPEMENTIER AUTOMOBILE FRANÇAIS

BDDP/CPM CONSULTANT

50 كذا عن الأصل

Économie

SOMMAIRE

■ Les habitudes alimentaires des Français se sont complètement transformées. On le voit au Salon de l'alimentation qui vient de s'ouvrir à Paris (lire page 29).

■ « Créer et partager » : tel est le titre du dernier document publié par la commission sociale de l'épiscopat catholique français sur les questions économiques (lire page 27).

■ Les journées d'action sociale sont un test pour les syndicats, qui sont confrontés de nouveau à l'apparition de « coordinations nationales » (lire ci-dessous).

BILLET

Renault et le modèle japonais

Les entreprises françaises peuvent-elles sans risque adopter l'organisation industrielle de leurs concurrents japonais alors qu'elles n'en ont pas l'organisation sociale ? Le conflit qui a eu lieu à l'usine Renault de Maubeuge conduit à se poser la question. Il s'agit de l'atelier manutention qui fabrique les trains arrière des différents modèles de la firme au montage de la première unité de montage, celle de Boulogne-Billancourt, soit mise au chômage technique, sur le lendemain par celle de Sandouville et trois jours plus tard par celle de Flins et de Maubeuge.

Sans être fermée, l'usine belge de Herin fut également touchée. Seule l'unité de Douai qui monte le R 19, petite dernière de la Régie, réussit à être préservée, tous les trains arrière disponibles, et notamment ceux acheminés, en remplacement de Maubeuge, depuis l'Espagne et à la compétitivité, les gestionnaires de la Régie ont pris le risque qu'ils promettent en mettant en place le modèle d'organisation de production « à la japonaise ». Jusqu'à ce que les stocks soient épuisés, dans le contrat social national sans se retourner contre ses promoteurs ? Seul à faire évoluer les relations sociales, la politique de flux tendus, a pour l'heure montré ses limites.

CLAIRE BLANDIN

(1) Stocks incluant fondrie, mécanique, pièces de rechange et véhicules avant leur livraison au réseau commercial.

La semaine d'action dans la fonction publique

Les syndicats sous l'œil des coordinations

La semaine sociale ne s'annonce pas seulement dure et longue pour le gouvernement. Elle est aussi délicate pour les organisations syndicales qui devront tester, à travers la journée nationale interprofessionnelle d'action de la CGT le 18 octobre et la grève nationale de six fédérations de fonctionnaires (FEN, CFDT, FO, CFTC, CGC, Fédération générale autonome des fonctionnaires FGAF), le 20 octobre, le niveau de combativité des salariés et surtout leurs propres capacités à se mobiliser. Sous l'œil des coordinations...

Pour l'heure, il serait prématuré et inexact de dire que ce sont les grèves des infirmières qui sont contagieuses. La journée interprofessionnelle de la CGT, la seconde depuis la « rentrée », prévue d'abord pour le 13 octobre, avait été décidée avant même que le mouvement des personnels hospitaliers ne prenne cette ampleur. Opérant un curieux amalgame entre les infirmières, les ouvriers de Renault au Mans, les personnels de la tour Eiffel (alors que les conflits sont achevés tant au Mans qu'à la tour), et les agents de la RATP, le bureau confédéral de la CGT assure que sa journée, qui doit « faire date par sa puissance et par sa signification », sera « une étape essentielle dans le développement des luttes en cours ».

Mais après l'échec de sa précédente journée du 27 septembre et alors que le calme social persiste dans le secteur privé, sa démonstration en soit-même reste encore à faire.

La grève nationale de six fédérations le 20 octobre, qui devrait être élargie au secteur public, et à laquelle la CGT pourrait s'associer à sa façon si elle estime avoir bien mobilisé le 18, obéit à une logique propre à la fonction publique. S'il n'y avait pas eu de blocage des discussions salariales, il n'y aurait pas eu, malgré le mouvement des infirmières, grève nationale dans la fonction publique. Mais le fait que celle-ci ait lieu alors que les infirmières poursuivent leur action permet d'aboutir sur le terrain à une convergence de facto et peut-être à une conjonction de ces diverses grèves qui pourrait désamorcer très sérieusement le climat social. Encore faudra-t-il que la participation à la grève de la fonction publique soit supérieure à la précédente du 15 octobre 1987 (30 % de grévistes) pour pouvoir parler de succès, servant de tremplin pour d'autres actions.

Le problème des syndicats est qu'ils vont agir, cette semaine, selon des

formes contestées de plus en plus par les salariés eux-mêmes : dans la division (la CGT le mardi, les autres le jeudi) et avec des journées d'action de vingt-quatre heures, très décrites. La CGT a compris ce handicap en assurant qu'elle n'écarterait personne et que « les salariés ont besoin tout à la fois d'actions spécifiques adaptées à leurs revendications particulières et de grandes actions d'ensemble exprimant leur solidarité pour les intérêts fondamentaux communs ».

Pour des syndicats affaiblis, la difficulté est d'autant plus redoutable que les coordinations resurgissent. C'est l'une d'elles, légitimée par sa participation aux négociations et par sa réception chez M. Rocard, qui dirige effectivement la grève des infirmières, entraînant ainsi vers le jusqu'au-boutisme. Mais c'est aussi une coordination qui, près de deux ans après, fait sa réapparition à la SNCF. Le comité national de liaison des cheminots, créé début 1987 par la coordination de Paris-Nord, d'où partit la grève de décembre 1986, qui avait réuni le 23 mai 1987 avec l'autre coordination, celle intercatégorielle de Paris-Sud-Ouest, des assises unitaires, vient d'appeler les cheminots à la « mobilisation générale ». Il invite les

cheminots à des assemblées générales entre le 17 et le 21 octobre « afin de débattre de nos revendications » (1.500 F d'augmentation mensuelle minimum) et « de nous coordonner nationalement ». Au passage, il fustige les fédérations syndicales qui « contiennent leur jeu des journées d'action dans la division ».

Les syndicats ayant pris les devants à la SNCF par des grèves, qui peuvent toujours devenir le cas échéant reconductibles, le danger est moins grand pour eux de se laisser distancer si une grève comme en 1986 se dessine. Toutefois, ils sont déjà sous surveillance. Mais à la SNCF, comme hier chez les instituteurs, et aujourd'hui chez les infirmières, les coordinations interpellent directement et gravement les syndicats. Comme le disait un dirigeant cégétiste devant le comité central du PCF le 13 octobre à propos des infirmières : « Souvent, le syndicat est replié sur lui-même, bureaucratique, et apparaît comme un repoussoir. Le personnel a combié le vide en se donnant sa propre organisation ». Tout le problème est bien là.

MICHEL NOBLECOURT.

Au Grand Jury RTL-« le Monde »

M. Alphanéry dénonce le « budget peinarde » pour 1989

« Le budget pour 1989 est « peinarde », au moment où il faudrait un budget de combat pour le pouvoir d'achat, pour l'emploi et pour l'Europe », a déclaré M. Edmond Alphanéry, député (UDC) de Maine-et-Loire lors du « Grand Jury RTL-le Monde », dimanche 16 octobre. Le dirigeant centriste a précisé : « Pour le pouvoir d'achat, il faudrait un budget qui s'attaque en priorité à la baisse de la TVA. » A ce sujet, il a indiqué qu'il proposera, lors du débat budgétaire, un amendement visant à réduire le taux moyen de la TVA de 18,6 % à 18,2 % (un coût de 7 milliards de francs).

Jugeant que le programme gouvernemental pour l'emploi est « un plan autofreiné », M. Alphanéry a estimé qu'il « faudrait un budget rigoureux au niveau des dépenses publiques ». Il a préconisé à ce propos un allègement

supplémentaire de la fiscalité des entreprises, « en particulier en ce qui concerne la taxe professionnelle ».

A propos de l'impôt de solidarité sur la fortune, M. Alphanéry a jugé « archaïque ». Son groupe présentera néanmoins trois amendements (un européen, un anti-éclatement et un familial).

Évoquant les conflits sociaux, il a vivement dénoncé l'absence de cohésion du gouvernement dans ce domaine. « Pourquoi le gouvernement a-t-il successivement soufflé le chaud et le froid ? », s'est-il interrogé à ce sujet.

Intervenant sur les propos récents de M. Charasse, M. Alphanéry a indiqué : « M. Charasse a fait pression sur des journalistes de la Cinq. Il les a même menacés de rétrocessions fiscales. Cela est inadmissible ».

M. Bérégovoy devant le « Club de la presse » :

« Je ne financerai pas les revendications par la planche à billets »

Interrogé, dimanche 16 octobre, lors du « Club de la presse » d'Europe 1, sur la politique salariale du gouvernement et les conflits sociaux en cours, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'Économie, des finances et du budget, a confirmé la détermination du gouvernement à ne pas abandonner la rigueur en ce domaine. « Je ne financerai pas les revendications par la planche à billets », a indiqué le ministre d'Etat, car demain les salariés ne le reprocheraient vivement ».

S'adressant aux infirmières en grève, M. Bérégovoy leur a expliqué : « Il faut savoir arrêter une grève et continuer la discussion sur des matières où l'on peut avancer car les propositions du gouvernement sont perfectibles ». Selon le ministre de l'Économie, les mesures déjà proposées en leur faveur représentent « un effort considérable pour le budget de la Sécurité sociale (entre 1,5 et 2 milliards de francs) ».

Pour la fonction publique, M. Bérégovoy a exprimé le souhait que le ministre, M. Michel Durafour, organise après la grève de cette semaine une discussion avec les organisations syndicales sur la « modernisation », les évolutions de carrière, les bas salaires et les rémunérations pour 1989.

Évoquant le déficit de la branche vieillesse de la Sécurité sociale (plus de vingt milliards de francs)

M. Bérégovoy a confirmé le prochain relèvement de 1 % de la cotisation vieillesse. « A plus long terme, il faudra réfléchir à une contribution sur tous les revenus en distinguant ce qui relève de l'assistance et ce qui relève de la solidarité. Mais cela est une tâche de longue haleine », a commenté M. Bérégovoy.

Abordant la question du franc, le ministre de l'Économie a indiqué qu'il serait prêt à relever les taux d'intérêt pour défendre la parité actuelle de la devise française vis-à-vis des autres monnaies du système monétaire européen. Expliquant les turbulences de la fin de la semaine écoulée sur les marchés des changes, le ministre d'Etat a mis en cause la « baisse du dollar », mais aussi le « climat social » comme causes de l'affaiblissement du franc par rapport au mark. « Je ne crois pas que le franc sera attaqué », a ajouté M. Bérégovoy.

Le ministre de l'Économie Pierre Bérégovoy a reconnu, dimanche, qu'il lui arrivait de temps en temps de dire à son ministre délégué au budget Michel Charasse : « Michel fait gaffe ». Commentant la récente polémique opposant M. Charasse à la chaîne de télévision La Cinq, M. Bérégovoy a encore déclaré : « Chacun a son style, ce n'est pas le mien et je lui ai dit ce que j'avais à lui dire ». Concernant le différend avec La Cinq, le ministre a rappelé que M. Charasse avait émis l'idée d'avoir pu menacer quiconque d'un contrôle fiscal.

1 **NOUVEAU**

DIPLÔME DE 3^e CYCLE (DESUP) :

« L'ENTREPRISE ET L'EUROPE »

Tronc commun (60 h) : les réalités du marché commun

Au choix 4 séminaires (pour un total de 160 h) :

- Droit de la concurrence (80 h)
- Libre circulation marchandises (40 h)
- Espace financier européen, espace fiscal européen (80 h)
- Libre établissement, libre prestation des services (40 h)

Formation personnalisée (20 h)

Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget
15, rue de Valenciennes - 75001 PARIS
Tél. (1) 46 24 27 55

AVIS DE PRÉSÉLECTION

Le ministre des Travaux Publics de la République démocratique de Madagascar fait connaître qu'il procède à la présélection des entreprises à retenir pour participer aux appels d'offres concernant les travaux de réhabilitation et d'entretien périodiques des septième projet routier financé par l'Association Internationale de Développement et un cofinancement suisse géré par ladite association.

Les travaux concernent des routes bitumées, des routes en terre stabilisées et des voies de desserte agricoles.

Seuls seront admis à participer à la présente sélection, les entreprises ou groupements d'entreprises ressortissant des pays membres de la Banque mondiale, la Suisse et Taiwan.

La date limite de remise de candidature est fixée au 01 décembre 1988 à 17 heures de Madagascar.

Le cahier des charges de la présélection, qui définit notamment les renseignements à fournir pour la participation à la présente présélection et les caractéristiques des appels d'offres, peut être consulté auprès de :

- Ministère des Travaux Publics - Anosy - Antananarivo.
- Ambassades de la République démocratique de Madagascar à l'étranger.
- Ambassades ou représentations des pays membres de la Banque mondiale, de la Suisse et de Taiwan à Antananarivo - Madagascar.

Les entreprises possédant des références et expériences similaires dans ce domaine et qui seraient intéressées par la présente présélection sont invitées à demander le dossier de présélection auprès de :

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
BUREAU N° 320 à ANOSY - ANTANANARIVO 101
TÉLÉPHONE N° 22343
TÉLÉPHONE N° 211-31

LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Marchelli : « le mécontentement risque de faire tache d'huile »

« On est sur une pente qui peut apporter une très forte dégradation de la situation sociale et peut-être même une paralysie économique », a déclaré, le vendredi 14 octobre, M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, après avoir été reçu par M. Michel Rocard. Le premier ministre, qui avait rencontré M. Maire le 11 octobre, reçoit M. André Bergeron mardi 18 octobre et la CGT et la CFTC le 21 octobre. Pour M. Marchelli, cette dégradation du climat social « risque d'annuler une partie des résultats économiques ».

« Nous sommes dans la grève des infirmières », a déclaré le président de la CFE-CGC. Nous serons dans celle du 20 octobre dans la fonction publique et dans toutes celles qui vont se développer. « Il n'est pas possible, a-t-il ajouté, de laisser l'année 1988 se boucler dans les conditions fixées par le gouvernement. Il y a un arrière trop important ».

Bruno Dethomas adjoint au porte-parole de la Commission européenne

Notre collaborateur Bruno Dethomas vient d'être nommé adjoint au porte-parole de la Commission des Communautés européennes. M. Claus-Dieter Ellermann, II remplace le poste M. Gilles Anoul. Bruno Dethomas s'est mis en congé sans solde pour occuper ce poste à Bruxelles.

[Bruno Dethomas, âgé de quarante-trois ans, est entré au monde en 1972, rédacteur aux Informations générales, puis au service étranger, il prit en 1976 la rubrique énergie, avant de devenir chef du service économique, puis éditorialiste.]

MEGEVE

HTE SAVOIE - 74120

Georges BOISSON et Jean BERNAUD sont heureux d'informer leur aimable clientèle de la rénovation pour la SAISON D'HIVER de l'HOTEL MONT-BLANC « Les Enfants terribles »

le samedi 29 OCTOBRE «VACANCES DE LA TOUSSAINT» et de leur association avec le nouveau réseau de MESEVE «LE PARC DES LOGES»

Réservation pour les 2 hôtels
Fax 50 80 00 - Tél. 38585
Tél. 50 21 00 - Brochure sur demande

CANDIDATURE A LA SESSION DE SEPT/OCT
INSCRIPTION IMMEDIATE

Pour vous ouvrir les grandes carrières du Management Hôtelier International Paris-Geneve-Londres-New York

INSTITUT INTERNATIONAL Maxim's de Paris

3 années de Formation Supérieure de Management Hôtelier

Admission : 1^{re} année : BAC
2^e année : BTS, DUT, DEUG, Licence.

(1) 42 66 66 82

MAXIM'S

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____

MAXIM'S 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.66.66.82

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Résultats du premier semestre 1988

Le résultat net consolidé (part du groupe) de VALLOUREC pour le premier semestre 1988 est un bénéfice de 72,9 millions de francs après dotation de 137,9 millions de francs aux amortissements des immobilisations.

Rappelons que le résultat net consolidé du premier semestre 1987 était une perte de 447 millions de francs après dotation de 164 millions de francs aux amortissements des immobilisations ; ce résultat incluait 162 millions de francs de charges exceptionnelles de restructuration.

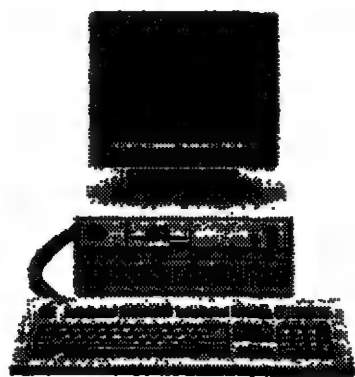
L'amélioration des résultats provient de l'effet conjugué des mesures internes d'adaptation prises les années précédentes et du redressement de l'activité permis par une conjoncture globalement plus favorable qui se traduit par une progression du chiffre d'affaires consolidé de 25,0 %.

Cette amélioration se poursuivra au cours du second semestre compte tenu des commandes accueillies en carnet.


Par ailleurs, la réduction des effectifs parisiens a conduit la Direction à prévoir le transfert du Siège Social dans des locaux adaptés aux nouveaux besoins du Groupe. Ceci permettra la vente, avant fin 1988, de l'immeuble occupé actuellement, ce qui se traduira par une plus-value exceptionnelle d'environ 400 millions de francs.

groupe vallourec
Industrie en première ligne

Idée forte IBM: pilotez le PS/2, un micro de compétition.



Courez toutes vos compétitions sur PS/2 modèle 70 ou 80, les grosses cylindrées de la micro-informatique IBM. Que vous soyez garagiste, avocat, entrepreneur ou médecin, vous entrez dans la course avec une technologie d'avance. Quand il fonctionne à 25 MHz, le micro-processeur 80386 libère toute sa puissance, les données circulent à la vitesse de la pensée, plusieurs tâches sont effectuées en même temps, la mémoire prodigieuse a du répondant.

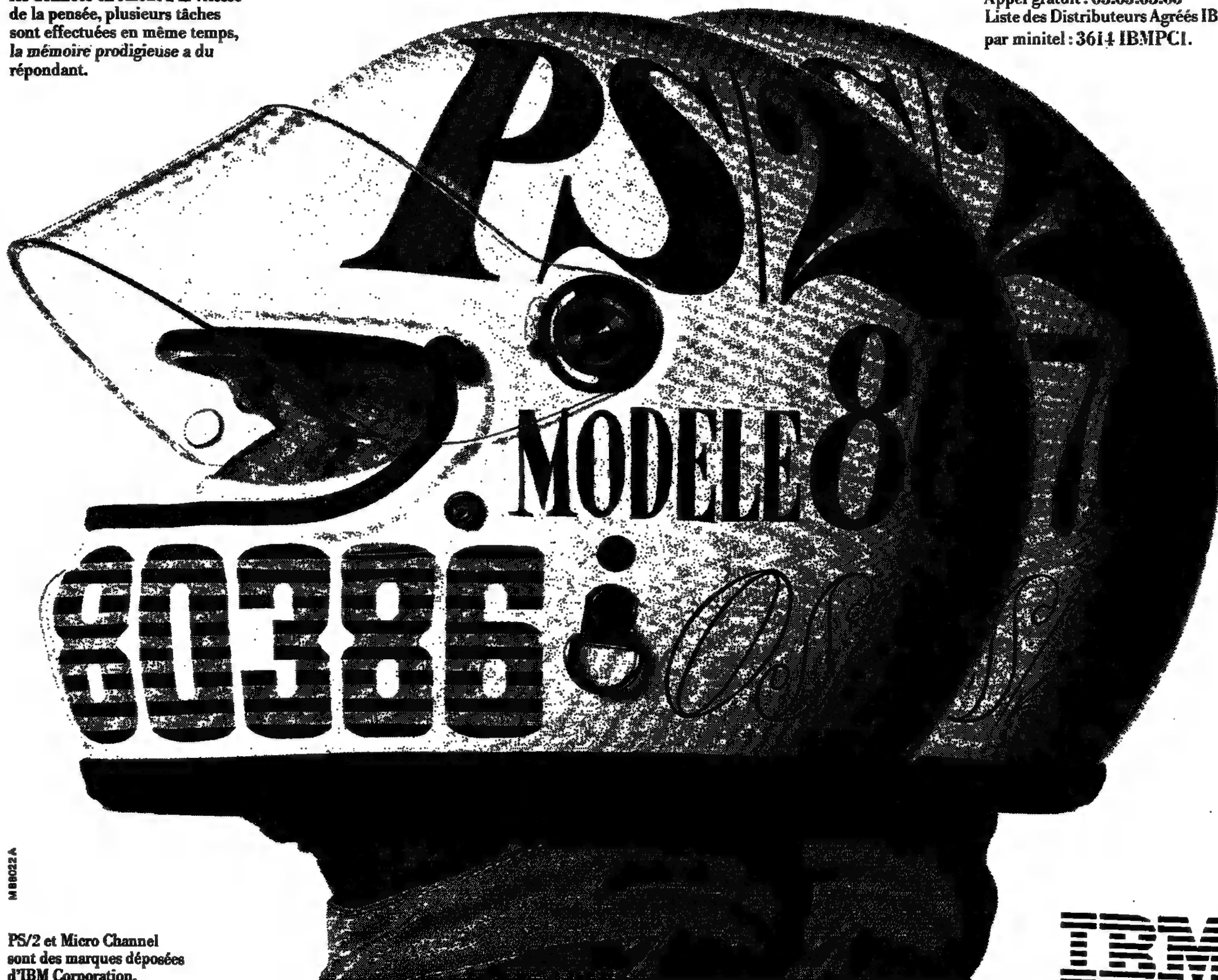
 Pros et débutants pilotent leur machine avec la même aisance : souplesse de conduite, performances, grande réserve de puissance permettent à chacun d'atteindre sa vitesse de pointe en un temps record dans la conduite de ses affaires.



Formule 1 des systèmes personnels, les PS/2 modèles 70 et 80 sont dotés d'une architecture (Micro Channel) qui les font évoluer au rythme de votre entreprise. Sans jamais vous laisser en panne de solutions. Logiciels, périphériques, connexions à d'autres systèmes et services IBM : ces bolides tiennent la route sur tous les parcours.



Beau palmarès : à ce jour, la Formule PS/2 a conduit plus de trois millions d'utilisateurs à la victoire. Venez l'essayer dès maintenant chez votre Distributeur Agréé IBM. En participant à notre Grand Prix, du 1^{er} octobre au 16 décembre, un remboursement de 1500 F. vous sera offert pour tout achat d'un PS/2 modèle 70 ou 80. Appel gratuit : 05.03.03.03 Liste des Distributeurs Agréés IBM par minitel : 3614 IBMPCI.



M 8602A

PS/2 et Micro Channel sont des marques déposées d'IBM Corporation.

مكثوا من الأصلي

Économie

Un document de la commission sociale de l'épiscopat

Les évêques français souhaitent une croissance moins inégalitaire

Sous le titre « Créer et partager », la commission sociale de l'épiscopat français, présidée par Mgr Didier-Léon Marchand, évêque de Valence, a rendu public, mardi 17 octobre, un document qui est le fruit de six années de réflexion, exprimant les « exigences chrétiennes » en matière d'économie. Il s'adresse aux fidèles catholiques, mais, au-delà, « aux chefs d'entreprise, aux salariés, aux syndicalistes, aux apporteurs de capitaux, aux responsables publics ».

La préparation de ce texte tranche singulièrement avec celle qui précède habituellement les prises de position

épiscopales. L'expérience a prévalu. Une première tentative, en septembre 1982, de proposer « de nouveaux modes de vie » face à la crise avait valu à l'épiscopat français une volée de bois vert : manque de concertation, incompétence économique, partialité politique.

Alors ministre des finances, M. Jacques Delors avait été considéré comme l'inspirateur des propositions épiscopales, jugées par les autres : partage des revenus et du temps de travail, accès égal à l'emploi et d'une retraite de deux salaires dans le ménage ; placement d'épargne selon son « utilité sociale » et non sa « rentabilité financière », etc.

Tirant les leçons de la polémique, l'épiscopat français s'est livré depuis

six ans à un vaste travail de consultation et d'expertise, notamment à l'occasion de deux colloques, à Paris (en 1984) et à Chantilly (1985). Des « techniciens », comme Michel Albert, Jean Boissonnat, le Père Jean-Yves Calvez, Michel Falise, Roger Fauroux ou Jacques Méraud ont été d'un manière ou d'une autre invités à s'exprimer.

Par rapport au précédent de 1982, le texte épiscopal d'aujourd'hui procède à plusieurs réajustements de forme et de fond. Plus que des appels concrets à la solidarité face au chômage, il propose une sorte de révision de fond, argumentée à partir des Écritures et de la doctrine sociale de l'Église, sur « une pratique chrétienne de l'économie ». Son approche d'une situation de compé-

tion, qui s'est durcie en six ans, apparaît davantage marquée par l'exigence de la croissance et un souci de réalisme économique.

« Sauve-qui-peut »

La première partie de ce document comprend une analyse critique des derniers déréglages monétaires. Le « poids financier » dans les décisions économiques est devenu tout à fait « excessif » par rapport à leur aspect humain et social. « Beaucoup de pays maîtrisent de moins en moins leur destin », écrivent les évêques français. Les graves perturbations qui se sont produites sur le marché boursier témoignent d'une instabilité et d'une fragilité du système qui suscitent des craintes graves quant à l'évolution à venir de l'activité économique mondiale et de l'emploi.

Au-delà des impératifs généraux de redistribution et de partage qui font partie de l'enseignement social traditionnel de l'Église catholique, les évêques français prennent la défense de l'esprit d'entreprise. Avant de répartir le gâteau, disent-ils dans la troisième partie de leur document, il faut s'assurer de son existence : « On ne peut aujourd'hui se satisfaire, affirment-ils, de rechercher plus de justice au moyen du partage, même s'il demeure nécessaire. Il faut de plus combattre l'inertie et le découragement qui compromettent la créativité et l'esprit d'entreprise. Il ne s'agit pas simplement de répartir l'acquis, mais aussi de libérer et de stimuler l'imagination créatrice pour l'augmenter. »

conditionnement l'emploi et l'avenir de l'économie ?

Les évêques français se disent attachés à la « participation », qui ne doit pas être seulement « financière » ; à la re-syndicalisation du pays, où les organisations de travailleurs doivent intervenir dans les choix économiques ; à la concurrence et à l'esprit de compétition, mais ramenés à de justes proportions ; à la gestion financière, à condition aussi qu'elle ne soit pas « l'objectif premier, plus important que la production des biens et des services » ; et surtout « aux principes de solidarité qui sont à la base de la Sécurité sociale ». Ses responsables sont invités à tenter de la sortir de la crise.

Jamais la hiérarchie française ne s'était faite à ce point l'apôtre de la croissance, même si, s'empresse-t-elle d'ajouter « la croissance ne doit pas être un objectif absolu auquel tous sacrifient ». De même n'oublie-t-elle pas les objectifs de participation, de coresponsabilité des hommes dans l'entreprise, de solidarité nationale et internationale : « C'est se moquer que de présenter la perspective du bénévolat ou d'une activité de loisir à qui est sans emploi ni ressources suffisantes (...). On ne peut pas prendre son parti d'une société duale où une partie de la population bénéficierait d'un travail reconnu, rémunéré, et où l'autre devrait se contenter d'un revenu minimum sans l'espoir d'un vrai travail. Le principe d'une fraction de la population laissée pour compte est inacceptable. »

Un effort accru de solidarité avec le tiers-monde, dans la ligne de la dernière encyclique du pape, et de concertation internationale est enfin largement souhaité, notamment « entre les pays européens, pour qu'ils donnent le témoignage d'une économie humaine, à la fois par son style et son souci de solidarité ».

Après avoir souhaité des créations nouvelles d'entreprises et d'emplois, l'épiscopat écrit encore : « La lutte contre un chômage étendu et durable suppose qu'on s'efforce de répartir le travail autrement qu'il ne l'est aujourd'hui, par des mesures d'aménagement et de réduction du temps de travail, notamment en facilitant le travail à temps partiel. » L'élevation du niveau d'éducation et des qualifications professionnelles devient un objectif majeur. « Est-on suffisamment persuadé que la formation initiale et la formation permanente

Un catalogue de vœux pieux ? Beaucoup plus utiles que les évêques français, après un nombre de consultations plus grand, les évêques des États-Unis ont abouti aux mêmes conclusions sur les exigences respectives de la foi chrétienne et de l'économie. Ils ont essuyé d'abondantes critiques de la part de l'aile la plus libérale de l'opinion américaine. Les Églises catholique et évangélique d'Allemagne fédérale ont, elles aussi et depuis longtemps, proposé des formules de partage du travail pour contrecarrer la crise, sans remettre en cause les fondements du système capitaliste. La conviction des Églises chrétiennes est désormais faite qu'elles ont un triple rôle à jouer : celui d'éveil de la conscience éthique des acteurs économiques, d'alerte lorsque des seuils humains et sociaux sont dépassés, de proposition sur les changements à opérer. Peut-on leur reprocher de sortir de leur rôle ?

La « relation longue »

L'ÉCONOMIE est une chose trop sérieuse pour être confiée à des économistes. Ceux-ci donnent le plus souvent une vision mécaniste des choses. Ils font de l'économie une science exacte, dont l'homme ne serait qu'un rouage.

L'Église catholique ne peut accepter cette vision. Toute sa doctrine l'amène, au contraire, à privilégier l'être humain et à ne faire de l'économie que le moyen de sa promotion. En ce sens, elle n'est pas de son temps, de ce temps dominé par des logiques industrielles et financières. L'Africain du Sahel apprend qu'il ne peut prétendre mieux survivre en raison d'une dette qu'on a contractée en son nom. Le citoyen des pays industrialisés découvre que la contrainte extérieure — ce monstre abstrait — l'empêche d'agir à sa guise. Même le premier ministre d'un gouvernement socialiste parle à ses fonctionnaires des « grands équilibres », comme d'un dieu aztèque réclamant sa part de victimes.

Pour dire son mot dans cette affaire, l'Église se trouve prise entre deux tentations. Soit elle s'écarte des théories économiques et on l'accuse alors de parler sans savoir ; soit elle s'y réfère, s'exposant du même coup aux critiques des experts. La comparaison entre deux textes, publiée à six

ans d'intervalle, montre que la commission sociale de l'épiscopat français a cédé entre ces deux écueils. Pour cette fois, elle a voulu se montrer plus précise, en évaluant les bienfaits du rythme de croissance et en définissant l'entreprise comme lieu de communisme où se trouve rassemblée la majeure partie du monde du travail.

Cette partie du texte n'échappera pas à la critique et sera sans doute taxée d'ambiguïté, dans la mesure où l'entreprise y est mal définie. Elle apparaît en effet tantôt comme ce lieu de rassemblement que l'on vient d'évoquer, tantôt comme une entité, dont on souligne les obligations et les charges. La volonté de ne pas s'en prendre directement à un patronat trop soucieux d'efficacité émuise la condamnation, pourtant évidente. Valoriser la participation, défendre le rôle éminent des syndicats, souligner l'utilité mais aussi la fragilité des petites entreprises, mettre en garde contre une concurrence « impitoyable » qui ne serait destinée qu'à « conquérir ou défendre des parts de marché », mettre la lumière, enfin, sur les effets néfastes d'une gestion financière mal orientée, sont autant de condamnations implicites.

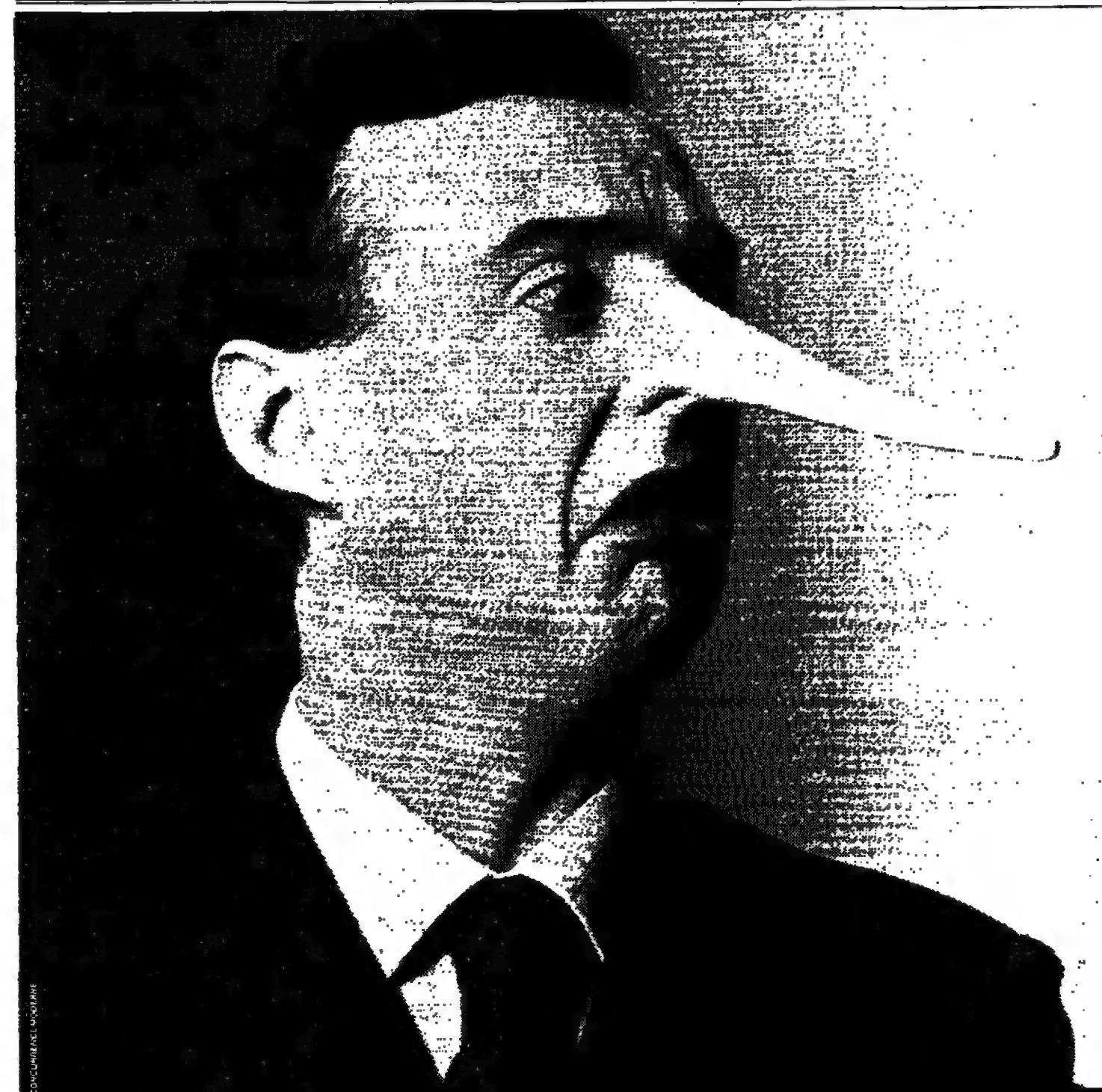
Ne voulant pas se voir accusée de naïveté, l'Église catholique accepte donc de discuter des mécanismes éco-

nomiques. Mais c'est pour nous inviter à faire attention à l'homme blessé par les mêmes mécanismes. Ainsi poursuit-elle son travail de Sisyphe, en s'obstinant à introduire une morale dans un univers amoral, en faisant appel notamment à la solidarité nationale et internationale. C'est un thème de la « relation longue », dont l'auteur ne paraît pas être un spécialiste.

Alors que beaucoup de citoyens de nations riches n'ont d'attention que pour la « crise » dont ils seraient les victimes, l'Église leur demande de regarder au-delà de leurs soucis quotidiens pour s'inquiéter non seulement de ceux qui souffrent à leurs côtés — les chômeurs et les exclus — mais aussi des nations du tiers-monde, dont la pauvreté relative va croissant. Les paragraphes concernant les pays en voie de développement sont parmi les plus pertinents du texte qui nous est proposé. L'Église retrouve là un terrain sur lequel elle a su s'aventurer avec autant de prudence que de fermeté. On souhaiterait presque que la commission épiscopale s'en tienne, dans son prochain document, à ce seul aspect des relations économiques. A vouloir embrasser trop de sujets à la fois, ne prend-elle pas le risque de prêcher dans le désert ?

FRANÇOIS SIMON.

HENRI TINCO.



3617 EURIDILE
RÉVÈLE INSTANTANÉMENT
CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR
SUR VOS PARTENAIRES.

Enfin toutes les entreprises sont à égalité devant l'information. Avec EURIDILE, vous accédez dès maintenant par Minitel à la source d'information officielle : le Registre National du Commerce et des Sociétés (INPI), et bientôt à d'autres registres publics, dont ceux des greffes des tribunaux de commerce.

En quelques secondes et sans abonnement, vous identifiez l'entreprise qui vous intéresse parmi les 1,7 million enregistrées en France et vous disposez de premières informations telles que : date de création, dirigeants, capital, chiffres d'affaires, procédures collectives et de redressement.

Sur abonnement, vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires et commander des pièces officielles (statuts, comptes et bilans, rapports de gestion...) auprès de leur dépositaire légal : greffe ou INPI.

Vous pouvez encore visualiser les comptes et bilans des sociétés en consultant (sur abonnement) la banque de données « INPI Sociétés 3 » également servie par OR Télématique.

3617 EURIDILE

Producteur:
INPI

Serveur:
OR TÉLÉMATIQUE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BHE BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Réuni le 12 octobre 1988 sous la présidence de M. Daniel Degsem, le conseil d'administration a pris connaissance de l'activité et des résultats de la banque pour le premier semestre 1988.

Très soutenue dans le domaine des crédits à court terme aux professionnels de l'immobilier, l'activité s'est ralentie dans le secteur des crédits à moyen et long terme. Toutes origines confondues, les encours ont progressé, passant de 7.471,5 millions de francs au 30 juin 1987 à 7.910,9 millions de francs au 30 juin 1988.

Le résultat d'exploitation de la banque au premier semestre 1988 s'établit à 8,8 millions de francs, à comparer à 10,5 millions de francs pour l'ensemble de l'exercice précédent.

Au cours de cette même période, la BHE a bénéficié d'une plus-value immobilière de 64,9 millions de francs et de ses provisions pour éventualités diverses à hauteur de 70 millions de francs. Cette dotation, qui s'ajoute à celles effectuées en 1986 et 1987 à hauteur de 23 millions de francs, permettra notamment d'effacer les conséquences des remboursements anticipés provoqués par la baisse des taux depuis la fin de 1986.

La banque dégage ainsi, pour les six premiers mois de l'année 1988, un résultat net, après provisions et impôts, de 5,6 millions de francs, contre 3,8 millions sur l'ensemble de l'exercice 1987.

Au niveau du groupe et compte tenu de plus-values à long terme totalisant, après impôt, 90,5 millions de francs, le résultat net consolidé s'élève à 27,4 millions de francs, contre 0,4 million sur l'année 1987 tout entière.

(en millions de francs)	SOCIÉTÉ BHE		GROUPE BHE	
	Exercice 1987	1 ^{er} semestre 1988	Exercice 1987	1 ^{er} semestre 1988
Produit net bancaire	409,4	212,7	496,8	257,1
Résultat d'exploitation	10,5	8,8	11,4	8,3
Résultat exceptionnel (*)	(6,7)	(3,2)	(11,0)	(19,1)
Résultat net	3,8	5,6	0,4	27,4
(*) dont impôt sur les bénéfices	-	-	7,5	15,7

HACHETTE

Le conseil d'administration de Hachette SA, réuni le 13 octobre 1988 sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère, a arrêté les comptes semestriels de la société et pris connaissance des comptes consolidés du groupe pour la période du premier semestre 1988.

Le résultat net consolidé, qui inclut les résultats des sociétés américaines (Groulier et Diamanda) récemment acquises, est pour la part du groupe de 130,1 MF avant plus et moins-values, et de 124,5 MF après plus et moins-values.

Conformément aux estimations annoncées à la dernière assemblée, il devrait atteindre, pour l'ensemble de l'exercice, 250 MF pour la part du groupe, soit un montant équivalent à celui de l'exercice 1987, malgré la charge d'amortissement des survalues d'acquisition pour environ 80 MF.

Une assemblée générale ordinaire est convoquée le 8 décembre 1988 afin d'autoriser le conseil d'administration à émettre un emprunt obligataire d'un montant maximal de 2 milliards de francs. Cette opération permettra à notre société d'obtenir les moyens financiers nécessaires pour poursuivre sa politique de développement, notamment sur le plan international, et pour être en mesure de saisir toute opportunité d'investissement qui pourrait se présenter. Cette autorisation permettra l'émission, pour tout ou partie de son montant, de titres subordonnés à durée illimitée.

SOPAGRI

Le Conseil d'Administration de SOPAGRI, réuni le 7 Octobre 1988 sur convocation de son Président, a approuvé les comptes au 30 Juin 1988.

Le premier semestre 1988 de SOPAGRI s'est déroulé dans d'excellentes conditions, aussi bien pour son activité que ses résultats :

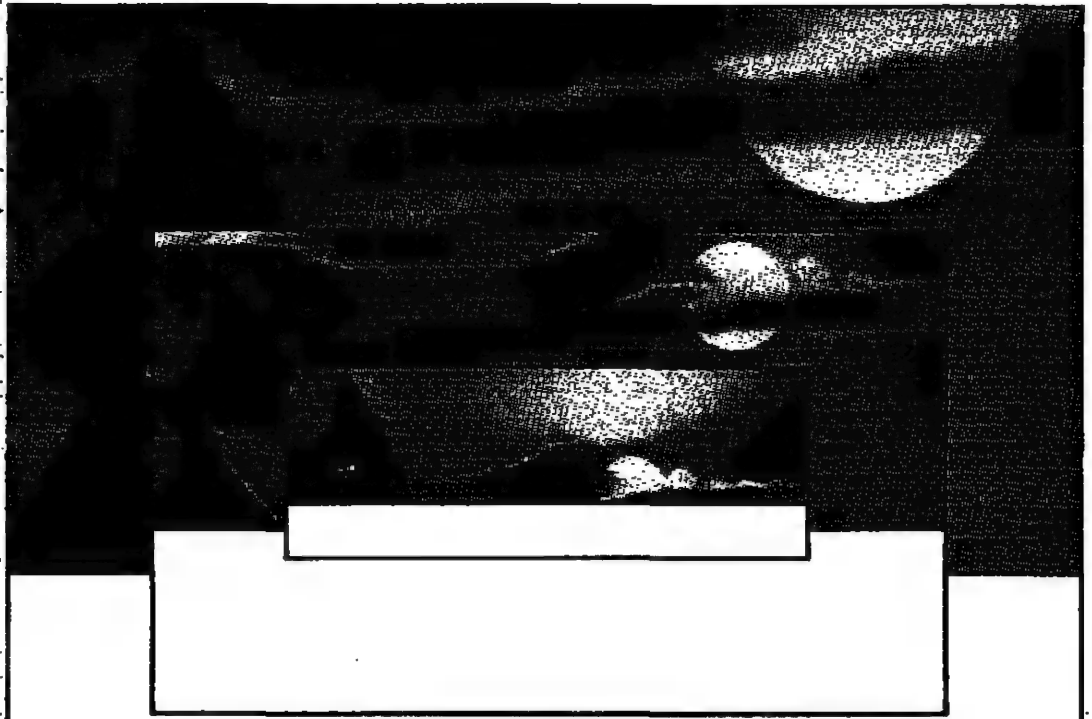
- SOPAGRI a acquis trois nouvelles participations : AXA Millésimes, Ruggieri, Occidentale de Centres Commerciaux, pour un montant total de 61 MF.
- Le résultat semestriel s'élève à 35 MF (contre 14 MF au 30.06.87) et permet de prévoir pour l'exercice en cours plus qu'un doublement du résultat et une augmentation du résultat par action par rapport à l'exercice précédent.

Afin de financer harmonieusement sa croissance, SOPAGRI a eu recours en Juin au marché financier, en doublant son capital et en procédant à une émission obligatoire. Ces nouvelles ressources permettent d'ores et déjà la mise en place de trois nouveaux investissements, pour un montant total de 90 MF, dans les sociétés suivantes :

- Serore Courtepaille, (dont Sopagri acquiert 10% du capital), chaîne de restauration à thème, leader sur son marché.
- Transports Frigorifiques Européens (20% du capital), au 1^{er} rang du transport frigorifique en France.
- Labeyrie-Rougie (10% du capital), issue du rapprochement de deux sociétés, leader sur les marchés du foin gras et du saumon fumé.

Ces acquisitions vont dans le sens de l'objectif de SOPAGRI à moyen terme de constituer un portefeuille représenté à 70% par des valeurs du secteur agro-alimentaire au sens large.

- Sur les 12 derniers mois, les investissements de SOPAGRI ont représenté un total de 210 MF.



EMPRUNTS CNT. INVESTISSEZ DANS UNE VALEUR SÛRE: L'AVENIR

EMPRUNT A TAUX FIXE: 2 milliards de francs

Prix d'émission: le pair soit 5000 F par titre - Durée: 9 ans - Taux nominal: 8,70% - Taux actuel: 8,62% - Premier coupon au 2 novembre 1989 fixé à 408,50 F - Amortissement en totalité à la fin de la 9^{ème} année - Remboursement anticipé possible au gré de la CNT à partir de la 7^{ème} année - Date de jouissance et de règlement: 2 novembre 1988.

EMPRUNT A TAUX RÉVISABLE PIBOR 3 MOIS: 1 milliard de francs

Prix d'émission: 100,60% soit 20 120 F par titre - Durée: 9 ans et 312 jours - Intérêt: PIBOR 3 mois - 0,15% payé tous les 3 mois - Premier coupon au 15 décembre 1988 fixé à 92 F - Amortissement en totalité le 10 septembre 1998 - Remboursement anticipé possible au gré de la CNT à partir du 14 décembre 1995 à chaque date de paiement d'intérêt - Date de jouissance et de règlement: 2 novembre 1988.

Subscription dans les Banques, Bureaux de Poste, Trésor, Caisse d'Épargne, BALD du 17 octobre 1988, Visa CDB n° 88.364 du 11 octobre 1988. Une note d'information est tenue gratuitement à la disposition du public.

CNT En souscrivant aux nouveaux emprunts de la CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS vous réalisez un placement sûr (l'Etat étant le débiteur final) et rémunérateur. Vous vous associez ainsi au formidable effort mené par FRANCE TELECOM pour la promotion de technologies avancées et de produits et services modernes, en France et dans le monde entier. N'attendez pas... souscrivez!

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE
Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE
36.15 LEMONDE

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

AVENIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LE 1^{er} SEMESTRE 1988

Le conseil d'administration d'AVENIR, réuni le 13 octobre 1988 sous la présidence de Philippe SANTINI a examiné les comptes de la société établis au 30 juin 1988.

Le résultat net après impôts et provisions des six premiers mois de l'exercice 1988 s'élève à 49,2 millions de francs, en progression de 27,7 % sur celui de 1987 pour la même période, en tenant compte du taux d'impôt sur les sociétés à 42 %.

La progression globale du chiffre d'affaires de 13,13 % est équilibrée par une activité d'affichage temporaire et longue conservation. Le nouveau réseau TRIUMVIR a contribué de manière active à la réalisation, et au-delà, des objectifs de chiffre d'affaires du 1^{er} semestre. Le volume des ventes s'est trouvé réduit par rapport à l'exercice précédent du fait de la cession des activités Mobilier Urbain publicitaire et Affichage rural (petits formats), permettant à la société de concentrer tous ses efforts sur le seul affichage grand format.

Il est à noter qu'AVENIR a poursuivi sa politique de développement en acquérant sa première nouvelle grand format implanté de Biarritz à Lyon, en passant par Bordeaux, mais dont les effets sur le résultat ne peuvent être appréciés avant le second semestre 1988. AVENIR a, par ailleurs, intensifié sa présence dans des régions à prix d'entrée élevé, notamment à Paris, en vue de préparer l'implantation des nouveaux produits marketing 1989.

Au résultat d'exploitation de 68,7 MF, en progression de 15,9 % sur le premier semestre 1987, il y a lieu d'ajouter une amélioration du résultat financier et exceptionnel permettant d'aboutir à un résultat, avant impôts et provision pour participation des salariés, de 74 MF (+19,71 %).

Le conseil d'administration a, en outre, approuvé les prises de participation d'AVENIR, par le biais d'EUROPOSTER:

- 1) dans les sociétés ARAGONESA et ALBA en Espagne, ce qui lui permet de contrôler, directement ou indirectement, plus de 26 % du marché espagnol;
- 2) dans le groupe De BARROS, au Portugal, à hauteur de 40 % environ. Ce groupe représente 63 % du marché de la publicité extérieure grand format au Portugal, avec une situation prépondérante dans toutes les grandes villes du pays et en Algarve.

En termes de comptes consolidés, sur un périmètre identique à celui du 30 juin 1987, le groupe AVENIR dégage un résultat net part de groupe de 43,9 MF (+28 %). Le résultat courant avant impôts s'élève à 98,9 MF, soit une progression de 16,23 %. Le chiffre d'affaires atteint 572,7 MF, marquant une progression de 12,87 % par rapport à l'an passé.

BEI EIB

Banque Européenne d'Investissement

INSTITUTION DE DROIT PUBLIC CRÉE PAR LE TRAITÉ DE ROME ÉTABLISSANT LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Siège provisoire : 100, boulevard Konrad Adenauer à Luxembourg
Capital : 28.800.000.000 d'Ecus

EMPRUNT 8,70% OCTOBRE 1988 DE F2 MILLIARDS NOMINAL

REPRÉSENTÉ PAR 400.000 OBLIGATIONS DE F 5.000 NOMINAL

Prix d'émission : 100 %, soit F 5.000 par titre
Date de jouissance et de règlement : 2 novembre 1988
Coupon payable le 2 novembre de chaque année. Par exception, le 1^{er} coupon payable le 2 novembre 1989 sera de F 362,50.

Taux de rendement effectif au règlement : **8,58%**

Durée : 10 ans
Amortissement normal : Les obligations seront amorties en totalité le 02.11.1998 par remboursement au pair. Avant ce terme, il sera procédé en fonction des conditions du marché, au cours des 5 premières années à des amortissements annuels par rachats en Bourse, portant au total sur un maximum de 120.000 obligations de manière à amortir : 30.000 obligations la première année, 27.000 obligations la deuxième année, 24.000 obligations la troisième année, 21.000 obligations la quatrième année, 18.000 obligations la cinquième année.

Amortissement anticipé : Intérêt par remboursement. Autorité par rachat en Bourse, possibilité d'offrir publics d'achat ou d'échange d'obligations.

Régime fiscal : S'agit d'un emprunt émis en France et, de plus, au vu de l'article 28 de la loi de finances rectificative du 12 juillet 1988, les intérêts du présent emprunt, versés à des bénéficiaires ayant ou non leur domicile fiscal en France, sont exonérés de la retenue à la source. Le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des impôts que la loi met ou pourra mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

Cotation : à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

Une fiche d'information qui a reçu le visa 88-987 du 12.10.1988 de la Commission des Opérations de Bourse a été publiée par l'Agence Economique et Financière du 17.10.1988.

سكوا من الأمل

CAISS

ropéenne
issement

IT 8,70 %
1988
RDS NOMINAL

Économie

Ouverture du Salon international de l'alimentation

Les Français ont l'assiette légère

(Suite de la première page.)
Maisqu'importe, dans un pays où les ménages ne consacrent plus que 15% de leur budget à leur nourriture et dépensent davantage pour leurs véhicules que pour la bonne bouche.

La table 1988 laisse pourtant un sentiment de malaise. Comme si elle n'en donnait pas pour son argent. Comme si - le comble, dans le pays de Gargantua! - on la quittait la faim au ventre. Car, de l'appétit (qui devrait calmer l'appétit autant que l'ouvrir) au dessert, le moins-disant triomphe. Les grassez cacahutes se cachent derrière les tranches de pommes ou de bananes séchées. On célèbre un cambèbert à 30% de matières grasses, une confiture à 25% de sucre et, désolation, un vin blanc à 0% d'alcool. Produits biologiques, diététiques, naturels sont à l'honneur, avec leurs calories triées sur le volet, leurs doses étudiées de lipides, glucides et protéides. Moins lourds, plus digestes, donc mieux équilibrés. Avec, à la clé, l'assurance publicitaire que la forme sera au rendez-vous de cet ascétisme éclairé.

Le thème de la légèreté se décline ainsi en autant de mets sains, sûrs, bons de préférence, mais pas forcément. La rube vers les nouveaux yaourts au bifidus - un ferment existant dans la flore intestinale du bébé

- traduit ce penchant à se faire plaisir, tout en se faisant du bien ou en le croyant, ce qui revient un peu au même.

Outre cette légèreté calculée, qui domine sous toutes ses formes, l'aptitude des produits à rendre un service rapide est largement valorisée; du beurre tartable sans casser la biscotte en sortant du réfrigérateur, jusqu'aux légumes dits de quatrième gamme, crus et prédécoupés. S'y ajoutent les aliments de cinquième gamme, plats cuisinés sous vide, prêts à servir, qui donnent un coup de vieux à la conserve (deuxième gamme) et aux surgelés (troisième gamme).

A force de sophistication, on oubliera bientôt qu'il existe encore des produits de première gamme: les fruits et légumes juste cueillis. La fraîcheur devient un concept industriel technologique, symbolisé par une date limite de conservation, que l'on repousse toujours plus loin.

Un nouveau genre de convivialité

Rançon de cette prouesse: le Français boude les fruits frais, perd la notion des saisons et succombe à l'agréable douceur des cerises ou des pêches d'hiver, maintenues en l'état, ou presque, par la magie du froid.

Manger sain, léger, équilibré, devient une sorte de «bonne action» à l'adresse de son foie et de sa rate. Individualisme encore. On trouve moins son plaisir dans ce qu'on mange que dans la manière dont on le mange. Il y aura demain des kiosques à yaourts aux fruits distribués en cornets. Il y a déjà des saucisses carobées de pâte à beignet, traversées d'un «bâtonnet malin pour ne pas se salir les mains», à déguster comme une glace...

Au bout du compte, les mœurs alimentaires évoluent vers un nouveau genre de convivialité domestique. La «nouvelle cuisine», lancée dans les années 70 - avec l'encouragement des ducistes Gault et Millau - visait d'abord les hommes d'affaires soucieux de préserver leur ligne malgré leurs sorties répétées au restaurant. Cette nouvelle alimentation est bel et bien entrée aujourd'hui dans les foyers, poussée par le progrès technologique (chaîne du froid, cuisson rapide) et le recours plus fréquent aux traiteurs.

Sans oublier la multiplication de ces livres qui proposent l'élaboration de plats à partir de produits intermédiaires (légumes précuits, salades découpées), permettant une cuisine dite d'assemblage sur mesure, en fonction des goûts et des préoccupations diététiques de chacun.

Dire, comme on le professe à Bruxelles, que 70% des aliments de l'an 2000 n'existent pas aujourd'hui, est un abus de langage. Sur les 4 millions d'espèces animales et végétales recensées sur la planète, moins de 1% sert à nos nourritures terrestres. Le mouvement en cours est une révolution de forme, pas de palais.

D'où la survivance des plats et produits traditionnels liés à un terroir d'origine et reconnus comme tels. Face à une internationalisation des habitudes alimentaires où, comme le clame M. Antoine Riboud, le patron de BSN, le seul signe distinctif est la sauce, les labels et les appellations contrôlées mettent encore l'eau à la bouche du public. Savoir protéger l'identité et la qualité de son savoir-faire sera l'un des défis majeurs de l'industrie alimentaire française.

Pour cela, un droit de l'alimentation encore en gestation reste à naître. Sous peine d'assister au triomphe des mayonnaises sans œufs et autres succédanés de l'art de vivre, inodores et sans saveur, aseptisés à souhait. «Il n'est pas d'amour plus sincère que celui de la nourriture», pensait George Bernard Shaw, longtemps avant le four à micro-ondes.

ERIC FOTTORINO.

ÉTRANGER

Nouvelle cure d'austérité Le Mexique lance un plan économique d'urgence

Pour tenter de limiter les conséquences de la chute des cours du pétrole, le gouvernement mexicain a décidé, dimanche 16 octobre, un plan économique d'urgence. Ce plan prévoit 590 milliards de pesos (1,4 milliard de francs) d'économies ainsi qu'une accélération du processus de vente au privé de cinquante entreprises publiques dont l'Etat espère retirer 700 milliards de pesos.

Le président Miguel de la Madrid a en outre demandé au ministre des finances d'intensifier le contrôle de la masse monétaire et du crédit sans autre précision. Depuis près d'un an, la devise mexicaine n'a pas bougé de sa parité de 2300 pesos pour un dollar, alors que les taux d'intérêt sont revenus de 12% à 2,2% par mois. Cette nouvelle cure d'austérité devrait faciliter la tâche du Mexique qui entend solliciter un nouveau prêt international. En dépit d'une dette de 105 milliards de dollars, la deuxième par l'importance du tiers-monde, les Mexicains estiment ne pas pouvoir affronter seuls la chute des recettes due à la baisse des cours pétroliers.

Les économies budgétaires annoncées représentent, selon les pouvoirs publics, un peu plus de la moitié des pertes encourues. Et il n'est pas question, pour l'instant tout au moins, de toucher aux dépenses sociales pour pallier les conséquences d'un marché pétrolier déprimé.

La Corée du Sud développe ses relations commerciales avec les pays de l'Est

La convention signée samedi 14 octobre entre l'Union soviétique et la Corée du Sud vient confirmer la volonté de Séoul de diversifier ses exportations vers les pays de l'Est. Aux termes de cette convention, une mission commerciale pourrait être ouverte rapidement dans un pays avec lequel l'URSS n'entretient pas de relations diplomatiques, a indiqué, en quittant Séoul, le vice-président de la chambre soviétique de commerce et d'industrie, M. Vladimir Golanov.

Ce rapprochement entre les deux pays inquiète déjà les Japonais qui voient d'un mauvais œil les Coréens bénéficier d'une technologie désormais affirmée et de prix compétitifs pour se placer sur un marché aussi vaste que convoité. D'ores et déjà des missions commerciales hongroise et yougoslave ont été ouvertes en Corée du Sud. Un exemple qui devrait être suivi par la Pologne et l'Allemagne de l'Est.

Les excédents de leur balance commerciale pourraient dépasser 11 milliards de dollars (70 milliards de francs) cette année contre 9,5 milliards l'an dernier, alors que le gouvernement avait prévu de limiter à 7,5 milliards de dollars les surpluses de l'année en cours.

Pour tenter de calmer l'irritation de ses partenaires et notamment des Etats-Unis, les pouvoirs publics poussent à la hausse de la devise, le won. Ce dernier est passé en une semaine de 716 à 708,8 won pour un dollar et pourrait avant longtemps casser la barre psychologique des 700 won, au grand dam des exportateurs.

REPÈRES

Pétrole

Remontée des cours du brut

Après deux semaines de chute brutale, les cours du pétrole sont vivement remontés sur les marchés internationaux depuis le veille du week-end, revenant environ 2 dollars par baril. Cette hausse a porté le brut de référence britannique à 13,30 dollars et le brut américain «WTI», le plus cher, à 14,92 dollars par baril. Elle s'explique par le rumeur d'une prochaine entente au sein de l'OPEP pour réintégrer l'Irak et fixer un plafond global de production compatible avec les besoins du marché.

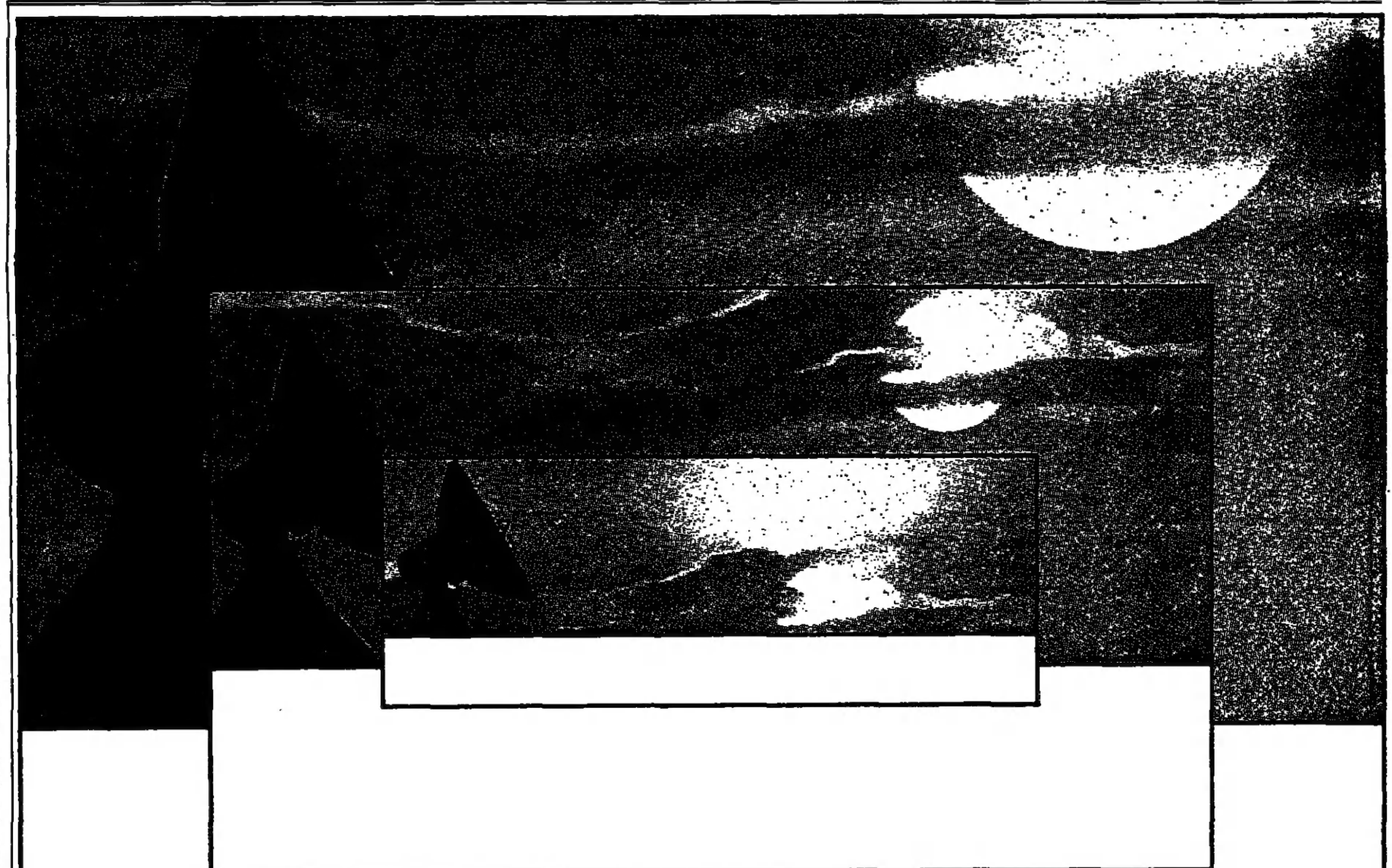
Réunis à Riyad, dimanche 16 octobre, les six pays du Golfe arabique membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont affirmé leur engagement à respecter leurs quotas de production dans le cadre d'un plafond global de 17,4 millions de barils/jour pour l'OPEP, soit le plafond fixé en juin dernier augmenté d'un quota de 2,3 millions de barils/jour pour l'Irak (équivalent à celui de l'Iran). Les six pays, qui étaient responsables depuis l'été de l'essentiel de la surproduction ne sont en outre déclarés prêts à respecter tout autre plafond supérieur (...) à condition que toute augmentation soit répartie selon les mêmes proportions (...), et que tous les autres pays membres s'engagent à respecter un tel accord. Cette déclaration devrait rassurer le marché sur les intentions de l'Arabie saoudite (principal membre du CCG) qui avait, le 3 octobre, avverti qu'elle ne respecterait plus son quota tant que les autres pays ne feraient pas de même, semant ainsi la panique.

Croissance

Vers les 3,5% en RFA

La croissance économique allemande devrait atteindre 3,5% en valeur réelle, sans reprise de l'inflation, a indiqué le ministre des finances, Gerhard Stoltenberg, dans une interview à l'hebdomadaire du dimanche Welt am Sonntag. Jusque présent, le gouvernement s'était tenu à une prévision de 3%, déjà en vif redressement sur l'expansion économique de 1,7% enregistrée en 1987.

M. Stoltenberg s'est félicité du «très bon déroulement du troisième trimestre» et de voir l'«économie ouest allemande (...) forte et dynamique pour aborder l'année 1988». Ces perspectives encourageantes n'empêcheront pas le gouvernement de relever l'an prochain certains impôts sur la consommation et de prélever une taxe sur le gaz pour réduire le déficit budgétaire, même si cela s'effectue au prix d'un relâchement de la demande des ménages.



INVESTISSEZ DANS UNE VALEUR SÛRE: L'AVENIR

CNT C'est la Caisse Nationale des Télécommunications qui contribue à financer par ses emprunts la recherche et le développement de France Télécom. France Télécom... Ce nom-là est synonyme de dynamisme, de modernité, de recherche de qualité, de réussite technologique... France Télécom... Ce nom évoque une compétence reconnue dans le monde entier, une volonté d'innover et de s'affirmer comme l'un des plus grands acteurs sur les scènes mondiales des télécommunications.

Partenaires du progrès
Grâce à la capacité de financement

de la CNT, les Télécommunications Françaises sont, aujourd'hui, parmi les premiers investisseurs civils du pays. En finançant le secteur public qui présente les perspectives d'expansion les plus fortes actuellement, la Caisse Nationale des Télécommunications s'associe et associe les souscripteurs de ses emprunts à l'une des forces les plus vives de l'économie française. Le souci de France Télécom de développer un réseau universel de communication capable de transporter paroles, images, données, écrits instantanément et la préoccupation d'étendre constamment l'offre de produits et de services performants adaptés aux exigences spécifiques de sa

clientèle sont autant de garanties d'avenir et de succès.

Dynamisme technique et dynamisme financier

Le dynamisme et la compétence de la Caisse Nationale des Télécommunications sont à l'image de ceux de France Télécom. Respect des investisseurs et actions innovatrices mais prudentes sont les fondements de ses opérations. Le professionnalisme de la Caisse, son ouverture sur les produits financiers nouveaux, le suivi de ses titres sur les marchés lui permettent de jouer son rôle normal d'émetteur tout en prenant en considération les légitimes intérêts des investisseurs.

Coûten, action, innovation

La Caisse Nationale des Télécommunications assure la couverture du besoin de financement extérieur des investissements de France Télécom. Mais elle ne se contente pas de cela. Elle gère activement la dette par une présence régulière sur la plupart des grands marchés financiers. Participant depuis 1987 à la couverture du besoin de fonds de roulement de France Télécom, elle intervient maintenant sur le marché des billets de trésorerie où son encours est de l'ordre de deux milliards de francs. Elle met en œuvre toute la panoplie des instruments financiers obligataires ou bancaires, classiques ou novateurs, du court au long terme, en francs ou en devises, pour lever les fonds

nécessaires et se protéger contre les risques de taux d'intérêt et de change.

Souscrivez à l'avenir

La notoriété de la Caisse Nationale des Télécommunications se vérifie régulièrement par son excellente notation (l'une des meilleures de la place de Paris) et par la qualité de l'accueil réservé à ses émissions par la communauté financière internationale. Label de qualité pour les porteurs institutionnels ou privés en association avec les réussites de France Télécom dans un secteur d'activité prometteur, la signature de la Caisse Nationale des Télécommunications est une valeur sûre. Avec elle, vos investissements ont bien un avenir d'avance.

CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

Marchés financiers

Après son entrée en Bourse le 25 octobre

Le groupe Pinault disposera de près de 2 milliards de francs de liquidités

« Je n'ai pas de rôle en perspective », confie M. François Pinault, patron du groupe Pinault SA, quand il cite les motivations qui le poussent à introduire sa société en Bourse le 25 octobre prochain. 10% du capital seront ouverts au public dont 6% par augmentation de capital et 4% par cession de titres.

Cotée au second marché de la Bourse de Paris, l'action Pinault devrait recevoir un cours d'introduction compris entre 330 et 360 F. « L'opération, précise M. Pinault, ne porte pas sur la Chapelle-Darblay ». La firme papetière qu'il détient en son propre, et dirigé seul depuis juin après le divorce avec la canadienne Cascadec, n'est pas intégrée à Pinault SA. « J'espère la sortir de l'infirmerie dans les deux ans », ajoute son patron.

Pour l'heure, l'objectif est de donner à Pinault SA, leader français pour l'importation et la distribution des dérivés du bois, un accès direct aux marchés financiers. Conduite avec la collaboration du Crédit lyonnais et de la société de Bourse Oddo, l'introduction en Bourse sera, pour Pinault, la troisième augmentation de capital depuis le début de l'année après celle du premier trimestre (70 millions de francs) puis de juillet (360 millions de francs). « Après le 25 octobre, nos liquidités atteindront 1,5 à 2 milliards de francs », estime M. Pinault, compte tenu des 700 millions de francs consentis par un groupe de banques françaises et étrangères dans le cadre d'un crédit à options multiples (MOF).

Pinault souhaite d'abord accroître et moderniser son outil de distribution de bois qui représentait déjà en 1987 44% d'un chiffre d'affaires supérieur à 6 milliards de francs. « Nous avons cent dix points de vente, nous en avons deux cents à deux cent vingt dans un délai de cinq à sept ans », François Pinault est aussi décidé à moderniser ses unités de production industrielle et à mener une politique d'alliance et de prises de

participation dans l'industrie lourde et le secteur du meuble en Espagne et au Portugal en particulier.

« Nous allons nous intéresser aux métiers proches des nôtres comme la distribution spécialisée de certains produits dont les matériaux de construction », poursuit le patron de Pinault. Au bout du compte, le groupe espère valoriser rapidement son atout majeur : une présence stratégique sur les points forts de la filière bois du négoce à la distribution de produits transformés.

Depuis sa création à Rennes en 1963, Pinault SA a rapidement dépassé le stade du simple distributeur de panneaux de bois qu'elle était à l'origine. Importateur de bois dès 1965, Pinault est devenu une véritable industrie à partir de 1975, spécialisée dans la fabrication de fenêtres, de portes et de parquets. En 1982, le groupe s'installait dans le meuble en reprenant les deux firmes Laifa et Ranger. Courant 1986, Pinault s'offrait Isoroy, le premier fabricant de panneaux de bois en Europe et le seul à maîtriser les technologies de transformation du bois. « Je suis allé jusqu'à la distribution pour être le plus souvent possible mon propre client », explique M. Pinault.

En 1988 son groupe est, en outre, le numéro un français pour le meuble de cuisine, les meubles de collectivités et les meubles pour bureaux avec Ordo, repris en juillet. Pour Pinault, pas question de devenir une « usine tournevis » montant les éléments de mobilier fabriqués à l'étranger, en RFA surtout. De nouvelles activités sur mesure devraient prochainement être rattachées à Isoroy. Rempli de bonnes intentions pour ses futurs actionnaires, François Pinault veut leur distribuer un dividende de 20 % du résultat net. En 1988, Pinault table sur un bénéfice de 380 millions de francs pour un chiffre d'affaires qui dépassera 7 milliards de francs.

ERIC FOTTORINO.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



18, rue de la Ville l'Évêque - PARIS VIII
Téléphone : 47.42.52.53

- Chiffre d'affaires locatif : 113 millions au 30 juin 1988 soit plus 8,3% hors éléments exceptionnels sur le premier semestre 1987.
- Résultat bénéficiaire : 36,7 millions au 30 juin 1988 en progression de 23,7% sur la moitié du bénéfice de 1987.
- Engagements nouveaux : 241 millions au 30 septembre 1988 (contre 219 millions sur l'année 1987) portant l'encours cumulé de la Société à 1968 millions répartis en 1470 millions en crédit-bail immobilier et 498 millions au titre du patrimoine en location simple.
- PHENIX PIERRE SICOMI : reprise en gestion de cette SICOMI à compter du 1er octobre 1988. (746 millions d'engagements cumulés ; 209 millions de fonds propres).
- SOPHIA-MUR : lancement imminent de cette société de crédit-bail NON SICOMI.



18, rue de la Ville l'Évêque - PARIS VIII
Téléphone : 47.42.52.53

- Chiffre d'affaires locatif : 19,2 millions au 30 juin 1988 contre 12,3 millions de francs pour la même période en 1987.
- Résultat bénéficiaire : 8,3 millions au 30 juin 1988 en progression de 18% sur la moitié du bénéfice de 1987.
- Engagements nouveaux : 100,1 millions au 30 septembre 1988 (contre 90 millions sur l'année 1987) portant l'encours cumulé de la Société à 442 millions répartis en 416 millions en crédit-bail immobilier et 26 millions au titre du patrimoine en location simple.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Indice général, base 100: 28 décembre 1987

Indice général	134,2	135,5
Valeurs françaises, à rev. variable	138,2	138,7
Valeurs étrangères	118	118,2
Indice CAC 40	123,4	123,4
Indice CAC 100	124,9	126,2
Indice CAC 200	148,7	148,7
Indice CAC 300	148,4	148,9
Indice CAC 400	128,3	132,4
Indice CAC 500	135,3	135,3
Indice CAC 600	131	130
Indice CAC 700	156,5	154,8
Indice CAC 800	136,7	136,8
Indice CAC 900	121,2	122,4
Indice CAC 1000	94,3	94,7
Indice CAC 1100	83,7	83,6
Indice CAC 1200	140,9	137,5

Base 100: 28 décembre 1984

Valeurs françaises, à rev. variable	104,9	105,2
Valeurs étrangères	105,2	105,2
Indice CAC 40	105,2	105,2
Indice CAC 100	105,2	105,2
Indice CAC 200	105,2	105,2
Indice CAC 300	105,2	105,2
Indice CAC 400	105,2	105,2
Indice CAC 500	105,2	105,2
Indice CAC 600	105,2	105,2
Indice CAC 700	105,2	105,2
Indice CAC 800	105,2	105,2
Indice CAC 900	105,2	105,2
Indice CAC 1000	105,2	105,2
Indice CAC 1100	105,2	105,2
Indice CAC 1200	105,2	105,2

Base 100: 31 décembre 1981

Indice général	202,5	201
Indice CAC 40	223,9	227,8
Indice CAC 100	409,8	408,7
Indice CAC 200	273,5	277,9
Indice CAC 300	476,4	476,5
Indice CAC 400	323,8	323,8
Indice CAC 500	570,5	578,2
Indice CAC 600	369,8	382
Indice CAC 700	469,7	467,1
Indice CAC 800	122,5	122,5
Indice CAC 900	382,1	386,4
Indice CAC 1000	372,5	372

BOURSES REGIONALES

Base 100: 31 décembre 1981	288,5	288,4
----------------------------	-------	-------

PARIS

« Rencontres internationales » les 4 et 5 janvier

La Bourse de Paris tiendra ses deuxièmes Rencontres internationales, les 4 et 5 janvier prochain, au Palais des congrès à Paris.

Ces Rencontres 1989, conçues comme un lieu d'informations et de réflexions pour les professionnels du marché financier, français et étrangers, s'articuleront autour d'un salon professionnel et d'un cycle de conférences et de déjeuners-débats.

Les thèmes abordés incluront notamment l'élargissement de la contrepartie, le devenir des sociétés de Bourse, les suspens, la déontologie, la sécurité du marché, l'internationalisation des transactions sur les valeurs françaises et le devenir des Bourses européennes à l'horizon 1992.

Un salon des technologies boursières sera également intégré à ces Rencontres.

FAITS ET RESULTATS

• La BNP rencontre les organisateurs de consommateurs. La BNP a annoncé, dans un communiqué publié vendredi 14 octobre, que ses dirigeants allaient rencontrer, dans les prochains jours, les organisations de consommateurs dans un souci de dialogue avec l'opinion publique. Seront abordés à l'occasion de ces réunions « l'affichage des tarifs dans les agences, l'information du client, la mise en place d'un baromètre qualité des services et le prix des cartes bancaires », précise la banque.

• L'Eureuil peut accroître ses prêts aux PME. — Comme les autres banques, le réseau des Caisses d'épargne Eureuil va disposer d'une capacité accrue de crédits aux entreprises grâce à une réaffectation de ses ressources Codeli. Un arrêté, paru au Journal officiel du 12 octobre, a, en effet, annoncé la baisse du taux de centralisation des ressources collectées par l'Eureuil sur les Codeli. Ce taux est ramené de 76 % à 56 %. Le réseau Eureuil, un des premiers collecteurs de fonds Codeli, avec un encours de plus de 15 milliards de francs, voit ainsi ses possibilités de prêts aux PME s'accroître d'environ 4 milliards de francs.

• Progression de 14,5 % de bénéfice avant impôt de la CIR. — Le groupe CIR a vu ses bénéfices avant impôt augmenter de 14,5 % au premier semestre 1988 par rapport aux six premiers mois de 1987, pour atteindre 82 mil-

PARIS, 17 octobre

Maussade

Début de semaine maussade au Palais Brongniart. L'indicateur instantané, qui avait ouvert sur une baisse de 0,70 %, voyait son recul s'aggraver au cours de la journée jusqu'à -1,8 % à 14 heures. Plusieurs opérations étaient avancées par les opérateurs pour analyser ce repli. A commencer par les perspectives de grèves nationales et par la poursuite du conflit des infirmières qui pourraient faireache d'huile... A cela s'ajoutent les craintes d'une remontée des taux d'intérêt pour soutenir le franc. Dinancho soir, M. Pierre Bédigoyev n'a pas exclu cette éventualité. D'autre part, l'approche du terme boursier d'octobre incite également certains investisseurs à dénouer leurs positions. Les opérations de liquidation débuteront le 20 octobre, au lendemain du premier anniversaire du krach boursier. Enfin, après 45 % de hausse depuis le début de l'année, nombre d'analystes s'attendent à une période de consolidation. « Nous dépendons à présent de l'issue des élections américaines, jusque-là rien ne bougea », prédisait hardiment l'un d'entre eux.

Au cours de cette première séance de la semaine, l'activité autour des copétries, qui avait soutenu le marché ces derniers temps, semblait se relâcher. A la bourse figurait nombre d'opérations de liquidation de l'année, notamment celle de l'Union Française de la Commande Electra.

La Société des Bourses françaises valide pour sa part l'offre d'achat de Valeo sur Epade Bertrand Faure. La prise de contrôle ne devrait pas être si évidente, car une contre-offensive s'organise, menée par l'équipe dirigeante d'Epade. Le « chevalier blanc » serait les Chargeurs, et ses propositions devraient être bientôt connues. Le titre du groupe que préside M. Jérôme Selys s'inscrivait alors parmi les baisses.

Sur le second marché, les introductions se poursuivent. Après Air et Feu, c'est le tour de la Banque Tarnaud. Les ordres d'achat ont été répartis à concurrence de 28,18 % (14 913 actions ont été demandées pour 40 000 offres).

Enfin, le MATIF faisait également grise mine, le contrat de décembre était en repli de 0,04 %.

TOKYO, 17 oct.

Léger recul

Séance en dents de scie, lundi, au Kanto-Chu. L'indice Nikkei a finalement clôturé en baisse de 37,83 yens (-0,14 %), à 27 268,74 yens. « De nombreuses incertitudes pèsent sur le marché. Les inquiétudes sur les taux d'intérêt et l'attente des interventions planifiées pèsent encore notamment sur la santé de l'empereur et sur l'issue des élections américaines », remarque un opérateur nippon, en précisant : « Le Nikkei ne va pas beaucoup monter à court terme en novembre. Il va se reprendre ensuite et repartir de l'avant. »

Cette journée de recul s'est déroulée, une fois encore, dans une ambiance calme. Le volume de transactions a porté sur 700 millions d'actions, contre 700 millions vendredi. Parmi les valeurs en hausse, figuraient celles de secteurs sidérurgiques ainsi que des financiers.

VALEURS	Cours de la semaine	Cours de la veille
Nikkei	27 268,74	27 306,57
Dai-ichi Kangyo	1 220	1 220
Sanwa	1 280	1 280
Industrial Bank of Japan	3 130	3 130
Fuyo	980	980
Mitsubishi Bank	2 250	2 250
Sanwa Heavy	850	850
Sanwa Corp.	2 470	2 480
Toyota Motor	2 470	2 480

liards de yens (environ 369 millions de francs). Le groupe M&P de Carlo De Benedetti, que ce résultat ne prend pas en compte la plus-value réalisée sur la cession de Buitoni et Perugina à Nestlé « effective en juillet ». Il ne tient pas son plus compte de la récente augmentation de capital de Ceras, décidée au premier semestre, mais « compatible » le 6 septembre à hauteur de 54,4 %, ni de sa participation dans la Sabaudia que CIR a incorporée à la fin de l'été.

• Création du Banco español central de crédito. — Les assemblées des actionnaires du Banco central et du Banco Banesto ont ratifié, le 15 octobre, la fusion de ces deux banques privées. Le rapprochement, qui avait été annoncé en juin dernier, par les conseils d'administration des deux banques, se fera sur la base d'un échange d'une ancienne action Banesto et de Central contre une de la nouvelle banque, qui sera baptisée Banco español central de crédito (BECC). Le BECC deviendra le premier groupe bancaire d'Espagne, juste devant le Banco Bilbao Vizcaya (BBV), constitué, le 2 octobre dernier, à la suite de la fusion des Banco de Bilbao et Banco de Vizcaya. Le BECC détiendra 25 % du marché financier espagnol avec des actifs gérés de 7 000 milliards de pesetas (350 milliards de francs). Son actif s'élevait à 98,7 milliards de pesetas (5 milliards de francs).

PARIS:

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.P. SA	285	285	Le gal friv du mont	250	250
Amis et Amis	506	506	Lucas Investissement	261	260
Aysel	252	251	Lucas	170	170
B.A.C.	430	398	Martin Immobilier	131 10	134 90
B. Dumas & Assoc.	484	422 80	Métropole Invest.	495	483
B.I.C.M.	543	550	M.L.M.M.	549	550
B.I.P.	822	822	M.L.M.M.	549	550
Bolton	395	387	M.L.M.M.	549	550
Bolton Technol.	855	850	M.L.M.M.	549	550
Bolton	1050	1050	M.L.M.M.	549	550
Bolton de Lyon	1436	1460	M.L.M.M.	549	550
Colmar	712	710	M.L.M.M.	549	550
Carif	858	850	M.L.M.M.	549	550
C.A.L.	780	782	M.L.M.M.	549	550
C.A.T.C.	137 80	137 80	M.L.M.M.	549	550
C.D.M.E.	1125	1125	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	315	310	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	780	782	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	1520	1515	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	819	798	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	540	530	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	300	300	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	244	244	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	510	510	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	480	480	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	182	175 70	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	1105	1052	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	1005	980	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	805	800	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	1048	1047	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	110	110	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	28	27	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	231 90	223	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	237 80	237	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	517	505	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	238 50	238 50	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	225	220	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	104	107	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	175	171	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	311	311	M.L.M.M.	549	550
C.E.P.	320	315	M.L.M.M.	549	550

LA BOURSE SUR MINTEL
36-15 TAPEZ
LEMONDE

Marché des options négociables le 14 octobre 1988

Nombre de contrats : 10 705

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Décembre	Mars	Décembre	Mars
Accor	488	59	17	7,50	17
CEC	348	10	21	27,50	-
ED-Asphaltes	348	4,71	14	40	-
Lafarge-Coppé	1 480	63	106	61	-
Michelin	1 980	13,58	21,50	8	-
MBL	1 645	122	170	73	-
Paribas	488	21	-	26	34,50
Peugeot	1 288	72	110	53	-
Saint-Gobain	568	40	60	12	15
Société Générale	488	27,50	46	28	-
Thomson-CSF	180	16	25	6,60	-

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 14 oct. 1988

Nombre de contrats : 52 233.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,60	106,20	105,60
Précédent	106,25	105,90	105,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 88	Mars 89	Déc. 88	Mars 89
106	1,07	1,50	0,48	1,39

INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 6,1865 F ↓		PARIS (INSEE, base 100: 31-12-87)	
Le dollar poursuivait sa baisse à Tokyo lundi 17 octobre. Après avoir touché son plus bas niveau d'ouverture depuis le 21 juin, à 126,30 yens, il clôturait à 127,20 yens, en recul par rapport à vendredi. A Paris, le mouvement était identique, la devise américaine s'échangeant à 6,1865 F, contre 6,2195 F au fixing vendredi. Le franc, quant à lui, demeurait toujours faible.		Valeurs françaises... 133,6 134,4	
FRANCFORT 14 oct. 17 oct.		Valeurs étrangères... 117,4 118	
Dollar (en DM)...	1,860 1,860	(SBF, base 100: 31-12-81)	
TOKYO 14 oct. 17 oct.	128,25 127,20	Indice général CAC... 375,2 381,1	
Dollar (en yen)...	128,25 127,20	(SBF, base 1000: 31-12-87)	
MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)		Indice CAC 40... 1 428,22 1 437,74	
Paris (17 oct.)...	73/47 19/8	NEW-YORK (Indice Dow Jones)	
New-York (14 oct.)...	81/64 1/8	13 oct. 14 oct.	
		Industrielles... 2 133,36 2 133,18	
		LONDRES (Indice Financial Times)	
		13 oct. 14 oct.	
		Industrielles... 1 487,9 1 484	
		Mines d'or... 175 174,1	
		Fonds d'Etat... 88,61 88,65	
		TOKYO	
		14 oct. 17 oct.	
		Nikkei Dow Jones... 27 268,74 27 268,74	
		Indice général... 2 124,74 2 128,85	

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS	DEUX MOIS	SEX MOIS	+ ou -	
				Rep. + ou dép. -	Rep. + ou dép. -
SE-UI...	6,1688 6,1698	- 30 - 15	- 30 - 25	- 170 - 98	- 487
SE-UI...	4,8477 4,8536	+ 137 + 157	+ 168 + 294	+ 797 + 886	
DM...	3,4114 3,4161	+ 86 + 104	+ 170 + 194	+ 454 + 560	
Flora...	3,0255 3,0295	+ 63 + 75	+ 122 + 140	+ 380 + 433	
FB (100)...	16,2791 16,3052	+ 71 + 155	+ 126 + 269	+	

سكوا من الأصلي

PARIS

Marchés financiers

BOURSE DU 17 OCTOBRE

Cours relevés à 14h51

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Premier cours', 'Dernier cours', and '% +/-'.

Comptant (sélection) SICAV (sélection) 14/10

Table with multiple columns for 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various financial instruments and their prices.

Cote des changes Marché libre de l'or

Table for exchange rates and gold market prices, including 'MARCHÉ OFFICIEL' and 'COURS DES BILLET'.

Table for gold market prices, including 'Marché libre de l'or' and 'Hors-cote'.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

o : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - * : marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
2 Pologne : la crise plonge la population dans la « déprime »	8 Le RPR pour l'abstention au référendum sur la Nouvelle-Calédonie.	11 Manifestation de soutien à Bastia aux nationalistes corse jugés à Bordeaux.	15 Musique : Festival Bernstein pour l'American Center.	25 L'agitation sociale.	Abonnements 13	● Heyval : la Belgique juge les hooligans JOUR
3 La visite de M. De Mita à Moscou.	10 Quand la direction du PCF « reconstruit » la fédération du Doubs.	12 La grève des infirmières.	— Jazz : Buddy Guy et Junior Wells au Méridien.	27 Les évêques français soulignent une croissance moins inégalitaire.	Carnet 23	● L'actualité nationale et internationale ... FLASH
5 Chine : quand la corruption attrait les marchés du pouvoir.			16 Des milliers de curieux au Louvre : la prise de la pyramide.	30-31 Marchés financiers.	Loto, loto sportif 23	● Conversez avec Washington pour 1 franc la minute DIA
6 Les arrestations continuent en Algérie.		SPORTS	15 Communication : polémique entre les repreneurs de TF 1.		Météorologie 18	● Jouez avec le Monde JEUX
		13 Le procès du Heyval : golf : l'Open féminin de Biarritz.			Mots croisés 18	36-15 tapez LEMONDE
					Radio-télévision 18	36-15 tapez LM
					Spectacles 17	

L'inauguration d'une statue géante de la Vierge dans le Val-d'Oise

La légion de Marie

Le Val-d'Oise avait, samedi 11 octobre, des airs de petite Pologne. Les bannières claquantes au vent. Des dizaines de chapelets flottaient entre les doigts. Les pèlerins marmonnaient des Ave Marie ou chantaient des Salve Regina. De Quimper ou de Luxon, de Ploemel ou d'Anney, ils avaient pris la route dès la nuit, convergent dans les champs fraîchement labourés de Baillet-en-France. Semelles collées à la boue mais foi chevillée au cœur, toute la France mariale marchait en procession sur ses pieds de Notre-Dame.

Jamais on n'avait inauguré en si grande pompe une statue de la Vierge à l'Enfant, un bronze de 7 mètres de haut, dressé sur un piédestal monumental de 25 mètres, à l'intersection de plusieurs grands axes routiers et ferroviaires (le Monde du 1^{er} septembre). La France laïque s'était mise en quatre. Le préfet avait détaché un important service d'ordre, fait couper la RN 1 et si 30 000 fidèles étaient bien présents devant l'autel bleu et blanc, des milliers d'autres sont restés prisonniers des embouteillages.

Ancien président de la région Ile-de-France, Michel Giraud était aux premiers rangs, pas loin du prince Sixte-Henri de Bourbon-Parma, de Jérôme Lejeune, président de Laissez-les vivre, des « millions du Christ » dans leur longue cape noire frappée d'une croix blanche, des moines serviteurs de Jésus et de Marie, des scouts et des guides d'Europe montent la garde. Robert Hoeslin est monté au micro orient à la foule : « Je ne suis ni théosophe ni prédicateur. » Roger Auque aussi a raconté sa vie et

sa foi de journaliste otage à Beyrouth. Le culte marial et le catholicisme traditionnel (à distinguer du traditionalisme) se portent bien en France. L'initiative de cette inauguration venait d'un groupe de laïcs dévots de la Vierge Marie, conduits par un notaire de Saint-Denis, M^{re} Edmond Fricoteaux qui, depuis six ans, avait une idée fixe : exposer sur une colline des environs de Paris la statue de Notre-Dame de France qui, en 1937, couronnait le pavillon pontifical de l'Exposition universelle dans la capitale. Il a joué de ses relations dans la presse catholique traditionnelle et à Rome, lançant même une souscription nationale qui a rapporté la somme rondelette de 4 millions de francs.

L'évêque s'est vu obligé de suivre. Mgr André Roussel, évêque de Fontenay, et le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, ont présidé la cérémonie. La nouvelle nonne apostolique en France, Mgr Antonetti, avait aussi choisi ce rassemblement marial pour sa première apparition publique.

Pendant ce temps, dans la foule, on vendait des médailles, on priait à genoux les bras en croix, on faisait la queue devant les prêtres confesseurs, on priait contre l'éducation sexuelle à l'école, on se plaignait de la dégradation des mœurs, en implorant le secours de Marie « reine de France ». Rien n'était trop beau ce samedi pour elle et, à la nuit tombante, la « plaine de France » devait s'embrasser sous le plus profane des rites populaires, un gigantesque feu d'artifice.

H. T.

Deux Américains et un Britannique couronnés

Le prix Nobel de médecine

Le prix Nobel 1988 de médecine et physiologie a été attribué au Britannique Sir James Black et aux Américains Gertrude Belle Elion et George H. Hitchings, chercheurs au Wellcome Research Laboratories (Caroline du Nord, États-Unis), pour leurs découvertes d'« importants principes de thérapeutique anticancéreuse ».

Les trois lauréats se partageront un chèque de 2,5 millions de couronnes (environ 2,5 millions de francs).

James Black

James Black est né en Ecosse en 1924. Après avoir travaillé successivement à l'université de Singapour puis à celle de Glasgow, il entre en 1958 dans l'industrie pharmaceutique, d'abord chez ICI Pharmaceuticals (1958-1964), puis chez Smith, Kline and French (jusqu'en 1973). Il est alors nommé professeur de pharmacologie à l'University College de Londres. Enfin, en 1978, il devient directeur de la recherche thérapeutique des laboratoires Wellcome à Beckenham (Grande-Bretagne).

Avant d'obtenir le prix Nobel, Sir James Black avait en la personne de Gertrude Belle Elion et de George Herbert Hitchings, deux collaborateurs de longue date. En 1976 et en 1979, ainsi que le prix de la fondation Wolf en 1982.

La carrière scientifique de James Black peut se résumer à deux découvertes pharmaceutiques majeures : les bêta-bloquants en 1964 et les antagonistes des récepteurs H2 de l'histamine en 1972. A ce titre, il est considéré comme le père du propranolol (un médicament utilisé dans le traitement de l'angine de poitrine, de l'infarctus du myocarde et de l'hypertension) et de la cimétidine (un médicament actif contre l'ulcère de l'estomac). Les travaux de Black sont la continuation de ceux, plus théoriques, du chercheur américain Raymond Ahlquist, qui, dès 1948, avait supposé que des substances comme l'adrénaline ou la noradrénaline pouvaient, par l'intermédiaire de récepteurs situés au niveau des muscles, provoquer des

contractions ou des décontractions musculaires. Cette théorie d'Ahlquist incita Black à mettre au point des médicaments capables de bloquer les récepteurs bêta, efficaces dans le traitement de nombreuses maladies cardio-vasculaires.

Ce même principe inspira ses recherches dans le traitement de la maladie ulcéreuse : il supposa qu'il existait au niveau de la paroi gastrique des récepteurs de l'histamine, une substance capable de stimuler les sécrétions acides de l'estomac. Puis il mit au point un médicament, la cimétidine, bloquant l'activité de ces récepteurs dits H2, qui plus tard s'avéra être actif dans le traitement de l'ulcère.

Gertrude Belle Elion

Gertrude Belle Elion, née à New-York le 23 janvier 1918, est entrée comme biochimiste aux laboratoires Wellcome en 1944, après différentes collaborations avec d'autres laboratoires privés. Elle a successivement occupé différents postes au sein des unités de recherche en pharmacologie de cette firme. Elle a, parallèlement, enseigné la pharmacologie à la Duke University. Gertrude Belle Elion est membre de nombreuses sociétés savantes américaines.

George Herbert Hitchings

George Herbert Hitchings, né en 1905 à Hoquiam (État de Washington), est biochimiste et pharmacologue. Il est entré en 1942 chez Wellcome, où il a été nommé directeur de recherche en 1968, responsabilité qu'il occupa jusqu'en 1975. M. Hitchings, membre de l'Académie américaine des sciences, est aussi membre de la Chemical Society de Londres, de la Société américaine de biologie chimique et de la Société américaine de médecine et de biologie expérimentale et de plusieurs associations : la Société internationale de transplantation d'organes, l'Association américaine de recherche sur le cancer.

On doit à ces deux chercheurs la mise au point de médicaments tels que l'azathioprine (actif contre les réactions de rejet lors des transplantations), l'alloprurinol (actif contre l'herpès), l'acyclovir (actif contre l'herpès), la pyriméthamine (actif contre la malaria) et le triméthoprime (actif dans les infections urinaires et la pneumonie à pneumocystis carinii), et le mercaptopurine (actif dans les leucémies).

Sur le vif

La fin d'une idole

Je suis renversée, moi, ce matin, cul par-dessus tête, pire que les statues de Staline et de Brejnev. Vous savez qui ils viennent de déboulonner, les Sov ? Stakhanov, ce héros du travail socialiste, ce mineur qui a réussi à extraire 105 tonnes de charbon en moins de six heures en août 1935. D'où le stakhanovisme. Eh ben, c'était tout de la triche. Il était aidé, le mec. Il avait deux comparses qui étaient les galeries pendant qu'il maniait le marteau-piqueur.

Et attendez, c'était un coup monté par ces petits vicieux du parti, histoire d'augmenter les normes et de réduire la paye des pauvres cons qui n'arriveraient pas à suivre. Ils étaient bien peinarde, sûrs que personne ne s'apercevrait de la supercherie : deux nègres dans un tunnel... Avec ordre de la boucler, en plus, sous peine de passer pour les ennemis du peuple et d'aller se rafraîchir la mémoire en Sibérie.

Dire qu'il y a moins de trois ans Gorby ne jurait encore que par lui ! Aujourd'hui, changement de programme : bossez moins, mais bossez mieux. Alors, dénoncez-moi cet escroc de choc, ce traître à la patrie, cet imposteur qui a donné son nom à une ville d'Ukraine. Va encore falloir la retapisser, vite fait, pareil que Volgograd, ex-Stalingrad.

Remarque, nous ici, on l'a échappé belle. C'est un miracle qu'on lui ait pas refilé une station de métro, vu le culte dont il était l'objet dans ce pays. Elle était prosternée devant tous ces Stakhanov, Lyssenko et autres Popov, l'intelligentsia française — et moi avec — après la dernière guerre et bien au-delà. Tiens, à propos, les statues de nos maîtres à mal penser, par-choir crotté des pigeons que nous étions, où elles sont passées ? A la poubelle de l'Histoire.

CLAUDE SARRAUTE.

Trafic perturbé sur le RER

Le trafic sur la ligne A (est-ouest) du RER, interrompu depuis dimanche 16 octobre au matin à la suite de la chute du tablier d'un pont près de la station Nanterre-ville, a repris lundi 17 au matin, mais il est perturbé par la grève des conducteurs à l'appel du syndicat autonome traction. A 7 h 45, il y avait un train sur deux, et huit sur dix sur la ligne B (nord-sud). Le trafic, redevenu normal vers 10 heures, devrait être à nouveau perturbé en fin de matinée et surtout à partir de 18 heures (un train sur deux était cependant prévu sur la ligne B).

● **INDONÉSIE** : exécution de deux détenus politiques. — Le gouvernement indonésien a fait exécuter deux anciens gardes du président Sukarno, a révélé, lundi 17 octobre, un avocat des droits de

l'homme en Indonésie. Giyadi Wignyoharyo et Sukardjo ont été exécutés pendant le week-end dernier, une vingtaine d'années après avoir été condamnés à mort, selon Haji Johannes Princen, qui dirige l'Institut pour la défense des droits de l'homme, à Djakarta. Les deux hommes, âgés d'une soixantaine d'années, ont été condamnés en 1968 et 1969 par un tribunal militaire pour leur participation à la tentative de coup d'Etat soutenu par les communistes, en 1965. Six généraux de l'armée et un autre officier avaient été tués au cours de cette opération.

L'Institut des droits de l'homme, dans un communiqué publié lundi, a exprimé son regret que le pardon présidentiel n'ait pas été accordé aux deux hommes et a protesté contre la pratique d'exécutions vingt ans après les condamnations.

(Publicité)

Comment, élève moyen, j'ai réussi mieux que d'autres

ou l'histoire d'un petit livre dans une enveloppe blanche

Les cours de Sciences Po se terminaient dans huit jours. Et je sentais déjà l'odeur des Landes où j'allais passer un mois de vacances avec un adorable vieil oncle.

Hélas, je ne devais jamais le revoir vivant. Avec sa barbe blanche aux parfums de résine. Là-bas, je ne retrouvai que des souvenirs. Et une grande enveloppe blanche. Avec mon prénom dessus. Comme un dernier cadeau.

A l'intérieur, pas un mot. Une simple brochure. Tirée en cinq mots : « Les lois éternelles du succès ». C'était, bien sûr, un message. Mais lequel ? ... Je lus. On y parlait de mémoire (justement mon point faible). Et de façon tellement extraordinaire qu'on se serait cru dans un conte de fées.

En savoir plus. Vérifier. Je pris au hasard un bouquin dans sa riche bibliothèque de vieux toubits. J'ouvris, toujours au hasard. Et je lus, sur les fonctions du foie (!) — comme on me recommandait de la lire —, une page bourrée de mots pour moi parfaitement inconnus.

Jusqu'ici, rien d'extraordinaire. Sauf que, la dernière ligne terminée, je découvris que j'avais toujours la première en tête, et la deuxième, et la suite.

Lisant pour la première fois (et une seule fois) un texte complètement étranger à mes connaissances, je l'avais désormais là, en mémoire, précis à chaque mot près.

Il était tard. Je m'endormis. Dans l'incompréhension. Pourquoi ? Comment ? ... Mais, le lendemain, odeur des pins mêlée à celle du café, je devais rendre les armes : rien oublié. Je ne me comprenais plus moi-même.

Et j'ai mis du temps à comprendre l'incompréhensible. Cher vieil oncle qui me récitait sans hésitation des poèmes interminables. Il m'avait fait le plus beau cadeau du monde avec son simple mais fabuleux petit livre confié à une enveloppe blanche.

Mémoire, mais aussi maîtrise totale de soi-même, il y avait tout dans ce livre tranquille qu'il avait dû lui-même beaucoup pratiquer.

En fait, rien de magique. Mais l'exploitation jusqu'au bout de ce que chacun de nous porte en lui-même.

Je suis aujourd'hui directeur général d'une très importante entreprise. Pas évident d'en être arrivé là. Sans cet outil, ce message et ce cadeau que je lis encore parfois en y retrouvant l'odeur simple de la nature, des pins, des Landes, confondue avec une réussite que — élève moyen — je n'osais même pas imaginer.

Si vous voulez savoir comment obtenir les mêmes résultats, priez simplement l'éditeur de vous envoyer « Les Lois Eternelles du Succès » écrit par W.R. Borg comme introduction à sa Méthode. Il est adressé à quiconque désire améliorer sa position. Voici l'adresse : Méthode W.R. Borg, chez Aubanel, dpt 046 - 3, place Saint-Pierre, 84057 Avignon Cedex.

BON GRATUIT

A remplir en lettres majuscules en donnant votre adresse permanente et à retourner à : Méthode W.R. Borg, chez Aubanel, dpt 046 - 3, place Saint-Pierre, 84057 Avignon Cedex, pour recevoir sans engagement de votre part et sous pli fermé « Les Lois Eternelles du Succès ».

Nom _____ Prénom _____
 N° _____ Rue _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Age _____ Profession _____
 Aucun démarcheur ne vous rendra visite

Le PS demande des « accords Matignon de la fonction publique »

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a souligné, le lundi 17 octobre, la nécessité pour le gouvernement de « poursuivre les négociations avec les salariés de la fonction publique » et d'étudier la « revalorisation du service public », qui doit, selon le PS, être prise en compte dans une « programmation » pluriannuelle. M^{me} Geneviève Domenech-Chich, membre du secrétariat national du PS, chargée des problèmes de société, a affirmé, pour sa part, qu'« il faudra en arriver à des accords Matignon de la fonction publique ».

« Le rôle du Parti socialiste et du gouvernement qui en est issu est de maintenir les conditions du dialogue social », a ajouté M. Queyranne, qui a conclu : « La rigueur ne doit pas être uniquement pour les salariés. »

● Jean-Claude Kerbourc'h quitte Europe 1. — Rédacteur en chef adjoint depuis 1972, Jean-Claude Kerbourc'h quitte Europe 1 « pour convenances personnelles ». Il assurait depuis plus de trois ans la revue de presse de la station, poste auquel il a été récemment remplacé par Dominique Souchier. Jean-Claude Kerbourc'h a commencé sa carrière de journaliste à Combat en 1961. Il a collaboré ensuite à Paris-Match, l'Actualité, France-Soleil et RTL avant d'entrer à Europe 1.

Le numéro du « Monde » daté 16-17 octobre 1988 a été tiré à 507 816 exemplaires

La programmation de films érotiques sur la Cinq

M^{me} Tasca invoque le « respect dû au public »

M^{me} Catherine Tasca, ministre déléguée à la communication, et M. Patrick Le Lay, PDG de TF 1, ont deux points communs et un point de friction. La première est « regrettable pour le respect dû au public » — elle l'a dit dimanche 16 octobre à 7 sur 7 sur TF 1 — « la programmation par la Cinq d'un film érotique à 20 h 30, le jeudi soir ». Il s'agit d'une « erreur commerciale », estime-t-elle. « La grille d'une chaîne, c'est la responsabilité de ses dirigeants, la signature d'une équipe ». Une prise de position que n'aurait pas désavouée M. Le Lay qui, la veille à Cannes, s'était déclaré « extrêmement choqué » par les méthodes de sa concurrente pour grappiller de l'audience. Une méthode, avait-il jugé, qui « porte une atteinte grave à l'image d'un pays. On ne doit pas la laisser continuer ». La CNCL a d'ailleurs mis en demeure la Cinq de « renoncer à cette programmation ».

Second point d'accord — au moins partiel : l'avenir du satellite TDF 1. Le PDG de TF 1 estime « sain » le souhait de M^{me} Tasca de constituer un « bouquet incitatif de programmes ». Mais pas question quand même, pour lui, de « lancer sa chaîne dans une opération difficile ». TDF 1, déclare-t-il, permet surtout « le démarrage d'une nouvelle norme de télévision intéressante au premier chef Thomson et Philips ».

Autres négociations en cours avec Canal Plus pour l'exploitation de deux canaux de satellite doivent-elles associer les industriels, les deux chaînes prenant chacune 25 % du capital de la société

d'exploitation, Thomson et Philips apportant le reste.

Mais sur les relations producteurs-diffuseurs, le ministre et le PDG de TF 1 ont des vues diamétralement opposées. Après que M^{me} Tasca eut confirmé à Cannes que le gouvernement était « décidé à fuser, après consultation avec les professionnels, les conditions d'une séparation rationnelle des fonctions de diffusion et de production », M. Le Lay s'en est pris vigoureusement à cette idée. « Les producteurs indépendants sont détenus à 90 % par des sociétés capitalistiques ou de grands groupes de communication ». Les messages culturels complaisamment distillés sur ce thème cachent en réalité de gros intérêts. Je ne vois pas pourquoi les sociétés filiales de grands groupes constituaient leur patrimoine aux frais des chaînes. Et rien, en France, ne pourra se faire au plan européen sans les diffuseurs, compte tenu des sommes en jeu. »

P.-A. G.

LE PRIX DE LA MODE ET LES PRIX DU METRE...

Il y a abondance de Mode dans chaque mètre de nos tissus, mais sans le prix de la Mode. Pour de superbes tissus, nos prix sont de braves prix, qui n'ont pas le « gros 100 », des prix chomatants genre : 38 F, 92 F, 25 F, 178 F, 64 F, 245 F, etc., il y en a pour tous les goûts, des prix ronds, style 100 F, 50 F, 200 F, 150 F, des prix gentils, complaisants, rassurants et même géniaux...

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

LE COMETE

Aussi souvent que nécessaire

DU BON USAGE DES CATASTROPHES

No 2 EN VENTE DANS TOUS LES KIOSQUES

LANGUES & AFFAIRES

EUROPE 1992 : PRENEZ DE L'AVANCE !

Faites fructifier vos connaissances en langues avec un bon diplôme.

■ Chambres de commerce étrangères, certificats européens, Cambridge.

■ BTS + Langues + International, Action Commerciale, Bur./Secrétariat.

Cours par correspondance tous niveaux avec supports oraux. Renforcement études. Formation continue. Séjours à l'étranger.

Documentation gratuite sur diplômes et cours à LANGUES & AFFAIRES, Service 4810, BP 95 92303 Paris-Levallois. Tél. : (1) 42.70.81.88

A C D E F G H

50 من الأمل